LA LIBERTÉ ET LE PATRIOTE

Vol. 58—No 8 … -BONIFACE, MANITOBA, MERCREDI 20 MAI 1970 PRIX 10c

Il y a cent ans av… …kiel

Lettre d'instructions à …

Pendant que les trois délégués de la Rivière-Rouge étaient à Ottawa pour négocier avec le gouvernement MacDonald l'entrée du Nord-Ouest dans la Confédération, Louis Riel écrivit une lettre d'instructions à l'abbé Ritchot. En voici le texte:

Maison du Gouvernement Provisoire,
Fort Garry
Le 19 avril 1870

No 8
Lettre d'instructions

Au Révd J. N. Ritchot,
Commissionnaire à Ottawa

Monsieur le Curé

Vous savez qu'une chose m'occupe toujours: le Gouvernement Provisoire tient à ne pas temporiser mal à propos.

Dans vos rapports avec le Gouvernement Canadien, vous serez sans doute à même de juger bientôt de ses intentions.

S'il paraît trop vouloir s'amuser au sujet de votre mission, veuillez me faire l'honneur de m'en avertir. La chose paraît être quelque peu importante dans le cas où certaines informations que je viens de recevoir seraient vraies. Sans qu'on puisse me faire y attacher trop de prix, on vient de m'écrire que 150 bateaux, destinés à servir sur le Lac Supérieur, ont été acquis de la part du Canada, afin, paraîtrait-il, de nous envoyer par là des troupes avant bien longtemps.

J'aime à vous communiquer cette chose pour que vous voyiez par vous-même ce qu'il pourrait y avoir de vrai dans ce rapport.

Monsieur le Curé, j'ai l'honneur de de (sic) vous envoyer en même temps notre dernière proclamation, et une adresse officielle que nous envoyons au Nord. En même temps aussi je vous envoie une copie des arrangements pris avec la Compagnie de la Baie d'Hudson.

La confiance gagne tous les jours, et vous verrez sans doute avec plaisir que le Gouvernement Provisoire, que vous aimez tant travaille de son côté, pendant que vous-même vous occupez à établir son oeuvre sur des bases satisfaisantes et avantageuses.

Quant à la somme d'argent extra que nous exigeons du Canada, ayez la bonté de la fixer à $80,000 à peu près, pendant dix ans et plus, si vous le pouvez. Cet article est d'ailleurs laissé à votre discrétion et à celle des autres délégués.

Le nom du pays est déjà écrit dans tous les coeurs, c'est celui de Rivière-Rouge. L'imagination chérit celui de **Manitoba**, mais la situation semble exiger celui de **Nord-Ouest**. Les amis de l'ancien gouvernement se complaisent dans celui d'**Assiniboia** qui n'est pas assez généralement aimé pour qu'on le garde. Choisissez l'un des deux noms de **Manitoba** ou de **Nord-Ouest**, et faites-le accepter par le Gouvernement Canadien, au lieu et place du nom d'**Assiniboia**, qui pourrait donner lieu à quelque malentendu vu que sous l'ancien gouvernement, il ne servait qu'à désigner une petite partie du territoire.

Exigez que le pays se divise en deux, pour que cette coutume des deux populations vivant séparément soit maintenue pour la sauvegarde de nos droits les plus menacés.

Cette mesure, je n'en doute pas, va faire faire bien des grimaces, mais pour que la grimace soit plus complète, ayez la bonté d'exiger encore que cette division du pays soit faite par l'autorité de la Législature seulement.

Voilà, Monsieur le Curé, ce que j'avais à vous transmettre.

Veuillez agréer avec l'expression de mon respect, celle du plaisir que j'éprouve en pensant à la double joie que vous avez de travailler dans ce moment-ci, pour le bien de votre patrie adoptive, au milieu même de votre pays natal.

En même temps, veuillez me croire

Votre très-humble serviteur
(signé) Louis Riel,
Président

P.S. Aussitôt que vous entendriez parler de Schultz, donnez-nous en des nouvelles, afin que nous puissions savoir jusqu'à quel point ses menées avec les Sauvages les ont indisposés à notre égard.

La Corporation du Centenaire distribue une histoire cousue d'inexactitudes



Une anémone des prairies à la boutonnière, c'est ainsi que les membres du cabinet ont voulu souligner, mardi dernier, 12 mai, le 100e anniversaire de l'Acte du Manitoba par lequel la province fut admise dans la Confédération canadienne. Ci-dessus, le premier ministre Schreyer reçoit l'emblème floral du Manitoba des mains de Nadine Hanuschak, fille du président actuel de l'Assemblée législative, M. Ben Hanuschak. A droite, Jacqueline Royal, arrière-petite-fille de Joseph Royal, premier président de la Chambre du Manitoba. (Voir aussi la photo en page 9.)

Le député de Rupertsland, M. Jean Allard, a demandé à l'Assemblée législative, mardi dernier, 12 mai, comment il se fait que, le jour même du 100e anniversaire de l'Acte du Manitoba, la Corporation du Centenaire ait distribué aux écoliers manitobains une histoire de la province qui renferme des "faussetés criantes".

Il fit remarquer en particulier que le livre intitulé "The New Nation" — présenté sous forme de magazine illustré — rapporte de façon inexacte et préjugée le rôle joué par Louis Riel dans la fondation de la province.

En effet, d'après le livret, les troubles de la Rivière-Rouge auraient résulté du meurtre d'un soldat par des habitants de l'endroit. Or, selon les faits historiques, Thomas Scott était un aide-arpenteur et non un soldat et le gouvernement provisoire était déjà établi quand Scott fut exécuté.

Le magazine prétend en outre qu'Ottawa avait envoyé des troupes à la Rivière-Rouge pour y former un gouvernement. Les historiens n'acceptent pas ce point de vue, de faire remarquer M. Allard. La population de la Rivière-Rouge avait son gouvernement depuis trois mois quand les troupes fédérales arrivèrent.

Autre erreur assez évidente: "The New Nation" fixe la rébellion de la Saskatchewan à 1875 alors qu'en réalité elle n'eut lieu qu'en 1885.

En réponse à la question de M. Allard, le ministre des Affaires culturelles, M. Philip Petursson, référa toute l'affaire au comité de publication de la Corporation du Centenaire présidé par le député de Fort Garry, M. Bud Sherman.

Ce dernier a affirmé que le magazine illustré avait été une des recommandations faites par son comité qui n'en avait plus entendu parlé. Son comité avait pour unique fonction de recommander des projets.

M. Sherman fit tout de même enquête sur la question et il découvrit que l'illustré avait été préparé et composé par Ganes Production Ltd. de Toronto et imprimé à 200,000 exemplaires par Universal Printers de Winnipeg, au coût de $15,000 à $20,000. Les épreuves auraient été soumises à un historien "d'en dehors du Manitoba". Comme celui-ci ne fit aucun rapport, la Corporation présuma que le livret ne comportait aucune erreur et ordonna de l'imprimer.

M. Sherman est cependant d'avis que les erreurs pourront être corrigées, même s'il faut imprimer de nouveau les 200,000 exemplaires.

La Centrale des Caisses remplace le Conseil de la Coopération

La section manitobaine du Conseil canadien de la Coopération a cessé d'exister samedi dernier. Quelques minutes plus tard, la Centrale des Caisses Populaires du Manitoba assumait les responsabilités de l'organisme défunt.

Fondé au Manitoba en 1946, le Conseil de la Coopération avait eu comme objectif l'éducation de ses membres au sens de la coopération et aux méthodes et techniques de gestion des coopératives et des caisses populaires. Il devait s'occuper en outre de publicité et d'information sur le mouvement coopératif. La section manitobaine faisait partie du Conseil canadien de la Coopération. Elle garantissait à ses membres, les caisses populaires en particulier, des services que la Credit Union League du Manitoba ne voulait plus leur assurer en français.

Mais avec les années, le Conseil avait perdu les faveurs de ses membres et, à toutes fins utiles, avait cessé d'assurer les services qu'on en exigeait, sans toutefois lui assurer toujours l'appui nécessaire.

Samedi dernier, près de 50 représentants des Caisses Populaires du Manitoba décidèrent de fusionner le Conseil manitobain de la Coopération à la Centrale des Caisses Populaires et de donner à celle-ci le mandat de trouver dans le plus bref délai possible la formule qui permettra aux 39 caisses membres de coordonner leurs efforts et leurs ressources pour maintenir leur identité franco-manitobaine et assurer à la population des services plus conformes à la nouvelle conjoncture économique.

"On pense à l'avenir! On pense en neuf! a-t-on fait remarquer, au moment de la discussion, samedi dernier. Il faut faire un effort pour nous unir et non pour nous désunir!"

C'est dans ce but que l'assemblée a confié à la Centrale des Caisses le mandat de procéder sans plus tarder à une étude spécifique des moyens que les Caisses populaires devront se donner si elles veulent sortir du marasme qui les menace à l'heure actuelle. On constate en effet que la somme globale de leur actif en 1969 a été inférieure à l'actif

(Suite à la douzième page)

C'est officiel: la Reine rencontre les Franco-Manitobains le 14 juillet

Le gouvernement manitobain a rendu public en fin de semaine l'horaire de la visite que la famille royale d'Angleterre fera au Manitoba du 10 au 16 juillet prochain. Il est désormais officiel qu'Elizabeth II et son fils, le Prince de Galles, seront les hôtes d'une brève réception offerte à Saint-Pierre par les Franco-Manitobains. La Reine répondra en français à l'adresse qui lui sera faite au nom de la communauté francophone du Manitoba. L'horaire prévoit que les visiteurs royaux arriveront St-Pierre, à 11 h 25 de la matinée. Ils viendront de La Broquerie où ils auront passé la nuit à bord du train royal.

A l'occasion de cette visite, la Société Franco-Manitobaine conjointement avec la population de St-Pierre a mis sur pied des comités spéciaux qui s'occupent de préparer pour les 14 et 15 juillet une imposante rencontre récréative et culturelle de tous les Franco-Manitobains.

Un porte-parole de St-Pierre a tenu à souligner que ces fêtes sont préparées par et pour toute la population francophone du Manitoba. St-Pierre n'entend pas monopoliser la visite de la Reine.

Inauguration du Centre Culturel

L'horaire officiel prévoit également que la Reine donnera le premier coup de bêche inaugurant les travaux de construction du nouveau Centre Culturel de St-Boniface. Selon des sources bien informées, le gouvernement manitobain tiendrait à faire poser ce geste par la Souveraine afin de souligner avec solennité le caractère officiel du bilinguisme au Manitoba.

Cependant, interrogé au sujet de cette nouvelle, un porte-parole du Comité spécial, chargé de choisir un site et un plan pour ce Centre culturel, a affirmé qu'on ne sait pas encore à quel endroit précis le Centre sera construit.

La majorité des membres du Conseil de ville de St-Boniface seraient disposés à accorder gratuitement une partie du Parc Provencher pour la construction du futur Centre Culturel, mais les directeurs du Centre Récréatif Notre-Dame et des propriétaires voisins du Parc s'opposent à ce que le Centre soit construit dans le Parc. D'autre part, certains officiers de l'administration de la ville de St-Boniface voient d'un mauvais oeil qu'un terrain public soit céder au groupe francophone. Selon eux, ce serait favoriser un groupe ethnique aux dépens des autres.

Entre-temps, la Ville continue à négocier avec le comité du Centre culturel. On prévoit qu'une décision sera prise d'ici deux semaines.

SOMMAIRE



Après l'assemblée annuelle de la Centrale des Caisses Populaires du Manitoba, samedi, on échange ses impressions. De gauche à droite: MM. Raynald Labossière, président de la Centrale; Léo Collette, de la Caisse de St-Boniface; Pierre Marcon, gérant de la Caisse de Notre-Dame-de-Lourdes, et Denis Chénier, du Centre Culturel de St-Boniface. (Autre photo en p. 6.)

Grande fête franco-manitobaine à La Broquerie les 20 et 21 juin

Une "grande fête franco-manitobaine" se prépare à La Broquerie pour les 20 et 21 juin. Toute la population francophone de la province sera invitée à y célébrer conjointement la St-Jean-Baptiste et le centenaire du Manitoba. La Société Franco-Manitobaine a apporté son concours au Comité du Centenaire et à la Société Saint-Jean-Baptiste de La Broquerie pour faire de ces journées une des grandes célébrations canadiennes-françaises de l'année.

Le programme

Les fêtes seront inaugurées le samedi soir 20 juin par le président de la S.F.M., M. Etienne Gaboury. Ensuite, il y aura une soirée-variété à laquelle participeront des artistes de tout le Manitoba français.

Le dimanche matin, à 10 h, il y aura la messe de la St-Jean, suivie de discours de circonstance par des invités d'honneur. Puis ce sera le grand défilé du centenaire ayant comme thème "De 1870 à 1970". En plus des diverses organisations ou associations de La Broquerie, tous les centres francophones de la province seront invités à participer au défilé. St-Lazare, Ste-Anne, St-Malo, St-Eugène et Lorette ont déjà manifesté leur intention d'y être.

L'après-midi et le soir, les terrains de jeux bourdonneront d'activité: tournois sportifs, carrousel, jeux de toutes sortes. Il y aura même un "Petit Canot".

En outre, la population locale a préparé un petit musée sur "Notre petite histoire".

Les fêtes se termineront par une grande soirée dansante, suivie de feux d'artifice.



M. Dumont Lepage, de Gravelbourg, vient de quitter le poste de radio CFRG après de nombreuses années de service. Les employés du poste et la population de l'endroit ont tenu à lui exprimer leur reconnaissance avant son départ. (Voir la chronique de CFRG en page huit.)

ÉDITORIAL

Pourquoi ne pas en profiter?

Il y a un peu plus d'un mois l'exécutif de la Société Franco-Manitobaine annonçait la formation d'un directorat du civisme. Sa principale fonction consisterait à communiquer avec divers organismes à prédominance francophone, tels que les Chambres de Commerce et les Conseils municipaux, afin d'accélérer "le processus de réforme et d'amélioration du caractère bilingue du Manitoba".

Depuis, nous n'avons pas entendu parler du nouveau directorat. Peut-être cherche-t-il des occasions propices pour passer à l'action. Nous croyons en avoir trouvé une excellente: la visite de la reine Elizabeth en milieu manitobain. Comme l'on sait, le gouvernement provincial voudrait lui faire voir le véritable visage de notre province: il serait bilingue et multiculturel. Afin de convaincre la reine que le bilinguisme fait vraiment partie du "portrait" au Manitoba, les organisateurs de sa visite ont accepté de lui faire rencontrer les Franco-Manitobains en trois endroits différents, mais plus particulièrement à St-Pierre.

Maintenant que c'est officiel, il s'agit de se bien préparer à cette réception. Il est bien entendu que cela regarde l'ensemble des Franco-Manitobains et pas seulement une localité. Mais n'y aura-t-il que les discours de circonstance qui seront en français? Se contentera-t-on de jeter de la poudre aux yeux de la souveraine en affichant le fait français seulement là où elle passera? Ne pourrait-on pas en profiter un peu partout dans la province, y inclus St-Boniface, pour faire un "blitz" en faveur du bilinguisme dans les rues et sur les affiches des maisons d'affaires et des entreprises dirigées par les Franco-Manitobains? Ne serait-ce pas là une belle occasion pour le directorat du civisme de passer à l'action? Le Manitoba français, est-ce une réalité qui ne craint pas de s'afficher honorablement, ou bien laisse-t-on cela entre les mains peu artistiques du M.I.F.?

J.-P. A.

Pas très amusant

La Corporation du Centenaire vient de distribuer aux écoles de la province une histoire du Manitoba en bandes illustrées, comme les "comics". Mais le résultat est loin d'être amusant. Le livret renferme des erreurs inexplicables surtout en ce qui a trait à la période de 1870. Iinexplicables, disons-nous? Peut-être que non, puisque l'on a confié la composition de cette histoire "en images" à une entreprise de Toronto! La Corporation du Centenaire n'a probablement pas confiance dans les dessinateurs manitobains. Elle aurait pu au moins soumettre le manuscrit à la critique d'historiens manitobains. Il y en a de bons. Mais non, on est allé à Toronto! Et la Corporation du Centenaire viendra ensuite nous dire qu'il faut mettre en valeur et faire connaître les talents manitobains! Ce sera peut-être pour le prochain centenaire. D'ici là, espérons que nos écoliers lisent autre chose que les "comics" de la Corporation du Centenaire pour connaître l'histoire du Manitoba.

J.-P. A.



Le ministre des Affaires culturelles Philip Petursson indique l'endroit où le monument de Louis Riel sera probablement érigé, dans les jardins du Palais législatif. Au premier plan, la maquette du projet soumis par MM. Etienne Gaboury et Marcien Lemay, de St-Boniface. La statue se trouve à l'intérieur des deux parties hémicylindriques.

Le nouveau Manuel statistique pour études de marché

De conception entièrement nouvelle, le Manuel statistique pour études de marché, édition 1969, qui prend place dans la série des manuels de recherche sur les études de marché publiés par le Bureau fédéral de la statistique, présente, réunis pour la première fois en un seul volume, un large éventail de données sur la commercialisation tirées de diverses enquêtes menées par le B.F.S. et les données récapitulatives du recensement de 1966.

On peut se procurer le nouveau manuel dans les librairies de l'Imprimerie de la Reine — il en existe dans les principales villes du pays — et chez l'Imprimeur de la Reine à Ottawa. Prix: $5.

Les principales nouveautés, introduites en grande partie à la suite d'entretiens que les représentants du B.F.S. ont eus avec des experts-conseils en études du marché consistent en:

—Renseignements sur la commercialisation tirés des enquêtes régulières du B.F.S. pour les années 1967 et 1968.

—Données comparatives, pour certaines années, destinées à permettre au praticien de l'étude du marché d'extrapoler les tendances dans les domaines les plus dynamiques de la commercialisation (comme, par exemple, l'accueil réservé par le consommateur aux machines à laver la vaisselle ou les fluctuations de la construction résidentielle).

—Données relatives à de petites régions, comme les comtés et les divisions de recensement, les zones métropolitaines et d'autres agglomérations, cités ou villes ayant une population de 15,000 habitants et plus.

Le nouveau Manuel statistique pour études de marché, qui comprend quelque 640 pages, est plus de quatre fois plus gros que les précédentes éditions. Plus de 250 tableaux, 14 cartes et 18 graphiques présentent, en anglais et en français, toutes les données réunies; les grands caractères et la présentation en deux couleurs permettent au lecteur de trouver rapidement les données qu'il recherche.

Le volume se divise en sept sections. Les six premières présentent des statistiques nationales et, dans plusieurs cas, régionales et provinciales groupées sous les titres suivants: Certains indicateurs économiques; Commerce; Publicité et media; Caractéristique de la population; Revenus et dépenses personnels; Logement, véhicules automobiles et équipement ménager. La section 7 est consacrée aux données relatives à de petites régions.

Les Canadiens ont négocié plus d'un milliard de chèques en '69

MONTREAL—Selon l'Association des banquiers canadiens, plus d'un milliard de chèques et autres "instruments de paiement", représentant une somme bien supérieure à trois quarts de trillion de dollars, ont été négociés par des Canadiens en 1969. Presque 24% de ce montant est le résultat des opérations effectuées dans la seule région de Montréal.

L'A.B.C. fait remarquer que les statistiques de l'année 1969 impliquent des débits à quelque 20,000,000 de comptes en banque, à l'exclusion des chèques tirés par les banques sur elles-mêmes et ceux de la Banque du Canada et du gouvernement fédéral. En 1969, les chèques, mandats, et traites bancaires ainsi débités aux comptes de dépôt du public ont atteint $735,404,385,000. Ces chiffres, qui constituent d'importants indices de l'activité économique générale du secteur privé, représentent entre 85% et 90% de tous les débits portés aux comptes des particuliers au Canada.

L'A.B.C. tient ces statistiques depuis 1924, mais c'est au cours de la dernière décennie qu'a été enregistrée la croissance la plus spectaculaire, tant en volume qu'en nombre. En 1948, les banques manipulaient chaque jour une moyenne de 1,100,000 instruments de paiements. En 1957, le nombre passait à 2,100,000 pour dépasser 4,000,000 par jour ouvrable en 1969. Au cours de la même période, la moyenne mensuelle des débits enregistrés — qui se chiffrait par 6.7 milliards en 1948 — atteignait $17.7 milliards en 1957 et $61,000,000,000 en 1969.

Le système de compensation du Canada remplit deux fonctions: la première consiste à assurer l'échange des instruments de paiement par l'intermédiaire des succursales des banques à charte; la seconde, à effectuer le règlement des soldes des opérations entre banques. Ce système se compose des agences de la Banque du Canada dans neuf Chambres de compensation des succursales des banques à charte dans 51 chambres de compensation (y compris les neuf centres de la Banque du Canada) ainsi que dans de nombreuses localités où la compensation se fait sans qu'il existe de chambre.

Une chambre de compensation est un endroit choisi par l'A.B.C. pour faciliter le règlement des soldes entre les banques selon des normes établies. Les nombreuses localités où la compensation s'effectue sans qu'il existe de chambres sont celles comptant au moins deux succursales de banque mais où le volume des opérations ne justifie pas qu'on y organise une chambre de compensation.

Les chambres de compensation ne représentent qu'une partie du système, puisque chaque banque effectue sa propre compensation des instruments de paiement tirés ou négociés par ses propres succursales, y compris ceux négociés par ces dernières mais tirés sur d'autres banques.

Combat contre la pollution: seuls les USA ont émis des protestations

OTTAWA — Seuls les Etats-Unis ont émis des protestations formelles contre le projet de loi canadien autorisant le Canada à combattre la pollution dans l'Arctique.

Mais, interrogé aux Communes, le jeudi 6 mars, par M. Gordon Aiken (PC-Parry Sound-Muskoka), M. Mitchell Sharp, ministre des Affaires extérieures, a ajouté que le gouvernement avait aussi reçu des représentations de la part du Japon et des commentaires favorables de plusieurs pays.

"Nous sommes convaincus que notre projet de loi a été raisonnablement bien accepté", a affirmé le ministre.

Présenté le 8 avril, ce bill autorise le gouvernement d'Ottawa à prendre les mesures pour combattre la pollution maritime jusqu'à une distance s'étendant à 100 milles des côtes canadiennes, dans le Nord. Le bill, adopté en deuxième lecture, fait présentement l'objet d'une étude en comité.

Par contre, M. Sharp a affirmé que le Canada comptera sur les moyens ordinaires, au besoin l'arraisonnement des navires étrangers, pour faire respecter cette loi.

Mais il s'est dit confiant qu'il ne sera point nécessaire de recourir à de telles mesures de coercition, vu les signes de bonne volonté de la communauté internationale.

Véritables coopératives d'assurance ou copies d'institutions capitalistes?

Voilà l'une des questions que se posait M. Martin Légère, président du Conseil canadien de la Coopération, dans une conférence qu'il prononçait dans le cadre du congrès de la Conférence canadienne des institutions coopératives d'assurance, à Guelph, en Ontario. Le président du Conseil canadien de la Coopération s'interroge sérieusement sur la question des relations inter-coopératives dans le secteur des sociétés d'assurance.

Lutte contre des géants

Au Canada, rappelle M. Légère, nous avons actuellement une quinzaine de coopératives d'assurance dont l'actif combiné ne s'approche même pas de l'actif d'une grande institution étrangère qui opère chez nous.

Alors, on peut se poser la question froidement: combien longtemps allons-nous pouvoir lutter efficacement contre les géants qui nous entourent et qui, grâce à leur politique de concentration, ont réussi à créer de véritables empires qui contrôlent non pas des millions d'assurances en vigueur mais des milliards, qui possèdent non pas un actif de quelques millions mais des centaines de millions et dont les risques sont partagés non pas dans des territoires parfois provinciaux comme nous le sommes actuellement dans nos coopératives d'assurance mais sont distribués sur tout un continent et parfois sur deux ou trois continents ayant pour effet de diminuer et surtout de diversifier les risques d'une façon vraiment extraordinaire.

Travailler ensemble

Dès 1959, à l'occasion d'une conférence internationale des assurances coopératives tenue à New York, M. Ernest K. Kletetar, vice-président de "Mutual Service Insurance Companies", disait et je cite:

"Il est évident que si plusieurs compagnies d'assurances coopératives voulaient travailler ensemble pour faire des recherches concernant certains problèmes fondamentaux que nous pourrions accomplir beaucoup plus pour le bénéfice de nos membres.

"J'espère que le jour viendra où les compagnies d'assurances coopératives établiront un bureau de recherches conjoint qui étudiera en profondeur les questions qui nous intéressent. Les résultats pourraient être formidables, vraiment. De cette façon, je crois que nous pourrions construire un autre pont entre les différentes coopératives d'assurances, tel que nous l'avons fait dans le domaine de la réassurance. La création d'un tel bureau pourrait offrir de très grands avantages et nos spécialistes pourraient mieux travailler. Des spécialistes de diverses disciplines pourraient joindre leurs efforts et ils ne seraient plus limités aux idées d'une seule institution.

"Nos sociétés d'assurances coopératives pourraient mieux remplir leurs obligations envers leurs assurés et, en même temps, elles pourraient devenir des avant-gardistes dans le domaine de l'assurance."

Il terminait en disant: "Voilà, Messieurs, l'un des désirs dans cette ère nouvelle de l'assurance coopérative".

10 ans ont passé . . .

Dix ans se sont écoulés depuis cette conférence internationale des assureurs coopératifs et on peut se poser la question, on peut se demander s'il y a eu vraiment un effort concerté dans le but de nous rapprocher, dans le but de permettre à nos institutions de travailler ensemble afin d'améliorer les services que nous offrons à nos assurés.

Qu'avons-nous fait?

Avons-nous vraiment établi des communications valables entre nos diverses institutions? Avons-nous vraiment pratiqué chez nous la coopération ou n'avons-nous pas suivi plutôt aveuglément le système de la libre concurrence dont nous sommes imbus en Amérique du Nord, laissant à chacune de nos institutions pleine liberté d'offrir parfois à ses sociétaires une marchandise qui aurait pu être améliorée si nous avions eu à la disposition de nos institutions des spécialistes dont le seul souci aurait été de créer pour elles une marchandise mieux adaptée à leurs besoins et surtout qui aurait aidé nos institutions à mettre sur le marché des choses nouvelles et non pas être toujours des copies de nos concurrents.

Traités de réassurance

Il est vrai que dans un domaine particulier, nous avons fait des efforts louables. Aujourd'hui, nos traités de réassurance entre institutions coopératives commencent à acquérir une certaine valeur, une certaine ampleur mais il reste encore du chemin à parcourir. Je crois que là également, une coopération plus étroite entre nos diverses institutions pourrait apporter dans le domaine de la réassurance des améliorations qui seraient tout à l'avantage de nos institutions.

Manque de communication

Par conséquent, en face de la lenteur avec laquelle nous évoluons dans le domaine de nos relations inter-coopératives, je me pose souvent la question et je me demande si les coopérateurs que nous sommes sont vraiment imbus de l'esprit de coopération et si nous croyons vraiment que nos institutions se doivent d'être différentes des autres ou plutôt si nous voulons tout simplement copier les grandes institutions capitalistes; quitte à faire gober le tout par nos assurés.

Seulement, je crains que notre manque de communication entre nos institutions puisse un jour nous desservir car si nous oubliions également de communiquer avec des institutions soeurs, je crains beaucoup qu'un jour qui n'est peut-être pas loin, nous oubliions également de communiquer avec ceux qui sont à la base du succès de nos entreprises, c'est-à-dire nos assurés.

Aspect démocratique

En terminant cet exposé, je me demande en toute sincérité si dans nos Coopératives nous nous préoccupons vraiment de l'aspect démocratique de nos institutions et si nous apportons effectivement le souci que nous incombe le fait que nous sommes des institutions coopératives et si nous croyons vraiment que ceux qui font partie de nos entreprises sont véritablement ses propriétaires.

Peut-être, est-ce le manque de respect envers les véritables propriétaires de nos institutions qui nous fait oublier également de communiquer avec d'autres institutions ayant les mêmes buts, le même idéal et le même souci d'apporter un produit meilleur à ses assurés.

Si nous voulons véritablement que nos institutions coopératives se développent dans le climat de coordination, d'intégration et de concentration qui existe actuellement de par le monde entier, nous nous devons, et, c'est un devoir pour nous, dirigeants d'institutions coopératives, de nous pencher sur le problème et de l'étudier avec une grande ouverture d'esprit, oubliant même que nous sommes des employés de nos propres institutions car, parfois, l'intérêt personnel peut obscurcir nos horizons et les limiter à notre propre institution.

(Extrait d'ENSEMBLE, 30-4-70)

L'homme est-il en train de détruire son environnement naturel?

On se demande beaucoup, depuis quelque temps, si l'homme n'est pas en train de détruire son environnement, si, en modifiant l'équilibre biologique de la nature, il ne court pas à sa perte, si le progrès qu'il encense ne lui sera pas finalement fatal?

A dire vrai, le mal a commencé il y a bien longtemps, il y a même plusieurs millénaires. Ce n'est donc point la science, ni le progrès qui en sont responsables exclusivement.

Les peuples chasseurs du Paléolithique, l'âge de la "pierre taillée", vivaient en harmonie avec la nature. Ils se gardaient bien d'épuiser la source de leur nourriture et ne thésaurisaient jamais.

Tout a commencé il y a 8,000 ans

Tout changea avec la venue du Néolithique, l'âge de la "pierre polie", qui apparut 8,000 ans avant le Christ en Orient, et quatre millénaires plus tard en Europe. Aux chasseurs et aux pasteurs nomades, succédèrent alors les agriculteurs sédentaires, producteurs, désormais, de leur nourriture.

Pour survivre, l'agriculteur commença par exterminer systématiquement les herbivores sauvages qui causaient des dégâts à ses champs. Pour trouver de nouvelles terres bonnes à cultiver, il s'attaqua ensuite à la forêt. Pour défendre ses terres, il se mit à faire la guerre.

Le monde actuel, héritier des civilisations agricoles antiques, est le produit des perturbations apportées par l'homme, depuis des millénaires, dans le milieu naturel, dans un souci illimité de domination.

Quant à l'environnement de l'homme, qui se détériore de plus en plus, il est surtout le fait d'inconscience. C'est le cas, notamment, pour les diverses pollutions qui ne devraient plus être depuis longtemps, alors qu'il existe des appareils adéquats pour en venir rapidement à bout.

Du vitriol dans l'air

La pollution qui sensibilise le plus grand public, est, sans aucun doute, celle qui intéresse l'air que nous respirons.

Les foyers domestiques et industriels déversent, dans l'atmosphère, des millions de tonnes d'oxyde de carbone, de poussière, de composants azotés, de substances fuligineuses, de vapeurs diverses.

La combustion du soufre contenu dans l'essence et le gazoil donne du gaz sulfureux que l'humidité de l'air transforme lentement, suivant une formule bien connue, en acide sulfurique, c'est-à-dire en "vitriol".

Chaque année, en France par exemple, la combustion de 80 millions de tonnes de charbon et de 30 millions de tonnes de combustibles liquides libèrent, dans le ciel, plus de sept millions de tonnes de gaz sulfureux.

Le ciel américain reçoit, pour sa part, 70 millions de tonnes d'oxyde de carbone et 25 millions de tonnes d'huile et de substances fuligineuses, entre autres.

Les conséquences? Les arbres des rues et des parcs dépérissent. Les cultures sont atteintes. Les pierres des monuments sont rongées et s'effritent. Les poumons sont irrités. Les organismes vivants de la planète sont touchés.

En plus de cela, il y a les gaz provenant du tuyau d'échappement des voitures et qui contiennent encore des hydrocarbures légers ou lourds, des oxydes d'azote, du gaz sulfureux, des oxydes de plomb dus à certains éléments présents dans l'essence. Cet oxyde de plomb — un violent poison — se retrouve maintenant même dans les neiges polaires.

Il semblerait, après ce triste tableau, que la vie ne soit plus possible sur la terre. Il n'en est rien. Depuis le début du siècle, dans les pays industriels, l'espérance de vie est passée, au contraire, de 48 ans à 72 ans. La pollution de l'air est-elle bénéfique? Certainement pas. L'organisme s'est adapté. Il survit parce que cette pollution n'a pas encore dépassé certaines limites. Mais qu'arrivera-t-il après?

Il suffirait que les responsables, les gouvernements, prennent des mesures efficaces pour que cette pollution cesse immédiatement. Il existe aujourd'hui des appareillages qui peuvent supprimer complètement la pollution provenant des cheminées d'usines ou des voitures. Ils sont coûteux, il est vrai. Pourquoi, malgré cela, ne point les imposer?

La mer: un dépotoir

Bien plus grave est la pollution des eaux, qui exigera des moyens de défense bien supérieurs.

La civilisation industrielle est surtout une civilisation de déchets. Ces derniers iront croissant, ce qui posera de gros problèmes pour le futur. Dans les grandes cités, le tonnage des ordures croît deux fois plus vite que la population.

Depuis toujours, nous prenons les fleuves et les océans pour des dépotoirs. Ce sont eux qui recueillent les eaux d'égouts des centres urbains, en même temps que les déchets des usines. Les détergents, les colorants, les acides tuent les alevins, dépeuplent les cours d'eau et empêchent les bactéries de jouer pleinement leur rôle d'assainissement. La mousse abondante produite par les détergents empêche même l'eau de se réoxygéner.

Il faudrait exiger de toutes les communes importantes une usine de traitement des eaux usées. C'est d'ailleurs une affaire très rentable, car les résidus qui en résultent peuvent être vendus comme engrais à l'agriculture. Il faudrait que toutes les industries prennent certaines précautions et que des contrôles sévères aient lieu. En Allemagne, par exemple, une loi impose même l'emploi de détergents "biodégradables", c'est-à-dire pouvant être éliminés par les bactéries des eaux.

L'océan reçoit encore, dans ses profondeurs, les déchets atomiques, prisonniers dans des fûts de béton. Parfois, il est souillé par les pétroliers. Nous avons connu l'affaire du "Torrey Canyon": 80,000 tonnes de pétrole se sont échappées du navire accidenté, puis celle de la "marée noire" californienne provoquée par un puits sous-marin.

De la part de l'homme, il y a bien d'autres attaques contre la planète.

La croissance des centres urbains qui s'étendent de plus en plus, fait reculer un peu plus chaque jour les cultures, les campagnes, les forêts. Celles-ci sont aussi victimes, bien souvent, des touristes inconscients, et des centaines de milliers d'hectares de bois sont détruits par le feu, comme le Midi de la France. Les abus de la chasse sous-marine et de la pêche (notamment en traînant des filets sur les fonds) dépeuplent les côtes. Une mauvaise réglementation de la chasse fait disparaître, un peu partout le gibier.

Devant toutes ces attaques ou menaces, les pouvoirs publics, enfin, semblent s'alarmer. Il est urgent de définir des mesures pratiques et efficaces en vue d'un accord parfait entre l'habitat et le milieu naturel.

(France Informations, no 25)

Au comité sénatorial des Finances

Deux francophones parlent de bilinguisme en anglais

OTTAWA — Les membres du comité sénatorial des Finances ont entendu, jeudi dernier, le sous-secrétaire Jules Léger, et d'autres hauts fonctionnaires du secrétariat d'Etat leur expliquer le programme gouvernemental d'expansion du bilinguisme.

Le sénateur Louis Beaubien (PC-Québec) a demandé, en français, un relevé par province de la somme de $50,000,000 que le fédéral a accordée, dans ses prévisions, aux subventions pour les programmes provinciaux de bilinguisme.

M. Léger a commencé à répondre en français, mais a été interrompu par le greffier du comité, M. Gérard Lemire, qui lui a souligné l'absence de système de traduction simultanée dans la salle de réunion.

Le sénateur Beaubien a répété sa question, en anglais, et M. Léger lui a répondu, en anglais. L'assemblée de deux heures s'est poursuivie entièrement en anglais.

Un autre poste du budget du secrétariat d'Etat prévoit une somme de $8,000,000 pour une expansion des services de traduction et d'interprétation dans les ministères.

D'autre part, M. Léger a affirmé que le gouvernement s'inquiétait des coûts accrus de l'aide fédérale à l'enseignement supérieur.

Selon le sous-secrétaire d'Etat, le président du Conseil du Trésor, M. C. M. Drury, a rappelé la nécessité de contrôler le programme et en a discuté avec les provinces.

Le comité sénatorial des Finances étudiait un poste de $377,000,000 que le fédéral accordait aux dépenses provinciales à l'enseignement supérieur.

Le sénateur Hartland Molson (Ind.-Québec) a déclaré que le coût du programme augmentait de $50,000,000 par an.

Si la tendance actuelle se maintient, a souligné M. Léger, l'augmentation pourra atteindre 20 pour cent par année, et ce taux est beaucoup trop élevé.



Membre de l'A.B.C. et de la C.W.N.A.

Tirage ABC Certifié

Journal hebdomadaire publié le mercredi par Presse-Ouest Limitée, composé et imprimé par Canadian Publishers (1970) Ltd., 619, avenue McDermot, Winnipeg 2, Manitoba.

Maurice Gauthier, directeur — Jean-Paul Aubry, O.M.I., rédacteur

Toute correspondance relative aux courriers, articles et nouvelles doit être adressée à: **La Rédaction,** La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2, Manitoba (tél.: 775-8443).

Toute correspondance relative aux abonnements doit être adressée au: **Service des abonnements,** La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2, Manitoba (tél. 775-8443).

Toute correspondance relative à la publicité, aux annonces commerciales et aux petites annonces doit être adressée au: **Service des annonces,** La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2, Manitoba (tél. 775-8443).

ABONNEMENT ANNUEL — Canada: $5.00

Ajouter $1.00 par année pour abonnements aux Etats-Unis et $2.00 par année pour abonnements aux autres pays.

Les abonnements partent du premier numéro du mois qui suit la réception de l'abonnement.

Courrier de la deuxième classe — Enregistrement no 0477.

Libre opinion

"La langue d'enseignement"

Les propos de M. René Trudeau au sujet de la langue d'enseignement (Libre opinion, 6 mai) sont une honte pour notre milieu et pour notre groupe franco-manitobain qui cherche à participer à l'épanouissement de la province.

Il se produit, en 1970, une situation paradoxale. Pendant des décennies, les nôtres ont combattu pour que leur héritage soit conservé (on parlait de "survivance"). Aujourd'hui, un gouvernement éclairé et responsable veut accorder une loi permissive qui engage les parents à choisir la langue d'enseignement, et voilà qu'on a la trouille! Cela jusqu'à recourir à toutes sortes d'arguments fantaisistes et matérialistes pour entraver le progrès.

M. R. Trudeau, qui se prétend "ni mouton ni suiveux", est prêt à suivre un type qui n'a même pas le courage d'aller défendre ses opinions à l'émission "Au point". Ça n'est pas du bien solide! Notre ami semble prôner l'assimilation en vue "d'un esprit de concorde". Et bien, nos voisins du sud ont jadis préconisé la théorie du "melting pot" où chaque individu serait un Américain tout court, sans identité culturelle, ethnique ou sociale. Existe-t-il aujourd'hui un pays où il y a plus de discorde? Ça n'a pas marché!

Revenons au Manitoba et consultons la longue liste de médecins, avocats et professionnels qui ont "subi" leur cours classique au Collège de St-Boniface. Sont-ils aujourd'hui des citoyens de seconde classe parce qu'ils sont à même de servir leur clientèle en français? Pour ce qui est du commerce, il y a dans tous nos centres des établissements où nous pouvons faire affaire en français. Est-ce que nous les soutenons?

Le sens des valeurs

Lorsqu'on pense aux "Centennial Newsletters" où le français est inexistant, au choix d'une messe rythmée en anglais pour la fête du centenaire, aux sociétaires francophones de la Caisse populaire qui réclament l'anglicisation des services, etc., etc., on doit se demander ce qui arrive à ce village prometteur d'autrefois que les pionniers avaient doté du nom poétique "d'Ile-des-Chênes".

Et ne nous leurrons pas! Ce ne sont pas les Anglais qui se plaignent. Combien d'entre eux font des efforts concertés pour apprendre le français en vue d'un enrichissement personnel? Ce que nous perdons de vue, c'est que nous appartenons à l'une des deux majorités linguistiques du Canada. Et qu'avec une langue vient une culture, une façon particulière de penser, d'agir, de partager avec son prochain, de le respecter et de **vivre en harmonie avec lui.**

Comment nos enfants pourront-ils intégrer ces vérités fondamentales avec le peu de français qui les entoure aujourd'hui. Les parents ont perdu le sens des valeurs et ils abandonnent la partie.

A l'école, avec un minimum de cours, il est impossible aux professeurs de développer chez les élèves **l'amour de leur langue et le goût de la perfectionner.** D'autre part, les éducateurs reçoivent-ils une préparation pédagogique adéquate pour l'enseignement de la grammaire et de la syntaxe? Pour ce qui est de la langue parlée, comme elle choque les oreilles!

Où est la réponse?

En deux années d'existence, la Société Franco-Manitobaine a réalisé d'énormes progrès. Avec ses programmes d'animation sociale et de séminaires pour la formation de chefs de file, elle a mis toute une population en branle. Mais la S.F.M. ne viendra pas s'imposer dans notre milieu. C'est à nous d'avoir assez le sens de nos responsabilités pour ouvrir nos portes et nos coeurs aux représentants de notre Société, car nous avons grand besoin de secours! Allons-nous relever le défi?

Armelle et Louis Molin,
Ile-des-Chênes, Man.,
le 13 mai 1970.

Prière de noter . . .

Les lettres anonymes adressées à la Rédaction vont droit au panier! L'auteur de la lettre doit donner nom et adresse: le pseudonyme ("nom de plume") n'est pas accepté. Si la lettre est adressée au nom d'un groupe, elle doit porter le nom et l'adresse d'au moins un des signataires.

Plus la lettre est courte, plus elle est lue! Si elle est trop longue, la Rédaction se réserve le droit de l'abréger.

Récit du Centenaire



Le petit gars d'autrefois

Il n'était pas compliqué. Il bornait son existence au patron commun et souvent timide de son temps. Il naissait et ne se souvenait guère des petites années du berceau à sa cinquième année. La différence des sexes ne changeait pas beaucoup les situations. Il était un peu choyé s'il était l'aîné. Tout cela, bien discrètement, parce que les grosses familles étaient à la mode. Ça se suivait comme les barreaux d'une échelle. La maman l'habillait de neuf et lui donnait le plus gros biscuit ou la dernière "léchée" des pots. En revanche il avait commencé ses responsabilités. S'il était à la campagne c'est lui qui apportait à la maison l'eau de la pompe, levait les oeufs, coupait les copeaux, etc.

Il allait à l'école. Pour cela l'habit variait rarement: c'était l'heure des couleurs sombres, des coupes originales, des coutures durables. Personne n'était riche; dans l'habillement, grâce à la propreté, on ne changeait que rarement les pantalons; on les mettait au vent les jours frais. On raccommodait les bas, on lavait les chemises; on ne sortait pas sans le mouchoir qui était bleu ou rouge en semaine. Le dimanche on avait chemise et mouchoir blanc pour aller à la messe. Le petit garçon étudiait le soir et faisait de petits ouvrages; il était heureux quand on l'appelait: "Mon homme"!

Durant les vacances (c'était le temps heureux, car les petits couraient pieds nus comme en défi des conventions) il portait la salopette, grimpait dans les arbres ou se bâtissait un char de course avec de vieilles boîtes. Il avait toujours une faim de loup et se faisait, avec son couteau, de grosses tartines de beurre d'arachides ou simplement des mitons à la crème avec de la cassonade. Avec ses amis il allait se baigner ou pêcher à la ligne, prenant des vers de terre comme appâts. S'il ne restait pas à la campagne, il y avait toujours quelques parents où aller: il écoutait chanter les oiseaux et allait faire des randonnées dans les bois. Dans ses poches pleines à déborder on trouvait des ficelles, des roches brillantes, un couteau, c'est-à-dire toujours de quoi pour bricoler. Il ramassait tout, comme Lucky Pierre dans les livres d'école. Il aimait à jouer des tours pas trop malicieux; mais parfois il dépassait la mesure et devait en subir les conséquences.

Les plus ambitieux se trouvaient de petits emplois, juste assez pour se payer un "show" ou aller au cirque. Sa plus grande joie était de dormir tard, de s'étirer en grande paresse et de faire des plans nouveaux. Surtout il était heureux en vacances et en profitait. Cependant elles ne duraient pas longtemps et bientôt il fallait retourner en classe!

Manie Tobie

Nos lecteurs nous écrivent

Le grand Riel et Jean Allard, M.A.L.

Bravo... Il fallait battre le fer quand il "était chaud". Il l'a fait. Ceci est ma réaction à ce geste superbe de relever un fait qui hélas a déjà atteint l'homme de demain, la jeunesse d'aujourd'hui. Jean Allard s'est calmement opposé à la structure présentée dans un pamphlet du centenaire offert aux étudiants manitobains, le jour commémoratif de l'acte du Manitoba. Il a surgi à la défense de LOUIS RIEL. Après ce temps de cent ans de souvenirs vivants, pourquoi Riel a-t-il encore besoin de défenseur? La pure vérité ne changera jamais, et nous, qui avons l'histoire nette, savons que Riel a été enfin le PERE du Manitoba.

M. Russenholdt (...) semble avoir été le seul (il connait son histoire) qui, comme moi, a enfin attrapé la ligne pour féliciter (...) Monsieur Jean Allard, qui n'avait eu que l'opinion néfaste des anti-Riel. Ce n'est pas trop surprenant. En cette année centenaire — cela c'est mon opinion — Riel est relevé par la foule comme étant le grand Riel. Des deux écoles, je crois que, sincèrement, nos historiens Osler et Stanley ont certainement révélé le fait historique tel qu'il l'était. Les versions françaises n'ont donc pas été en jeu, cette fois. A plusieurs reprises, Monsieur Allard, calme et dans un anglais impeccable, redisait "according to historians..." Cela était le défi nécessaire. Comme je l'ai déjà dit, "Riel n'a pas besoin de monument, son nom restera glorieux pour avoir fait le geste, 'blueprint' ", dit M. Allard, de ce système gouvernemental de notre province. Pauvre Riel, à ce temps-là, il était lucide et sa philosophie droite et renseignée. On ne fait pas allusion à cela. La haine s'est transmise presque inconsciemment par formule écrite ou verbale et, dans bien des instances, fausses et dégradantes. On ne parle pas des autres monuments qui ont été élevés à d'autres gloires...

Moi, ça me touche de près. Je voudrais être un homme pour témoigner. Je suis femme cependant, et trop infirme pour m'énerver. Je remercie donc M. Allard, qui a le courage de ses convictions et qui a si bien rappelé que le sang nouveau porte la bannière du droit. Moi aussi, par alliance proche, je suis apparentée aux LAGIMODIERE, puisque Mme Elzéar Lagimodière était Sara Goulet, soeur de mon grand-père. C'est pour lui surtout, lieutenant de Riel, et mort pour la cause, que je révère obstinément la vérité. N'est-ce pas la cause qui a rendu mon père orphelin à trois ans et qui lui a fait passer sa vie à faire les recherches nécessaires pour dire les faits tels qu'ils l'étaient? On n'a pas relevé le fait de ce cirme qui assassinait un homme sans défense et sans l'avoir jugé. ("This crime, was never brought to justice", Mason Wade, dans THE FRENCH CANADIANS.)

Quatre cousins — Nault, Lépine, et les deux Elzéar, Lagimodière et Goulet — avaient été choisis pour enterrer Thomas Scott. Ils se croisèrent les mains (...) sur le lieu de cette inhumation pour ne pas en révéler le secret. Pour avoir fait cela, plus tard, deux jeunes cavaliers de Wolseley frappèrent Elzéar Goulet à la tête lorsque, à la nage, il essayait de quérir de l'assistance à St-Boniface. Le corps repêché fut veillé par ses deux frères, Roger Sr., célibataire, pour lequel est nommé le Centre Goulet, et Maxime Goulet, le plus jeune, membre du Parlement. Son corps vénéré repose au cimetière de la Cathédrale.

Ironie du sort, tous les documents que j'ai envoyés à la presse anglaise à ce sujet ou sur Riel n'ont jamais été publiés ou reconnus (et il y en a eu plusieurs). Mon frère, Martial Elzéar, a les copies de ces articles. Une composition historique appelée "Why a Goulet Street" m'a été renvoyée. Il faudrait mieux que moi pour relever ce conseil que me donnait mon père de son vivant: "Tiens le coup, je te passe le flambeau. Le Manitoba a une vraie histoire". Merci M. Allard, de nous la conserver. Je termine sur cette pensée véridique. Remarquez que je dis "SI". "S'il y a eu erreur à juger Scott pour sa conduite, plus grande a été l'erreur de pendre Louis Riel".

Manie Tobie,
St-Boniface, Man.,
le lendemain du
Manitoba Day 1970.

Médic-Alert: L'emblème qui sauve des vies

En ville, la circulation du soir était dense et des conducteurs mécontents klaxonnaient furieusement alors qu'une sédan, de couleur verte, ralentissait pour s'arrêter devant une enseigne au néon qui annonçait "Taverne" à grands frais de lumière.

Après avoir jeté un coup d'oeil, les passants, écoeurés, poursuivaient leur chemin. Finalement, un étudiant en médecine, dont la voiture était bloquée par la sédan à moitié garée, essaya de réveiller le conducteur inconscient qui cependant ne semblait pas être sous l'influence de l'alcool. Soudain, à la lueur intermittente de l'enseigne au néon, il remarqua que le conducteur portait un bracelet sur lequel figurait l'emblème des disciples d'Esculape. Au verso de cet emblème il put lire ces mots: "diabétique, donnez du sucre immédiatement".

Au lieu d'appeler la police, l'étudiant appela une ambulance. Ainsi donc, grâce à son bracelet, le conducteur peut encore jouir de la vie.

Un jeune homme inconscient, quoique superficiellement blessé dans un accident d'automobile, portait un bracelet Médic-Alert avec la mention suivante: "Hémophile". Celui-là aussi peut encore profiter du soleil et de la vie.

Un épileptique s'était retrouvé entre les murs d'une prison par deux fois par suite de ses crises, car on croyait qu'il avait un peu trop fêté Bacchus, ce qui avait doublement réduit ses chances de survie. Maintenant qu'il porte un bracelet Médic-Alert, on s'empresse de le conduire à l'hôpital le cas échéant. Grâce à son bracelet, il vivra encore longtemps.

Un officier de la marine, allergique à la pénicilline, tomba sérieusement malade mais, à cause de son bracelet il est toujours parmi nous.

Une étudiante-infirmière de l'Université de Stanford n'ignorait pas qu'en cas d'accident un vaccin anti-tétanique de rappel lui serait fatal et équivaudrait à une sentence de mort. Par conséquent, son père, le docteur Marion Collins, de Turlock, Californie, fabriqua, pour sa jolie fille Linda, un bracelet qu'elle devait porter constamment. Et voilà comment la Fondation Médic-Alert a pris naissance.

Aujourd'hui, plus de 40,000 Canadiens portent des bracelets ou médaillons Médic-Alert sur lesquels figure l'emblème médical reconnu dans le monde entier. Ce nombre augmente d'environ 800 par mois.

Les bracelets et médaillons Médic-Alert sont fabriqués d'acier inoxydable et il en coûte $7.00 pour être membre à vie. Ce prix comprend un bracelet ou un médaillon.

De portée internationale, Médic-Alert, organisme à but non lucratif, a déjà établi des filiales aux Etats-Unis, en Nouvelle-Zélande, en Espagne, aux Pays-Bas, aux Philippines, au Royaume-Uni et en Irlande. De nouvelles filiales se forment dans plusieurs autres pays.

Selon le Docteur Collins, le développement de médicaments miraculeux importe peu si leur administration entraîne maintes complications. Et pourtant combien de médecins, appelés à donner des premiers soins, ne peuvent pas savoir que la victime présente un problème d'ordre médical qui peut s'avérer fatal.

D'après le Docteur Collins, un membre de chaque famille présente un problème d'ordre médical qui n'est pas apparent. En cas de délire, d'inconscience ou de coma, il est bien difficile de connaître le problème du patient, et il faut donc parfois retarder tout traitement qui, d'un autre côté, peut s'avérer urgent ou encore on peut très bien en administrer un qui est loin d'être approprié et qui peut être fatal.

Les maladies chroniques comme le diabète, l'épilepsie et les malades du coeur sont loin d'être les seuls problèmes médicaux. On estime qu'une personne sur dix est allergique au sérum anti-tétanique que l'on utilise couramment contre le tétanos et la diphtérie. Une personne sur vingt est allergique ou développera une allergie à la pénicilline. Des milliers de personnes peuvent mourir par suite d'une injection de morphine, de novocaine ou même après avoir pris de l'aspirine.

Les personnes qui portent des verres de contact ont besoin d'une identification quelconque, car elles peuvent perdre la vue si ces lentilles restent en place. Les personnes ayant subi une laryngectomie (c'est-à-dire qu'elles respirent par une ouverture pratiquée dans le cou), celles qui souffrent d'arthrite ou de rhumatisme ont besoin de cortisone, et les personnes qui présentent un état pathologique, médical ou congénital ont besoin aussi d'une identification quelconque.

Chaque membre Médic-Alert reçoit un numéro matricule qui est gravé sur son bracelet ou médaillon ainsi que le numéro de téléphone de la Centrale de la Fondation, située à Turlock en Californie. Chaque membre reçoit également une fiche, format de poche, sur laquelle se trouve tous les renseignements voulus.

Ce service de la centrale est compris dans la cotisation que le membre doit verser une seule fois dans sa vie. Les dossiers sont classés d'après le nom du patient et aussi d'après son numéro matricule et tout médecin ou personne autorisée peut se procurer ces renseignements, 24 heures par jour, par un simple appel à frais virés. De cette façon et sur un simple coup de téléphone, tout médecin peut obtenir sans délai les antécédents médicaux de son patient qui porte un bracelet ou médaillon Médic-Alert.

Médic-Alert a déjà sauvé nombre de vies, mais le côté le plus important est peut-être la tranquillité d'esprit qu'elle procure aux milliers de personnes qui présentent un problème d'ordre médical.

Etant donné que la Fondation Médic-Alert a été établie en vue de sauver la vie de ceux qui présentent des problèmes d'ordre médical, les demandes d'affiliation sont enregistrées pour ainsi dire sur l'heure.

Nombreuses sont les lettres de remerciement qui viennent remplir les classeurs. Plusieurs commencent ainsi: "Avant de porter votre emblème, la solitude m'effrayait", et la plupart se terminent par "et soyez béni pour votre oeuvre".

Les Associations des Assureurs-Vie, réparties d'un océan à l'autre, s'occuperont de Médic-Alert au cours du mois de mai.

Renseignez-vous auprès de votre agent d'assurance-vie en vue d'obtenir de plus amples renseignements ou des demandes d'affiliation ou écrivez directement à la Fondation Canadienne Médic-Alert, au 174, rue Saint-Georges, Toronto 5, Ontario.

Chronique de CBWFT

Enrico Macias donnera un récital d'une heure

Entre deux "lai lai lai", Enrico Macias chantera douze chansons, à **Zoom,** le dimanche 24 mai, à 10 h 30, à la chaine française de télévision de Radio-Canada.

C'est l'animateur Yves Corbeil qui présentera ce récital du "troubadour de la Diaspora". Enrico Macias interprétera "Le plus beau voyage", "les Gens du nord", "la Première Corrida", "Quand on est amoureux", "Mamie oh! ma mère", "Au talon de ses souliers", "Noël à Jérusalem", "Dès que je me réveille", "le Jeu des gitans", "Paris s'allume", "Dis-moi ce qui ne va pas" et "les Filles de mon pays".

Après les Tino Rossi, Luis Mariano, André Dassary et Georges Guétary, Enrico Macias prend la relève des ténors ensoleillés, en ajoutant au charme latin des qualités d'auteur-compositeur de talent et de virtuose de la guitare.

Adopté par Paris "qui l'a pris dans ses bras", Enrico Macias est né à Constantine, en Algérie. Dès son jeune âge, il chantait avec ses camarades ces chansons folkloriques et ancestrales d'Algérie transmises à travers les générations. Rappelons que dans ce pays chaque famille de pionniers a une chanson qui l'identifie, comme les armoiries illustrent les symboles distinctifs des grandes familles européennes.

Après les événements tragiques que nous connaissons, Enrico Macias s'est installé en France où il devint le chanteur de la nostalgie, le "Tino Rossi des pieds-noirs". Aujourd'hui, Enrico Macias est le chanteur de tous les publics. Sa popularité est telle que tout le monde chante ses refrains. Il faut ajouter que les thèmes qui l'inspirent sont inépuisables. La joie, l'amour, la musique, les filles, la mer et le soleil.

A **Zoom,** les téléspectateurs feront une découverte. Ils entendront Enrico Macias dans un solo de guitare où il interprète le prélude d' "Asturias" d'Albeniz.

Ce **Zoom** en couleur sera réalisé par Pierre Desjardins.

C.L.

Au poste CBWFT

JEUDI 21 MAI

2:00—M. Surprise présente (C)
2:15—La Souris Verte
2:30—Ni oui ni non (C)
3:00—Femme d'aujourd'hui
4:00—Bobino (C)
4:30—Le pirate Maboule (C)
5:00—Bidule de Tarmacadam
5:30—Le trésor du Château sans-nom (C)
6:00—L'homme de Picardie
6:30—Format 30
7:00—Le téléjournal et les nouvelles du sport
7:15—A propos
7:30—Les grands films: "Cargaison dangereuse" (C). Dans la Manche, le commandant d'un navire abandonné est découvert seul à bord. Il est accusé par les membres de l'équipage d'avoir voulu saborder le navire. Le commandant défend sa cause. Réussira-t-il à se justifier? (Américain 1959)
9:30—Le sel de la semaine
10:30—Au point: Emission locale d'affaires publiques animée par Rhéal Teffaine: "Les jeunes et les communications sociales". Participeront à l'émission une quinzaine de jeunes de quinze écoles secondaires différentes.
11:00—Cinéma: "La Colline des potences". Episode de la vie d'un médecin, réfugié dans un camp de mineurs du Montana, pour y oublier le désastre de sa vie conjugale et la perte de son épouse. Il arrache à la mort un homme grièvement blessé et parvient à guérir une jeune Suisse, seule survivante de l'attaque d'une diligence. (Américain 1958)

VENDREDI 22 MAI

2:00—M. Surprise présente (C)
2:15—La Souris Verte
2:30—Oui ou Non (C)
3:00—Femme d'aujourd'hui
4:00—Bobino (C)
4:30—La Ribouldingue (C)
5:00—Yogi l'ours (C)
5:30—Tour de terre
6:00—Les deux D
6:30—Format 30
7:00—Le téléjournal et les nouvelles du sport
7:15—A propos
7:30—La Soeur Volante (C)
8:00—Donald Lautrec "chaud" (C)
8:30—Les règles du jeu (C)
10:00—Format 60
11:00—Cinéma: "Les Aventuriers". L'évolution économique et politique de l'Alaska depuis la première guerre mondiale jusqu'à son annexion aux Etats-Unis. La lutte que se livrent deux pionniers américains, l'un cupide et sans conscience, l'autre honnête et ne cherchant que l'intérêt de son pays. (Américain 1960)

SAMEDI 23 MAI

2:00—L'âge de fer
3:00—Roquet belles oreilles
3:30—Robin-Fusée (C)
4:00—Lassie (C)
4:30—Les aventures célèbres de M. Magoo (C)
5:00—Si jeunesse pouvait
5:30—L'heure des quilles (C)
6:30—Le téléjournal
6:35—Atome et Galaxies (C)
7:00—Cher oncle Bill (C)
7:30—Jinny (C)
8:00—Les grands films: "Chantons sous la pluie" (C). Face à la nouvelle technique des films parlants, un couple célèbre du cinéma muet voit sa gloire compromise. (Américain 1952)
9:52—Politique fédérale: P.C.
10:00—Histoires vraies
10:30—Les couche-tard (C)
11:00—Cinéma: "La foire aux illusions". Les membres de la famille Frake s'apprêtent à participer à la foire annuelle de Dallas. Le père doit y présenter un porc de race; la mère s'est inscrite au concours "mincemeat", tandis que l'aîné des deux enfants participera à une course d'autos. La fille, âgée de dix-huit ans, compte, pour sa part, y rencontrer le prince charmant. (Américain 1962)

DIMANCHE 24 MAI

1:00—L'univers des sports
2:30—Le temps s'ouvre (C)
3:00—D'Iberville (C)
3:30—Langue vivante
4:00—D'hier à demain
5:00—Les visages de l'Eglise
6:00—Au pays des géants (C)
7:00—Quelle famille (C)
7:30—Zoom (C)
8:30—Les B aux Dimanches (C)
10:30—Dossiers
11:00—Cinéma: "L'Homme qui ment". Un homme qui dit se nommer Boris Varissa arrive dans un petit village où l'on honore la mémoire d'un héros de la Résistance. Il se présente comme un compagnon de lutte et fait la connaissance de la soeur et de la femme du disparu. Il entreprend de faire leur conquête en leur racontant ses exploits, le plus souvent imaginaires, avec des détails qui se contredisent. (Franco-tchécoslovaque 1967)

LUNDI 25 MAI

2:00—M. Surprise présente (C)
2:15—La Souris Verte
2:30—Oui ou Non (C)
3:00—Femme d'aujourd'hui
4:00—Bobino (C)
4:30—Grujot et Délicat (C)
5:00—M. Surprise présente (C)
5:30—Aventures du Seaspray (C)
6:00—Au grand air (C)
6:30—Format 30
7:00—Le téléjournal et les nouvelles du sport
7:15—A propos
7:30—Les belles histoires des pays d'en haut (C)
8:30—Ma sorcière bien-aimée (C)
9:00—A la seconde
9:30—Le paradis terrestre
10:00—Les espions
11:00—Cinéma: "La Beauté d'Hippolyte". Le gérant d'un poste d'essence épouse une jolie danseuse de music-hall. La beauté et les allures légères de celle-ci suscitent l'attention des automobilistes et, du même coup, la jalousie du mari. La croyant infidèle, il trompe sa femme avec une amie de cette dernière venue passer quelques jours à la maison. Ayant découvert la chose, elle menace son mari de le tromper à son tour. (Italo-français 1962)

MARDI 26 MAI

2:00—M. Surprise présente (C)
2:15—La Souris Verte
2:30—Ni oui ni non (C)
3:00—Femme d'aujourd'hui
4:00—Bobino (C)
4:30—Sol et Gobelet
5:00—Mini fée (C)
5:30—Techno-Flash (C)
6:00—Skippy le kangourou (C)
6:30—Format 30
7:00—Le téléjournal et les nouvelles du sport
7:15—A propos
7:30—Cinéma du mardi: "Le Diabolique M. Benton". Ayant obtenu de son mari l'aveu du meurtre de sa première femme, une femme s'enfuit pour ne pas subir à son tour le même sort. Elle ne peut apporter la preuve de culpabilité de son diabolique époux, et la police à qui elle demande protection répond qu'aucune charge ne pèse sur le meurtrier, les experts ayant officiellement conclu que la jeune femme s'était suicidée. (Américain 1957)
9:00—Rue des Pignons (C)
9:30—Moi et l'autre (C)
10:00—Format 60
11:00—Ciné-club: "Tout est à vendre". Un homme essaie de monter dans un train en marche mais il tombe et est précipité sous les roues. Deux personnes partent à sa recherche. (Polonais 1968 — sous-titré)

MERCREDI 27 MAI

2:00—M. Surprise présente (C)
2:15—La Souris Verte
2:30—Oui ou Non (C)
3:00—Femme d'aujourd'hui
4:00—Bobino (C)
4:30—Fanfreluche
5:00—Walt Disney présente (C)
6:00—Les deux D
6:30—Format 30
7:00—Le téléjournal et les nouvelles du sport
7:15—A propos
7:30—La bohème
8:00—Cinéma: "Sables brûlants" (C). Les ruines de Pétra, riches en trésors archéologiques, suscitent la convoitise de jeunes Israéliens qui risquent leur vie pour passer la frontière. Une aventurière dont l'ami est demeuré dans les ruines à la suite d'une blessure organise une expédition avec quatre camarades dont un anthropologue. Une fois sur place, l'un d'eux trahit les compagnons et se sauve avec les papyrus trouvés près du blessé. (Allemand 1960)
9:30—Prenez le volant
10:00—Les incorruptibles
11:00—Ciné-nuit: "Le Vrai coupable". Dans un terrain vague, on découvre le cadavre d'une fille. L'autopsie révèle que la malheureuse est morte des suites de manoeuvres abortives. Une enquête permet de pincer le coupable. (Français 1951)

A l'Affiche

A l'université

La Galerie l.l.l. de l'édifice de l'école des Beaux-Arts de l'université de Manitoba a récemment revisé son programme d'exposition d'été. A compter du 22 mai jusqu'au 10 juillet, on pourra voir des oeuvres des diplômés de cette année et, du 27 mai au 17 juillet, celles des membres du personnel.

Film du jeudi

Le dernier film de la saison portera sur Amedeo Modigliani; l'art folklorique américain et "Sun Flight", récit mythologique de Dédale et Icare.

On est prié d'apporter son goûter et le café sera servi par les membres du Comité des dames.

"Démasquons un tueur"

Sous le patronage du Winnipeg Al-Anon Intergroup, les dames du National Council of Jewish Women, section de lecture de pièces sur la santé mentale, présenteront "Lady on the Rocks", pièce portant sur un sujet d'actualité, à l'école des infirmières de l'hôpital général de Winnipeg, 700, avenue McDermot, le dimanche 31 mai, à 8 h 30 du soir.

Ecrite par Elizabeth Drake à la demande du Conseil national sur l'alcoolisme des Etats-Unis, cette pièce a été jouée plus de 800 fois depuis sa première présentation en 1966.

Comme l'alcoolisme est une maladie dont souffrent 20,000 Manitobains, le groupe des "Al-Anon" (membres et amis du malade) cherchent à le comprendre et à l'aider.

Une période de discussion aura lieu après la présentation d'une demi-heure. Mgr C. Empson et un groupe de membres de "Al-Anon" répondront aux questions des intéressés.

Le public est invité et l'entrée est libre.

FILMS à l'écran

THE BALAD OF CABLE HOGUE

Technicolor. Western réalisé par Sam Peckinpah.

Pour se reposer sans doute de la violence de son film précédent "The Wild Bunch", Peckinpah a composé là un western détendu, dominé par la gaillardise et la joie de vivre. Le décor y est presque limité au seul point d'eau exploité par le héros en plein désert et les personnages sont réduits à une demi-douzaine. Le cinéaste manifeste pourtant avec virtuosité son sens de l'image et surtout sa façon particulière d'évoquer cette époque de la fin du vieil Ouest qu'il affectionne. L'interprétation est d'un naturel savoureux.

Ce western comique fort savoureux met en scène des personnages aux moeurs primitives. Il donne lieu à des scènes provocantes et à une présentation irrévérencieuse de la religion.

• • •

THE LAWYER

Drame policier réalisé par Sidney J. Furie.

Le sujet est en soi assez conventionnel et ressemble à ces enquêtes menées si souvent à la télévision par Perry Mason. Le réalisateur s'efforce d'y introduire de la vie en multipliant les détails caractéristiques dans l'observation des personnages et en tablant sur les effets insolites dans le montage et les prises de vue. Il arrive ainsi à capter l'attention même si la gratuité de ces trucs apparait à l'évidence. L'interprétation est le fait de comédiens peu connus mais au talent sûr.

Ce drame policier alerte fait ressortir les aléas de la justice humaine. L'exposé de l'affaire comprend des détails scabreux et des scènes osées.

• • •

IN SEARCH OF THE CASTAWAYS

Film d'aventures réalisé par Robert Stevenson avec Hayley Mills, Maurice Chevalier et Wilfrid Hyde-White, d'après le roman "Les Enfants du capitaine Grant" de Jules Verne.

Tremblement de terre, avalanche, inondation, incendie, cyclone, mutinerie, capture, évasion, les aventures et les catastrophes ne manquent pas aux héros de ce film qui traversent tout cela avec le sourire. Car c'est sous le signe de la bonne humeur et même parfois de la poésie que se déroule cette histoire aux péripéties variées. Ajoutez à cela le charme de la couleur et l'aisance des interprètes, ne cherchez pas trop la vraisemblance, et vous avez là un spectacle qui ravira les jeunes et plusieurs de leurs aînés.

Appréciation morale: Malgré quelques moments de tension, ce film constitue un sain divertissement.

• • •

THE LION IN WINTER

Drame historique réalisé par Anthony Harvey.

L'origine théâtrale du film est évidente car le dialogue est abondant; et on y trouve même des complaisances et des facilités. Il reste que le sujet de ces disputes familiales autour d'un trône est d'un intérêt passionnant et que le réalisateur a su créer la tension nécessaire pour le maintenir à un haut degré, fortement aidé en cela par le jeu puissant de Peter O'Toole et l'expérience de Katharine Hepburn.

Ce film intéressant montre comment l'ambition et la soif du pouvoir amène la désunion d'une famille. L'intrigue contient des allusions à des moeurs désordonnées.

• • •

WOMEN IN LOVE

Drame psychologique réalisé par Ken Russell, d'après le roman de D. H. Lawrence.

On sent tout au long du film le souci du réalisateur d'être fidèle à ses sources littéraires tant sur le plan de l'anecdote que sur celui de l'esprit. La construction est épisodique et l'intérêt n'est pas d'une force constante, mais on ne peut manquer d'être frappé par la riche illustration de l'ensemble ainsi que par l'habile évocation des années 20 et du milieu décrit. L'interprétation, sobre et juste, est assurée par des comédiens de grand talent.

Par ailleurs, cette adaptation soignée d'une oeuvre littéraire présente des observations cruelles sur une société en décadence. On y prône la mise à l'écart de toute contrainte dans les relations amoureuses et l'ensemble contient des scènes déplacées.

Le disque en 1970

La gravure du son est née il y a moins d'un siècle (il y a très exactement 93 ans), et les plus anciennes "maisons de disques" françaises (aujourd'hui, on dirait des "éditeurs") ont près de soixante-dix ans.

Au début, il s'agissait en réalité d'un "gadget", d'un jouet pour les foires, et il a fallu toute la foi des premiers inventeurs et promoteurs pour donner à ce jouet un prestige commercial en obtenant que des "vedettes" acceptent de se laisser enregistrer. Curieusement, le grand rival du disque fut le "piano expressif" (piano à rouleaux), sur lequel Debussy a enregistré nombre de ses oeuvres, alors que nous ne possédons de lui que deux ou trois documents phonographiques.

Il est vrai qu'à l'époque, le piano expressif représentait déjà un sérieux degré de "haute fidélité", alors que le disque... Debussy est mort en 1918; les procédés d'enregistrement électrique ne sont apparu qu'en 1925, et la haute fidélité vingt ans plus tard... Puis en 1948, à New York, la Columbia (précédant de quelques mois le 45 tours RCA Victor) présentait le disque de longue durée 33 tours. Dix ans après, en 1958, la stéréophonie était commercialisée...

Il nous a paru utile de rappeler ces grandes étapes avant de donner quelques statistiques concernant l'industrie phonographique. Nous avons pris comme éléments de référence l'année 1968, et les chiffres collectés par le Centre d'Information du Disque et la revue Diapason.

63 millions de disques

Il s'est vendu dans le monde, en 1968, 1,141 millions de disques dont 521 en Europe (soit 45,6%). Sur ces 521 millions, trois pays européens (Allemagne Fédérale, France, Grande-Bretagne) représentent à eux seuls plus de 44% de cette vente (230 millions) si l'on comprend l'U.R.S.S. et 68,45% sans l'U.R.S.S.

Il est intéressant de noter que la France vient en 6e position dans la production mondiale, avec 63 millions de disques, après les Etats-Unis (379), l'U.R.S.S. (184), le Japon (106), la Grande-Bretagne (98) et l'Allemagne Fédérale (69). Elle se situe au 2e rang du Marché Commun, au 4e de l'Europe et au 6e du monde, quant aux ventes effectives. Ajoutons que, pour l'année prise en référence, les exportations françaises ont été de 13% du chiffre d'affaires total qui, lui, était légèrement supérieur à 300 millions de francs.

Sur ce chiffre, les 3/4 proviennent, en France, des disques de variétés, le dernier quart du classique qui est en progrès sensible, tout particulièrement grâce à la musique contemporaine et aussi aux séries économiques.

Si l'on compare le disque et le livre, nous relevons que l'un, le livre, est considéré comme un objet culturel; l'autre, le disque, comme un objet de luxe. Dans le premier cas (quelque soit le genre de l'ouvrage publié), la T.V.A. est de 7%; dans le second, même si le support véhiculé est Debussy, Brassens ou la Comédie Française, la T.V.A. est de 33%.

Le prix de "La minute enregistrée"

Pourtant si le disque n'a pas un siècle, face au livre imprimé vieux d'un demi-millénaire, le disque, incontestable moyen de culture et d'enseignement, a fait beaucoup ces dernières années pour proposer la "minute enregistrée" à un prix de plus en plus bas.

Il y a vingt ans, la Neuvième (nous sommes dans l'année Beethoven) était gravée en 4 faces nécessitant l'achat de deux disques à 37 F soit 74 F. Aujourd'hui, par un système de prélecture avant gravure appelé "pas variable", le burin creuse un sillon plus ou moins large en fonction de l'intensité sonore à "loger" alors que précédemment la largeur du sillon était la même sur toute la face; certaines "Neuvième" sont gravées, même en stéréophonie, sur deux faces.

Ajoutons que, parallèlement à l'avènement de la stéréophonie, le vieillissement du fond de catalogue monophonique a incité les éditeurs à proposer des enregistrements monophoniques, remarquables mais prématurément vieillis par le progrès technique, en série économique. L'expérience fut, commercialement heureuse et, le sain jeu de la concurrence aidant, la stéréphonie fit son entrée dans les séries économiques.

Si nous consultons le Catalogue Général des disques classiques disponibles en France édité par la revue Diapason, nous constatons qu'il y a actuellement sept éditions de l'oeuvre que nous avons pris en exemple en un seul disque, dont trois en stéréophonie, les autres éditions étant proposées en trois faces; si l'on ajoute que l'une de ces éditions stéréophoniques est proposée en série économique, le discophile français peut s'offrir aujourd'hui la Neuvième pour 21 F au lieu de 74 F.

Le MIDEM

La France a la chance de recevoir depuis 3 années, à Cannes au MIDEM (Marché International du disque et de l'édition musicale) les éléments les plus représentatifs du monde du disque.

Pendant huit jours, courant janvier, Cannes devient la capitale mondiale du disque, un peu comme Francfort est pendant sa foire, la capitale du livre. Malheureusement, le MIDEM est réservé aux professionnels et le public n'y est pas admis. Par contre, les discophiles français sont informés par la presse spécialisée et France-Musique pour le classique; la grande presse, France-Inter et les postes périphériques pour les variétés.

Néanmoins, il est à noter, et c'est un espoir pour la musique classique, que depuis quelque temps les postes commerciaux (Europe no 1 et RTL) lui réservent quotidiennement une excellente tranche horaire; c'est une preuve supplémentaire, après la période un peu décadente du "yé yé", que peut être grâce à la "pop music", les jeunes portent de plus en plus d'intérêt à la bonne musique et qui sait, grâce à Pierre Henry ou Xénakis ou Stockhausen, viendront à Stravinsky, Beethoven, Mozart et Bach... ou Vivaldi dont Radio-Luxembourg, il y a peu de temps, a fait un "tube" avec un de ses concertos par les Solisti Veniti (Erato), voulant prouver (à lui-même... et à ses annonceurs) son influence sur ses auditeurs. Il y a encore deux ans, l'expérience n'aurait pas été tentée avec un produit classique. L'on aimerait que les Académiciens qui décernent des prix aient, avec des oeuvres moins faciles, un tel impact sur les "consommateurs".

Mis à part quelques Académies spécialisées (jazz, lyrique) il existe en France l'Académie Charles Cros et l'Académie du Disque Français; on leur reproche parfois des palmarès trop copieux mais nous avons souvent remarqué que les éditeurs étrangers sont les plus flattés de leurs disques primés à Paris.

Il faut encore noter un "prix du disque à rebours" décerné par le public lui-même à partir de sélections établies par un jury spécialisé. Après diffusion sur les antennes de l'O.R.T.F. des enregistrements sélectionnés, catégorie par catégorie, les auditeurs votent et le disque qui a remporté le plus de voix dans sa catégorie obtient le prix; il s'agit du "Prix des discophiles" qui ne décerne que dix récompenses annuellement.

Enfin compte tenu de la qualité de plus en plus grande des collections économiques un nouveau prix réservé aux disques bon marché doit voir le jour sous peu.

1970 sera l'année Beethoven bien entendu, mais aussi pour le grand public la révélation des disques bon marché et de qualité (tant musicalement que techniquement), ce qui allait rarement de pair jusqu'ici. Malgré la bande sous toutes ses formes, et le système vidéo qui s'annoncent (bande son plus image, cette dernière reproduite sur un téléviseur), le disque sera encore pendant des années une source de joies pour les mélomanes.

Georges Cherière
(France Information, no 25)

Cinq cantatrices célèbres sur le jury du Concours international de chant de Montréal

MONTREAL — Sept personnalités prestigieuses du monde musical, dont cinq cantatrices célèbres dans le monde entier, feront partie du jury du Concours international de chant, qui se déroulera à Montréal du 31 mai au 14 juin. Ce sont mesdames Licia Albanese, Pierrette Alarie, Rose Bampton, Natalie Dmitriyevna Spiller, Maria Stader et messieurs Pierre Bernac et Stefanescu Goangà.

La cantatrice d'origine italienne, Licia Albanese, grande vedette du Metropolitan Opera de New York depuis 1940, est considérée comme la meilleure interprète au monde des héroïnes de Puccini, notamment Madame Butterfly et Mimi de la Bohême.

La réputation du soprano canadien, Pierrette Alarie, a depuis longtemps franchi nos frontières, puisque madame Alarie a fait carrière en Europe, s'illustrant à l'Opéra de Paris, dans les grands festivals européens et en concert avec les orchestres symphoniques les plus réputés.

Madame Maria Stader, de Suisse, poursuit depuis ses débuts à Genève en 1939 une brillante carrière d'artiste de concert et a acquis une réputation internationale dans ce domaine, particulièrement comme interprète des oeuvres de Mozart.

Le baryton français, Pierre Bernac, fit équipe en 1935 avec le compositeur et pianiste Francis Poulenc dans le but de promouvoir une nouvelle forme d'exécution de la poésie lyrique. Pendant 25 ans, ils donnèrent ensemble des centaines de récitals à travers le monde. En plus d'être professeur à l'Ecole normale de musique de Paris, M. Bernac se rend chaque année à Londres diriger des classes publiques et aux Etats-Unis à titre de professeur invité dans les universités américaines.

"Le temps s'ouvre"

"Une Eglise du dimanche" — Nous connaissons tous l'importance de la messe du dimanche pour les chrétiens. Au point que certains réduisent leur religion à cela. Une semaine païenne avec un dimanche dévot, cela peut-il donner une vie chrétienne authentique? N'arriverait-on pas à une réduction dangereuse de la foi aux seules choses domestiques ou à des chapelles fermées? Voir "Le temps s'ouvre" au Canal 3, le dimanche 24 mai, à 2 h 30.

C'est la grosse caisse qui fait boum, boum . . .

La Fédération de Montréal des Caisses Desjardins s'est mérité un trophée pour sa campagne de publicité radiophonique avec la chanson "C'est la grosse caisse..."

L'auteur de cette chanson est Marcel Lefèbvre alors que l'enregistrement musical est de François Cousineau.

Cette chanson produit un impact considérable à Montréal et sa diffusion est abondante. Ainsi, en une seule semaine, les auditeurs de la région montréalaise peuvent entendre cette chanson pas moins de 45 fois aux stations radiophoniques. Ce message publicitaire est même diffusé la nuit.

Voici le texte de la chanson:

"C'est la grosse caisse"

C'est la grosse caisse qui fait
boum, boum, boum
C'est la petite caisse qui fait
tac, tac, tac
C'est la bacaisse dans l'fonds d'la boite à bois
qui swing tout l'temps accrochée à ton bras.
C'est la grosse caisse qui fait
boum, boum, boum
C'est la petite caisse qui fait
tac, tac, tac
Mais y a que les CAISSES DESJARDINS
qui sont pop, pop, pop, pop, pop, pop... populaires

(Extrait d'ENSEMBLE, 30-4-70)

Le baseball s'organise à Notre-Dame-de-Lourdes

A l'occasion du Centenaire du Manitoba, la population de Notre-Dame-de-Lourdes se propose un grand tournoi de baseball pour le dimanche 19 juillet. On y admettra les catégories "Senior" et "Junior" et les gagnants auront des prix plus considérables que par le passé.

Le comité responsable du tournoi est formé de MM. René Comte, Marcel Roch et André Comte. On a construit trois estrades au coût global de $3,000. C'était un projet approuvé par la Corporation du Centenaire. Le travail a été réalisé par MM. Paul Dansereau et Roland Brouzes, de "Paul Fix-it-up-Shop".

Nouveau président

Le club de baseball du Centenaire de Notre-Dame-de-Lourdes s'est donné une nouvelle administration, lors de son assemblée générale du 4 mai. M. René Comte a été élu président; M. André Dacquay, vice-président, et André Comte, secrétaire; MM. Gérald Vigier et Maurice Muller sont les entraineurs. L'équipe portera un uniforme flambant neuf cette année.

La nouvelle saison de la "Ligue Sud-Centrale de Baseball" commencera le 27 mai. La ligue a son bureau à Cypress Hills cette année. Son président est M. René Aubry.

Voici les grandes dates sportives de Notre-Dame-de-Lourdes pour cet été: le grand tournoi de baseball le 19 juillet; l'exposition agricole les 25 et 26 juillet; le tournoi de fastball pour hommes et femmes le 9 août.



Une partie des quelque cinquante participants de la session d'information qui s'est tenue mercredi dernier, à l'hôtel Niakwa de St-Boniface, sous les auspices du Directorat économique de la Société Franco-Manitobaine. A cette occasion, des représentants du ministère fédéral de l'Expansion économique et du ministère provincial de l'Industrie et du Commerce ont donné des renseignements sur les formes d'aide que les deux gouvernements sont prêts à accorder pour le développement économique et industriel de diverses régions.

Les Canadiens de Naissance, Assemblée 127, St-Boniface

Réunion

Le jeudi 14 mai avait lieu la réunion régulière des membres de l'Assemblée 127 des Fils Natifs, dans leur local, 230, boulevard Provencher, St-Boniface.

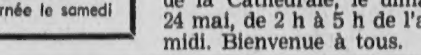
Encore une fois, nous avions le bonheur de constater la bonne marche des choses de notre assemblée, grâce au dévouement inlassable de nos officiers et membres réguliers.

Banquet

Pour clôturer la saison d'activités de l'Assemblée 127, St-Boniface, des Fils Natifs du Canada ,un banquet, suivi d'une soirée dansante pour tout les membres et leurs épouses, aura lieu dans nos salles, 230, boulevard Provencher, le jeudi 28 mai 1970, à 6 h 30 du soir.

Nos malades

Nous vous recommandons une fois de plus tous nos chers malades, à savoir: MM. Auguste Pichette, Paul Dubois, Arthur Dufault, Charles Dufault, Damien Pelland et Charles-Etienne Huot. Une visite à l'hôpital ou à domicile saura leur faire plaisir. Pour ceux qui désirent soit connaitre leur adresse à domicile, ou tout autre information à leur sujet, veuillez s'il vous plait communiquer avec le bureau des Canadiens de Naissance, 230, boulevard Provencher, St-Boniface.



Petite note

Un thé, organisé par les personnes âgées, aura lieu dans les salles du Club Kiwanis au Centre Culturel, 345, avenue de la Cathédrale, le dimanche 24 mai, de 2 h à 5 h de l'après-midi. Bienvenue à tous.



A l'occasion de la journée d'information sur l'expansion économique au Manitoba français, le Directorat économique de la S.F.M. s'est rencontré avec un représentant du gouvernement fédéral. Ci-dessus, de gauche à droite: MM.Albert Ronceray, Albert Vielfaure, président du Directorat économique, Robert Montreuil, du ministère fédéral de l'Expansion économique, l'abbé Georges Damphousse, Raynald Labossière et Etienne Bohémier.

Le ski français; les incidences économiques du ski de compétition

Le 16 mars dernier, la France remportait — entre autres — les quatre premières places féminines de la coupe du monde de ski. Un mois auparavant, aux championnats du monde de Val Gardenna, les Français se distinguaient brillamment. Ces succès, suite logique de dix années de triomphes, sont dûs pour une bonne part à la solide équipe forgée par quelques hommes: Honoré Bonnet, Jean Béranger, Sulpice, etc., les entraineurs.

Aucun pays ne possède une organisation de soutien aussi efficace que l'Organisation française, même pas l'Autriche et la Suisse, deux pays voués pourtant de tous temps au ski alpin.

Chez eux, et dans les autres pays, les fabricants de skis, de chaussures de ski, se livrent une concurrence farouche qui ne profite guère aux skieurs. Les industriels français, eux, conscients de l'extraordinaire tremplin publicitaire que représentent les victoires de l'équipe de France, se sont constitués en "pool". Actuellement, ce "pool", créé en 1953, compte 20 fabricants de matériel et d'équipement de ski. Le montant annuel de son aide aux coureurs "tricolores" se chiffre aux alentours de deux millions de francs.

Le "pool" fournit des skis, des souliers, des combinaisons, des bâtons à tous les membres des sélections françaises. De surcroit, des techniciens que l'on appelle "ski-men", sont en permanence à la disposition des coureurs pour préparer le matériel. Ils étaient 25 à Val Gardenna pour les championnats du monde.

Les coureurs sont donc assurés d'avoir le matériel le plus au point, technologiquement parlant, l'équipement qui leur permettra de gagner quelques centaines ou même quelques dixièmes de secondes.

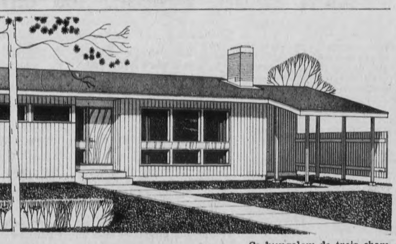
Les combinaisons, par exemple, élément important pour le coureur, sont testées très soigneusement afin d'offrir la plus minime résistance à la vitesse: cette année, à la suite d'essais en soufflerie et de tests effectués sur le terrain, les sélectionnés français pour les épreuves de descente aux championnats du monde, ont étrenné de nouvelles combinaisons en soie traitée aux silicones et pourvues de sangles réglables reliant les épaules aux genoux et destinées à permettre au coureur de garder plus aisément la position de recherche de vitesse. Il en est de même pour les skis et les chaussures fabriqués par les industriels du "pool" de l'équipe de France.

En contrepartie de leur aide, et de leur collaboration à la victoire, les industriels ont l'exclusivité de l'exploitation publicitaire des performances des champions et championnes qu'ils équipent.

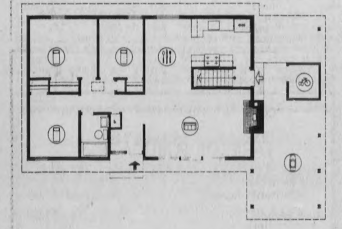
Outre cet appui publicitaire, les compétitions permettent la mise au point d'un matériel nouveau et d'accélérer la recherche. Le nouveau matériel mis au point est, en quelque sorte, testé par les coureurs et peut ainsi — en toute sécurité — être diffusé à grande échelle pour "Monsieur Tout-Le-Monde" du ski. Car la compétition n'est qu'une infime partie de "l'industrie" du ski; on compte en France actuellement près de 2 millions de skieurs et on estime que leur nombre croitra de 13% chaque année en 1970 et 1972. Et l'attrait de la neige s'étend chaque année, une neige qui a de curieux reflets d'argent!

Néanmoins, la clientèle française et la clientèle étrangère, puisque le "pool" exporte 75% de sa production, bénéficient grâce à la compétition des tout derniers perfectionnements.

Catherine Ruelle



MODÈLE 232



Ce bungalow de trois chambres, conçu par la Société centrale d'hypothèques et de logement, assure une séparation bien nette et bien isolée entre les aires de séjour et de repos. Les pièces qui sont bien délimitées donnent quand même une sensation de spaciosité.

La cuisine, la salle à manger et le vivoir donnent l'un sur l'autre, ce qui permet de mieux circuler et facilite la disposition du mobilier. Le vivoir est doté d'un foyer. Le chauffage et le lessivage sont groupés au sous-sol autour des marches, de sorte que le reste du sous-sol est tout à fait dégagé et peut être subdivisé comme on le désire. L'abri d'auto comprend un endroit pour y entreposer des outils de jardinage et autres articles semblables.

L'aire de parquet est de 1,072 pieds carrés; les dimensions extérieures sont de 53 pieds onze pouces sur 32 pieds cinq pouces. Les épures de ce modèle de maison, qui porte le numéro 232, sont en vente à un prix minimal à tout bureau de la Société centrale d'hypothèques et de logement.

Une variation de ce plan, soit le modèle 231, est aussi disponible. Ces deux modèles sont identiques sauf l'arrangement des fenêtres et le fini extérieur. Le modèle 231 ne comprend pas d'abri d'auto, ce qui fait que ses dimensions extérieures sont de 41 pieds huit pouces sur 24 pieds quatre pouces.

Renseignements au sujet des épures

Pour se procurer les épures de tout modèle de maison illustré dans ce journal, il suffit de s'adresser à la Société centrale d'hypothèques et de logement. Chaque série de quatre copies coûte $15.00, plus les taxes municipales et provinciales, s'il y a lieu. Toute copie supplémentaire peut s'obtenir à raison de $3.75 chacune, plus les taxes.

Dans toute commande d'épures, il faut indiquer le numéro du modèle de maison en question. Il n'est pas permis de retourner ou d'échanger ces épures. Afin de faciliter l'expédition des épures, il faudrait adresser les commandes au Chef du Département des services de bureaux, Société centrale d'hypothèques et de logement, Ottawa 7, Ontario.

Le Pape Paul VI fête 50 ans de sacerdoce

Sa Sainteté le Pape Paul VI a célébré le 50e anniversaire de son ordination sacerdotale le 17 mai, dimanche de la Pentecôte.

En effet, le Saint-Père a été ordonné prêtre le 29 mai 1920, à Brescia, ville du nord de l'Italie. Le Pape a oeuvré de longues années au Vatican, à la Secrétairerie d'Etat, puis il fut évêque de Milan avant de devenir évêque de Rome et pasteur de toute l'Eglise.

A l'école Langevin

Le 15 mai, à l'école élémentaire Langevin de Saint-Boniface, les parents vinrent applaudir leurs enfants. Soeur Evelyne Brodeur, principale, fut heureuse de présenter le programme bilingue qu'elle-même et ses dévouées institutrices avaient préparé.

Monsieur l'inspecteur S. G. Denham et le Père Albert Joyal, aumônier, honorèrent les élèves de leur présence.

De jolis minois apparaissaient par groupes sur le théâtre, et chaque famille eu le plaisir de reconnaitre le sien ou les siens car tous y passèrent. Il y eut exercices rythmés, chants dont "Le petit canard", "La Bohème", "Belle alouette grise", "Les Conseils du vieux moulin"; récitations: "Le petit poisson" et "Centenaire de Manie Tobie" et de l'accordéon.

Près d'une trentaine de petits pianistes, choisis par la maitresse de musique, apportèrent leur contribution à la fête.

Comme dernier numéro, une scène biblique tout à fait dans le ton du temps pascal: "Les disciples d'Emmaüs.

Un café fut servi aux adultes pendant que les enfants dégustèrent de la crème glacée.

Félicitations à tout le personnel de l'école Langevin et à tous les élèves. Un désir fut exprimé: que ces fêtes se renouvellent plus souvent.

L'an prochain, les garoçns auront de petites amies dans leurs classes, car les filles seront acceptées comme externes. De plus, les Missionnaires Oblates offrent la 7e année pour les externes.

Un témoin

Ouverture à Montréal de la première agence portugaise de promotion commerciale

MONTREAL — La première Agence portugaise d'information, de commerce et de tourisme à s'installer au Canada a été inaugurée à la fin-avril à la Place Bonaventure. Par l'entremise de cette agence, le Portugal espère attirer particulièrement les hommes d'affaires à investir dans le pays. C'est aussi le premier pas vers des relations commerciales, industrielles et touristiques que le Portugal veut intensifier avec le Canada.

D'après le Bureau fédéral de la statistique à Ottawa, la balance commerciale entre le Canada et le Portugal métropolitain (zone Escudo) s'est soldée en 1969 par un excédent de $9 millions en faveur du Portugal.

Membre de l'Accord général sur les tarifs et le commerce (GATT), le Portugal appartient également à l'Organisation de coopération et de développement économique (OCDE) et à l'Association européenne de libre échange (AELE). Son adhésion à l'AELE lui ouvre l'accès à un marché de plus de cent millions de consommateurs, franc de droit.

Visitons notre pays

L'organisation du voyage

(Suite)

L'organisation, c'est le travail d'état-major de votre future expédition. Dans l'armée, on l'appelle la logistique. Elle s'applique au mouvement et au ravitaillement: lieu de destination, moyens d'hébergement, genre de repas prévus.

Pour qui veut voyager sans ennuis, le temps et l'organisation des détails matériels sont des facteurs décisifs. Il faudra certes modifier certains plans à cause des circonstances, mais il vaut mieux, tout compte fait, se tracer un plan que de s'exposer à se lever le matin sans avoir la moindre idée de la façon dont on va occuper sa journée ou à arriver à l'étape le soir sans savoir si l'on trouvera un endroit pour coucher.

Le plan de vacances n'a pas pour but de nous astreindre à un programme rigide, mais de nous offrir une base solide dont nous pourrons nous écarter sans crainte s'il y a lieu. Le voyageur prudent règle les petits problèmes d'avance. Suivant le conseil des bons cavaliers, il s'assure que sa selle est bien posée et que la sangle est serrée, puis il se renverse en arrière pour jouir de sa chevauchée.

Il est sage de se renseigner sur un endroit avant de le visiter. Mieux vous le connaitrez, mieux vous serez en mesure d'employer votre temps avec profit. Si vous avez deux semaines de vacances, vous disposez de 336 heures. Vous en consacrerez 112 au sommeil et 42 aux repas. Il vous restera 182 heures pour vous promener et chaque minute de ces heures est extrêmement importante pour le succès de votre voyage.

Informez-vous des manifestations touristiques prévues dans la région: festivals, compétitions sportives, expositions et fêtes locales. Faites-vous d'abord un programme général portant sur la totalité de vos vacances, puis prévoyez deux ou trois activités différentes pour chaque jour. Huit heures d'affilée à regarder les oiseaux, à faire du canoë, à courir les magasins ou à faire de l'alpinisme, 'c'est beaucoup trop à la fois.

Un moyen classique de gâcher un voyage de vacances, c'est de tenter de voir "tout ce qui est à voir". Recherchez plutôt les choses les plus typiques dans le domaine qui vous intéresse. Il n'est pas nécessaire de visiter chaque petit port de la péninsule Avalon, ni chaque salle du Royal Ontario Museum, ni chaque village de la province de Québec.

S'il existe, dans la région où vous vous arrêtez, des services d'excursions en autobus, profitez de cet excellent moyen d'obtenir une vue d'ensemble des lieux. Le parcours assure une connaissance suffisante de nombreux points remarquables, comme les bâtiments municipaux, les universités, les églises, les quartiers résidentiels, les chutes d'eau, les parcs, etc. Une fois que vous aurez vu ces endroits en excursion, vous serez libre de choisir les curiosités d'un intérêt particulier auxquelles vous voulez consacrer un peu plus de temps.

(à suivre)

Bulletin mensuel de la B.R.C., mars 1970.

Chevaliers de Colomb



Conseil St-Boniface no 3158

Mois de Marie

"C'est le mois de Marie, c'est le mois le plus beau! A la Vierge chérie, disons un chant nouveau." Les paroles de ce cantique que l'on entend plus guère nous rappellent des souvenirs nostalgiques.

Pour une occasion comme celle du 24 mai, nous espérons une bonne assistance. Mais, beaucoup, en cas de belle température, préfèrent se rendre à leur chalet d'été, à la plage ou à la pêche, plutôt que de venir assister à la messe et à la récitation du chapelet en plein air, devant la Basilique.

Pique-nique

N'oubliez pas le pique-nique annuel du 14 juin. Si nous regardons cette année colombienne qui s'achève, nous pouvons penser qu'il n'y a qu'un président pour toutes les activités. Ne pensons pas que H. L. fait tout tout seul. Il reçoit beaucoup d'appui, et ce qui fait notre conseil fort est de posséder des hommes comme lui. Nous pouvons espérer en un avenir rayonnant pour la Chevalerie et nous devrons ces résultats à des hommes comme H. L. et à ceux qui lui ont aidé, car je vous assure qu'ils sont nombreux dans notre Conseil. Peut-être que nous disons parfois que ce sont toujours les mêmes qui travaillent, mais quand nous voulons de l'aide supplémentaire, nous l'avons, et ceci fut bien prouvé lors de la vente des pains par exemple.

Après-Tout

En Amérique du Nord

Les accidents de la circulation: principales causes de décès

TORONTO — Les accidents de la circulation sont maintenant les principales causes des décès en Amérique du Nord dans le groupe d'âges allant d'un an à 37 ans, selon l'avis d'experts en médecine de la circulation.

"Les décès mécanisés sont à l'état d'épidémie," a déclaré le Dr Donald F. Huelke, d'Ann Harbour, Michigan, en recommandant à la profession médicale "d'élever la voix" pour amener des améliorations à l'aménagement des grandes routes, un contrôle plus sévère des conducteurs souffrant de malaises mentaux et physiques et des améliorations dans la conception des véhicules moteurs.

Le Dr Huelke, professeur d'anatomie à l'université du Michigan et président de l'American Association for Automotive Medicine, prenait la parole devant quelque 200 médecins et administrateurs gouvernementaux de la circulation, à l'occasion du premier colloque tenu au Canada sur les aspects médicaux de la conduite prudente.

L'étude minutieuse de l'élément humain, le conducteur, dans tous les domaines du transport, est nécessaire, a-t-il dit.

Catalogue funeste

Un expert britannique en sécurité routière a déclaré que les morts sur les grandes routes sont à l'état épidémiques et recommande fortement aux autorités de la santé publique de s'en préoccuper.

Le Dr John D.-J. Havard, sous-secrétaire de l'Association médicale britannique a déclaré: "La morbidité et la mortalité découlant des accidents de route présentent un défi aux services préventifs de santé qui ne peuvent plus fermer les yeux sur un tel état de choses.

En ce qu'il a qualifié de "catalogue du destin funeste", le Dr Havard a dit aux membres du colloque: "Au cours des dix dernières années le nombre des accidents de la route dans 27 pays a triplé et dans certains cas quadruplé. Dans les pays à technologie avancée, les accidents de la route sont la cause du plus grand nombre de décès.

Dans de nombreux pays européens le taux de mortalité sur les routes est maintenant de deux à trois par 10,000 de population.

La plus forte hausse des pertes de vie au cours des dernières années a été constatée chez les conducteurs et non chez les passagers dans les véhicules moteurs.

Vision défectueuse

La question de la vision défectueuse dans les accidents de la route a été longuement discutée. Le Dr E.-J. Wylie, de l'Association canadienne des optométristes, de Toronto, recommande que tous les conducteurs soient examinés en cas de défaut de vision avant qu'un permis de conduite leur soit accordé.

En Ontario, les médecins sont tenus depuis 1967 de signaler au ministère des Transports les noms des patients souffrant d'un malaise ou d'une maladie qui, selon le médecin, pourraient porter atteinte à la capacité de ces personnes de conduire un véhicule moteur.

Cependant, plusieurs orateurs ont fait remarquer qu'il faudra des recherches plus poussées dans ce domaine avant de légiférer. Dans l'Etat de New York, les conducteurs doivent subir un examen de la vue tous les trois ans.

Le véhicule

Au chapitre de la conception des voitures, des délégués ont suggéré que les phares arrière des voitures soient verts au lieu de rouge, système utilisé dans les chemins de fer. Le feu rouge pourrait alors s'allumer au moment où le conducteur applique les freins. Ceci permettrait au conducteur qui suit de déterminer sa distance du véhicule qui le précède.

D'autres délégués ont suggéré que les conducteurs impliqués dans des accidents subissent un examen de la vue.

On a signalé d'autre part, que les conducteurs sourds ou borgnes sont rarement impliqués dans des accidents parce qu'ils se rendent compte de leur vulnérabilité, et conduisent plus prudemment.

La pire des épreuves est une vie qui n'en comporte pas. (Arthur Masson)



La réunion terminée, il reste toujours un point à clarifier. MM. Claude Bernier (à gauche), de la Caisse Populaire des Sts-Martyrs-Canadiens, et Armand Mercier, gérant de la Centrale des Caisses, après l'assemblée annuelle de la Centrale, samedi dernier.

Billet du Mercredi

Françoise Gaudet-Smet est de celles qui ne lâchent jamais

Françoise Gaudet-Smet est incapable de rester tranquille.

Elle est partout à la fois ou le paraît, ne cesse d'écrire à droite et à gauche, parler à la radio, à la télévision, conférencier avec le sourire et une mimique à elle, et il lui arrive de planter là son monde, du jour au lendemain, pour s'aller balader en Europe, jusqu'en Scandinavie.

Ce qui n'est pas mauvais, car elle sait voir les pays visités, en rapporte des impressions et de belles images qui se traduisent à l'occasion — quand elle en a le temps et si les circonstances le permettent — par des livres d'une honnête venue.

Madame Smet eut un jour une belle aventure qui ne dura pas, car les belles aventures ne durent jamais — alors que les mauvaises se prolongent à n'en plus finir.

Elle publia pendant quelques années une revue destinée aux femmes, qui portait le joli nom de **Paysana** — mais qui n'était pas sans plaire aux hommes — où elle imprimait sa griffe à chaque page.

Elle y offrait à la clientèle, tôt devenue confiante et amie, des conseils sur la tenue de la maison, des recettes de cuisine de nos grand-mères, des aperçus sur l'art paysan, des leçons de couture, broderie et passementerie, des remèdes de bonnes femmes.

C'était trop beau, cela ne pouvait durer, et Françoise finit par annoncer que la revue en était à son dernier souffle, faute de lecteurs en nombre suffisant, d'un budget convenable de publicité, de fonds permettant de tenir.

* * *

Sans se décourager pour autant, elle passa vite à d'autres occupations: collaboration aux feuilles, conférences sur la femme, les femmes, les arts domestiques, radio et télévision, pendant qu'elle animait de son entrain, de ses enthousiasmes, ce domaine du comté de Nicolet qu'elle appelait **Claire-Vallée** (1), dans la rurale paroisse de Saint-Sylvère — 2,000 âmes, plus ou moins — où elle invitait les amis qui n'y venaient pas, et ceux qui y restaient trop longtemps, sans rien payer.

Claire-Vallée, c'était une sorte de centre d'art et de flânerie, un endroit où causer, se reposer, se recueillir en pleine nature, qui tenait à la fois du cloître ou du couvent — sans les rigueurs —, de l'hôtellerie campagnarde, de la retraite à son plus simple, du phalanstère ou presque.

Madame Smet vivait là, sur les lieux, s'éloignait le moins possible, réchauffant l'atmosphère de sa présence, l'éclairant de sa bonne et belle humeur, car personne ne la vit jamais de mauvaise humeur, sauf ceux qui lui prêtent la leur.

Mais cet autre rêve s'envola comme **Paysana**, par le stupide maléfice d'un incendie dont on cherche encore la cause, ou la raison, et dont la découverte ne donnerait rien.

* * *

Françoise recommença une fois de plus et elle continue de se produire, se manifester, se donner.

Qu'on le croie ou non, elle inaugure une nouvelle publication, qui n'est pas sans parenté avec cette **Paysana** qu'elle n'a cessé de regretter, comme ceux-là, du premier au dernier, qui la recevaient et prenaient la peine de la lire.

Car ce sont eux, les amis et les solides appuis, qui lisent un périodique à fond, comme on vide un verre de vin vieux, et disent autour d'eux leur admiration, leur satisfaction, invitent à la fête, lancent le mouvement qui fait boule de neige.

Répondant à la demande, à ses goûts aussi, Mme Smet offre aujourd'hui ses **Courtes pointes**, où elle dit le poème des couvre-pieds, d'autrefois, composés des retailles qu'on n'osait jeter, et elle y ajoute, selon les exigences de l'époque, des pièces murales de goût moderne et des appliques, en attendant, sans doute, les coussins, les **afghans** qui sont des oeuvres d'art, peut-être les tapis crochetés ou tressés, les peintures à l'aiguille.

Le premier cahier présente trente modèles de travaux à exécuter, avec les instructions pour y arriver, les secrets que parfois l'on devine sans les maîtriser, et il les montre en couleurs, pour un bon nombre.

Mme Smet y va de ses créations à elle, mais il en est d'autres qui la secondent, y ajoutant les leurs: Soeur Gertrude Crête et Soeur Emilia Gélinas, la première d'Amos, la seconde de Nicolet; Madame Rose Théoret, Madame Saül Bergeron, Mlle Cécile Bourgeois.

L'Illettré

(1) **Créations Claire-Vallée**, St-Sylvère (Nicolet). Chaque cahier se vend $2.



La chronique religieuse par Guy de Bretagne, O.M.I.

Aux collaborateurs du Créateur

Le 4 mai dernier, le Saint-Père recevait quelque deux mille membres des Equipes Notre-Dame. Il leur adressait un beau discours qui donne aux foyers chrétiens une doctrine positive, solide, pétrie d'Ecriture Sainte et bien au courant des sciences humaines. La première partie met en valeur l'amour humain présenté dans une perspective globale; car, par son sexe, l'être humain est totalement affecté. Sa masculinité ou sa féminité pénètre toute notre façon de penser, de juger, de sentir et d'agir; cela, dans la complémentarité mutuelle d'un amour qui est transposé par la grâce dans le domaine spirituel. Le courageux auteur de "Humanae Vitae" n'avait plus à dénoncer le "birth control" dont Chesterton, à sa façon paradoxale, montrait l'hypocrisie: ni "birth" ni "control", disait-il.

Plus que jamais nos ménages chrétiens ont besoin d'entendre ces directives positives, réalistes, encourageantes quand on a la foi. Depuis quelques mois, c'est une vague de boue partout: on n'ose plus envoyer les enfants au cinéma. Les magazines nous décrivent avec photos à l'appui les scènes érotiques du théâtre moderne dignes de la décadence romaine. Pour pimenter la sauce on fait l'éloge de la sodomie ou de la bestialité. La télévision donne une importance exagérée aux réclamations glapissantes d'une bande de filles qui, de Vancouver à Ottawa, veulent que les contribuables paient leurs avortements. Les étudiants réclament des distributeurs automatiques de pilules, sur le campus. Un mouvement se dessine pour limiter à deux le nombre d'enfants pour chaque famille, etc.

On a ouvert l'écluse et voilà la boue en vagues immenses. On n'a pas voulu écouter le Pape: des soi-disant fidèles, parfois avec la connivence de leurs guides spirituels, ont tablé sur l'équivoque du mot "conscience" et par là énervé l'enseignement et l'interprétation officielle de l'épiscopat. Ce mot "conscience" est polyvalent, car il possède une quantité de significations: l'intériorité, l'opinion personnelle, la connaissance, la réflexion, le jugement de valeur, la conscience du devoir, la prescription, le sentiment subjectif, un état psychologique, le sentiment moral, la responsabilité, la norme morale, le centre de la personne, l'échelle des valeurs, l'intuition de soi-même, le principe d'exhortation, le sentiment de l'être, le moi psychique, le noyau de la personnalité, etc. Des chrétiens révoltés proclament le droit de suivre leur conscience. Oui, si elle est informée; et le Pape avait montré avec délicatesse la nécessité d'une pédagogie progressive et non un truc pour s'excuser à bon marché de son devoir. L'agressivité venimeuse de tant de contestataires qui n'en finissent pas de critiquer leur Mère l'Eglise trahit un mécanisme de compensation inconscient. Le moraliste disait: c'est parce qu'ils ont mauvaise conscience.

Dans son discours, le Pape se contente d'insister sur la beauté et la grandeur de ces époux chrétiens qui assument la difficile tâche d'élever une famille alors que partout s'étend le scandale éhonté d'une civilisation décadente et permissive. Les 40,000 ménages des Equipes Notre-Dame appartiennent surtout aux pays latins, africains, asiatiques, plutôt qu'au monde anglo-saxon. Ils ont besoin de cette orientation positive d'éducateurs. Car la sécularisation du secteur scolaire par les gouvernements oblige les parents à reprendre, en bien des pays, intégralement leur tâche d'éducateurs. Cette promotion du laïcat permet ou oblige les parents à reprendre la pleine responsabilité qui est la leur, au lieu de s'en débarrasser sur les religieux ou les religieuses ou les éducateurs professionnels. Dans une société décadente dont les vices éhontés menacent notre jeunesse, le Pape montre le rôle de témoignage que possède la vraie famille chrétienne: "Elle proclame la puissance actuelle du Royaume de Dieu, l'espérance... son témoignage convainc le monde du péché et illumine les hommes en quête de vérité".

Paul le Pape comme l'Apôtre peut dire qu'il ne sera pas coupable de la perte de ceux qui ne l'ont pas écouté: "Car je ne me suis pas dérobé quand il fallait vous prêcher et vous instruire... quand il fallait vous annoncer toute la volonté de Dieu" (AA. 20, 17-27).

Décès

En Saskatchewan

Mme Omer Hamelin

Le jeudi 23 avril est décédée à l'hôpital de Zenon Park, Mme Omer Hamelin (née Alma-M. Dupuis à Dunrea, Man.), âgée de 68 ans. Outre son époux, la défunte laisse dans le deuil deux fils, Joseph, de Prince George, C.-B., et Henri, de Zenon Park; deux filles, Alice (Mme Fred Minter), de Flin Flon, Man., et Elisabeth (Mme N. Perry), de Nipawin, Sask.; 13 petits-enfants et quatre arrière-petits-enfants; six frères, Amédée, de Jasper, Alta, Alphonse et Antoine, d'Edam, Sask., Joseph, Arthur et Alide, de Kamloops, C.-B.; huit soeurs, Soeur Laura, de North Battleford, Mme J. Ducharme (Joséphine), de New Westminster, C.-B., Mmes A. Piché (Alice), J. Ranger (Jeanne) et P. Piché (Florence), de Kamloops, C.-B., Mme A. Lavoie (Clara), de Prince Rupert, C.-B., Mme A. Emond (Alida), de Lloydminster, et Mme Joseph Dion (Mathilda), d'Edmonton.

Les prières furent récitées le vendredi soir 24 avril, et la messe de Requiem fut chantée en l'église paroissiale le samedi par l'abbé Henri Renaud, du Collège de St-Louis, ami de la famille. L'inhumation se fit au cimetière local. Les porteurs étaient MM. Jean et Laurent Fortier, Omer Lalonde, Léon, Laurent et Maurice Renaud. Portait la croix: Aurèle Hamelin, petit-fils de la défunte.

★ ★ ★

Au Manitoba

STE-AGATHE —



Le caporal Paul Gratton

Le caporal Paul Gratton, de l'Aviation canadienne, stationné à Badden-Bodden, Allemagne, depuis janvier 1969, est décédé le 9 mai dans un accident de circulation, à l'âge de 26 ans. Il était le fils de M. et Mme J.-Arthur Gratton. Sincères condoléances à la famille éprouvée.

Faut-il encore baptiser les enfants?

OTTAWA (CCC) — Faut-il encore baptiser les enfants alors qu'ils n'ont pas l'âge suffisant pour prendre conscience de l'ampleur des engagements conséquents à cette cérémonie qui les fait enfants de Dieu? Et si l'on continuait à baptiser les enfants, comment pourrait-on assurer le développement de cette dimension nouvelle de leur vie tout en respectant leur conscience? Dans l'avenir, les baptêmes seront-ils encore individuels ou se feront-ils plusieurs ensemble? Les cérémonies ont-elles changé? Ont-elles des résonnances qui rejoignent les sensibilités des gens d'aujourd'hui?

Voilà donc quelques-unes des questions qui trouveront leur réponse dans le nouveau "Guide pastoral du baptême des enfants" que vient de publier le Service des Editions de la Conférence Catholique Canadienne (CCC) sous la responsabilité de l'Office National de Liturgie de l'épiscopat canadien.

Elaboré par des prêtres et laïcs canadiens, ce Guide est destiné aux prêtres et laïcs en vue de l'instauration dans tous les diocèses du Canada d'une nouvelle pastorale axée sur la préparation du baptême avec les parents.

Exigée par le nouveau Rituel lui-même, cette Pastorale se déroule en trois étapes: la préparation, la célébration et le prolongement de la célébration.

A l'échelon paroissial, on note que la préparation comporte deux étapes: une rencontre individuelle du pasteur avec le couple qui a demandé le baptême suivie d'une ou deux rencontres collectives regroupant chacun des couples qui présenteront leur enfant à la célébration communautaire du baptême. Ces rencontres seront coordonnées et animées par un service de pastorale du baptême (le S.P.B.) composé d'un prêtre et de quelques laïcs.

Toute la préparation sera orientée vers la célébration qui doit exprimer "de la part des parents, une démarche de foi authentique" pour faire du baptême une véritable fête communautaire.

Pour que le baptême de l'enfant soit "le point de départ d'un cheminement vers une foi chrétienne consciente", on suscitera des rencontres entre les parents qui ont fait baptiser en même temps, on fournira des occasions de discuter de l'éducation chrétienne des enfants, et on s'efforcera d'orienter les parents vers la catéchèse aux adultes.

Enfin, c'est la communauté chrétienne elle-même qui devra être assez vivante pour soutenir l'enfant dans son cheminement de foi.

Déjà expérimentée en plusieurs pays, cette nouvelle Pastorale devrait être en vigueur partout au Canada avant Pâques 1971.

Mariage

STE-AGATHE —

Massicotte-Pinsonneault

Dans l'église de Ste-Agathe, le samedi 9 mai, à 7 h du soir, Mlle Doris Pinsonneault, fille de M. et Mme Henri Pinsonneault, unissait sa destinée à celle de M. Norman Massicotte, fils de M. et Mme Edouard Massicotte, de St-Boniface.

La mariée était vêtue d'une longue robe de fortrel garnie de dentelle et de perles. La traine, bordée de dentelle, partait des épaules. Son court voile était retenu par un diadème de fleurs blanches entourées de roses. Son bouquet se composait d'oeillets blancs teintés de rose.

La cour d'honneur se composait de Michelle Dandeneau et d'Alan Mizga, nièce et neveu de la mariée, qui agissaient comme bouquetière et page, et de deux demoiselles d'honneur, Mlles Louise Mizga et Kathy Fairies, nièce et amie de la mariée, accompagnées d'un ami et d'un cousin du marié. Les demoiselles d'honneur étaient vêtues de longues robes de fortrel bleues et portaient des bouquets d'oeillets.

Mme Alice Labelle exécuta quelques cantiques appropriés, accompagnée à l'orgue par Mme Thérèse Fenez.

Une soirée dansante réunissait parents et amis à la salle paroissiale.

Les jeunes mariés habiteront au no 212, rue Eugénie, St-Boniface.



Le juge Alfred Monnin, membre de la Corporation du Centenaire, présente le médaillon-souvenir à Soeur Armandine Savoie, S.G.M., qui enseigna pendant longtemps le chant et la musique. A droite, Mme Laurent Dubé.



Quelques membres du choeur de chant lors de la soirée en l'honneur des pionniers de La Broquerie.

Fête des pionniers à La Broquerie

Le samedi 9 mai, tous les chemins conduisaient à La Broquerie car une foule nombreuse d'anciens paroissiens et même des visiteurs de partout s'étaient rendus à l'église et à l'aréna pour la fête des pionniers.

La cérémonie débuta à l'église avec l'hymne national "O Canada" chanté par la chorale paroissiale. M. Oscar Gagnon, président du Comité du centenaire, adressa la parole à la foule rassemblée.

M. Albert Vielfaure, maître de cérémonies, présenta les invités d'honneur en leur rappelant de bons souvenirs d'enfance. M. le juge Alfred Monnin apporta les voeux de la Corporation du Centenaire; M. L. A. Barkman, député de La Vérendrye, adressa des éloges aux paroissiens de La Broquerie, et M. Georges Boily, maire, fit ses souhaits au nom de la municipalité.

Puis on procéda à la distribution des médailles, rubans et certificats à tous les pionniers, anciens et actuels, âgés de 70 ans et plus. On remarquait parmi les invités, des religieuses âgées ayant enseigné à La Broquerie dans les débuts, des anciens venus d'un peu partout, notamment de New York, Vancouver, Calgary et Saskatoon, pour n'en nommer que quelques-uns. Tous se montrèrent très fiers de recevoir une telle décoration les honorant comme pionniers de La Broquerie.

Les abbés Ubald Lafond, ancien curé, Albéric St-Laurent et Joseph Choiselat, enfants de la paroisse, s'unirent à l'abbé Félicien Juneau, curé, pour concélébrer la messe d'action de grâces. La chorale interpréta des cantiques anciens: à l'offertoire, "Aimer Jésus, l'écouter en silence"; à la communion, "Je suis venu parmi vous sur la terre", et à la sortie, le chant du centenaire "Manitoba".

Immédiatement après la messe, tous se dirigèrent à la salle de l'aréna pour la soirée récréative. Un programme spécial en hommage aux pionniers avait été préparé par le Comité du centenaire. Malheureusement, dû à la densité de la foule (plus de 900 personnes), le programme fut abrégé. Ce programme substantiel comprenait des chants appropriés par la chorale, dont un composé par M. Louis Boily, ancien de La Broquerie; des anciens avaient accepté de giguer et de jouer du violon; un sketch par les professeurs de l'école secondaire; des interviews avec des pionniers, sans oublier la pièce de résistance, Manie Tobie et ses poèmes extraordinaires — elle qui avait tant à dire aux gens de La Broquerie. Le sort en voulut autrement. Par contre, plusieurs profitèrent de la soirée pour rencontrer des amis, des voisins qu'ils n'avaient pas revus depuis 30, 40 et même 50 ans.

Pour beaucoup de pionniers ce fut une soirée inoubliable, ils sont retournés fiers d'avoir été paroissiens de La Broquerie, enchantés d'avoir été honorés à l'occasion du centenaire du Manitoba et très heureux d'avoir rencontré des amis d'enfance.

Le Comité du centenaire de La Broquerie a voulu rendre hommage à ses personnes



Le député de La Vérendrye, M. Leonard A. Barkman, donnant son discours à l'église, après la messe du Centenaire.

âgées par une grande fête. Il a atteint ses objectifs ce 9 mai 1970 car il a fait des heureux, les pionniers anciens et actuels de la paroisse.

Séance

Le jeudi 7 mai, plusieurs parents se rendaient à l'école élémentaire de La Broquerie pour assister à une démonstration de déclamations et saynètes par les élèves à l'occasion de la fête des mères. Le tout, fruit du dévouement de Mme Marie-J. Fisette, institutrice, fut très bien réussi.

La diction et les gestes méritent certainement des éloges. En regardant ces jeunes, si à l'aise devant le public, on peut croire qu'il y a certainement plusieurs jeunes talents à cultiver. Les parents ont droit d'être fiers de leurs enfants et de leur institutrice.

Félicitations

Lors du festival de musique de la Division scolaire de La Montagne, tenu les 5, 6 et 7 mai à Notre-Dame-de-Lourdes, la jeune Ginia Ostrowski, petite-fille de M. et Mme Joseph Brûlé, de La Broquerie, et élève de l'école Richard de Somerset, reçut le trophée offert par le Dr Hubert Delaquis au meilleur artiste du festival. Elle est la fille de M. et Mme O. L. Ostrowski, de Somerset. La directrice de l'école Richard est Sr Rolande Joyal.

Billet du Mercredi

Le monde infini et si mystérieux de la mathématique

On aime ou l'on n'aime pas les mathématiques.

Il n'y a pas de milieu, ou il représente si peu, il est si étroit et insignifiant qu'il ne compte pas.

Chez les jeunes aux études, garçons et filles, il s'en trouve avec une extraordinaire facilité pour les sciences, y compris les mathématiques — des quatre règles simples au calcul infinitésimal — tandis que d'autres ne s'y intéressent qu'à moitié, penchant plutôt vers les manifestations artistiques: langue et belles-lettres, peinture, sculpture, dessin architectural — mais non l'architecture dans sa plénitude, car on retrouve avec elle les chiffres et leurs multiples complications.

Gardons-nous de mentionner la musique, car elle aussi se nourrit de maths.

Les différences sont si marquées chez les élèves qu'un jour on jugea bon, dans les institutions antérieures à l'université, de modifier les programmes classiques, estimés sacrés ou presque, pour offrir des options diverses — style d'aujourd'hui — à ceux ou celles qu'attirent certains secteurs du savoir, et que d'autres rebutent.

C'est ainsi qu'à partir de la quatrième année des humanités ou environ, les mordus des sciences sont invités à s'y plonger jusqu'aux oreilles, tandis que les autres se dirigent vers les arts, comme il est convenu de dire, ou la philosophie — là où l'on ne la jette point par-dessus bord.

* * *

Du temps que j'étais au collège, j'ai connu au moins un élève disant ne rien comprendre aux mathématiques, ne voulant rien y entendre de plus que les règles élémentaires, plus celle de trois et le jeu des décimales.

Il n'à pas changé, il a passé à travers la vie comme d'autres, mais il n'est jamais revenu des inutiles souffrances endurées devant le tableau noir, face à un professeur nasillard qui expliquait mal, ou n'expliquait pas, ou ignorait ceux des étudiants qui n'avaient pas la bosse des chiffres.

S'il se trouvait demain dans nos parages, nous lui offririons un petit ouvrage américain de 1965, traduit en français en 1969, qui s'intitule sans frais d'imagination: **Les mathématiques.** (1)

Il y trouverait peut-être, sous la signature de David Bergamini, la réponse à maintes questions qu'il se posa en sa jeunesse et qui laissèrent un blanc dans sa mémoire.

Ce qui ne veut pas dire qu'il s'éveillerait un jour ferré de mathématiques jusqu'au bout des ongles, et qu'il serait apte à s'envoler vers Vienne en vitesse, pour s'y inscrire aux cours portant sur leur philosophie.

Car il existe, paraît-il, telle chose que la philosophie des mathématiques, laquelle implique — sauf erreur ou errement — l'analytique, la théorie des ensembles et la logistique.

* * *

Il paraît que l'on peut dire la mathématique et les mathématiques, le terme signifiant des choses différentes, selon qu'il se présente au singulier ou au pluriel.

C'est ce que rappelle l'ouvrage de Bergamini, qui dit sur sa science ce que l'on doit savoir, quant à son histoire, ses développements et ses conséquences ultimes à l'époque que nous vivons, et aussi ce que l'immense majorité des gens n'abordera jamais.

Il y a loin, dans la science pure, des mathématiques qui se résumaient à l'algèbre, la géométrie plane et celle de l'espace, les logarithmes et autres amusettes, au temps où l'on préparait un baccalauréat qui était affaire sérieuse.

Au jour d'aujourd'hui, à ce qu'il paraît, nous sommes à l'âge d'or des mathématiques, qui dure depuis soixante ans déjà, alors que la plupart des gens ne le savent même pas, malgré les avantages et satisfactions qu'ils en tirent.

Au cours des soixante dernières années, on vit naître plus de nouvelles théories que pendant les siècles qui les précédèrent.

Des mathématiques modernes, difficiles à définir, on dit qu'elles se développèrent suivant une double ligne: succès et conquêtes d'une part, en raison de la solution des problèmes; recherches spirituelles et spéculation d'autre part.

N'en disons davantage, de peur d'induire quelque part en erreur, le sujet présentant trop d'avenues pouvant conduire au labyrinthe, celui-ci intéressant d'ailleurs la topologie, mathématique des distorsions.

L'Illettré

(1) **Editions Robert Laffont.** Distribution des **Editions de l'Homme,** Montréal.

Dunrea

Assemblée de la C.W.L.

A la dernière assemblée annuelle de la C.W.L. de cette localité, qui eut lieu le 2e lundi d'avril, Mme Athanase Lavoie fut élue présidente, remplaçant Mme D. Cuveliers; la seconde vice-présidente élue fut Mme Nazaire Légaré et la troisième, Mme Nap. Boulet, qui s'occupera aussi d'action sociale. Mme Basil Spurrill s'occupera du côté spirituel. Mme Richard Rondeau fut élue secrétaire; Mme Ed. Côté, trésorière, et Mme Gérard Boulet s'occupera d'organisation et de communications. La Ligue compte 24 membres, et l'abbé P. Morand, curé, en est toujours le directeur très actif.

Le dimanche 26 avril, fête de Notre-Dame du Bon Conseil, une messe spéciale avec cantiques appropriés très bien rendus fut célébrée.

Le jeudi soir 7 mai, M. le curé, accompagné de deux dames de la Ligue, Mmes A. Lavoie et Gérard Boulet, se rendit à la mission de Baldur pour la messe et aider à y organiser un groupe de la Ligue. Il y eut d'intéressantes discussions surtout concernant l'apostolat laïque.

Programme de soutien de la betterave à sucre

OTTAWA — Le ministre de l'Agriculture, M. H. A. Olson, a annoncé le 11 mai que la récolte de betteraves à sucre continuera de faire l'objet de paiements d'appoint au niveau moyen national de $15.98 la tonne régulière (250 livres de sucre), livrée à la sucrerie.

En faisant cette déclaration, M. Olson a souligné que ce programme apporte une certaine stabilité au cultivateur de betteraves sucrières qui, autrement, serait exposé à des variations sensibles de recettes attribuables aux fluctuations des prix mondiaux du sucre.

Les étendues de betteraves sucrières sont d'environ 80,000 acres dans l'Alberta, le Manitoba et le Québec et la production annuelle se monte à quelque 250 millions de livres de sucre.

Ste-Agathe

Invitation de l'A.P.M.

Répondant à l'invitation de l'Association Parents et Maîtres, un grand nombre de parents d'Aubigny et de Ste-Agathe se réunissaient le jeudi soir 14 mai, pour constater l'agilité et l'entrain des jeunes aux jeux dans le nouveau gymnase.

Divisés en equipes, les élèves de la 6e à la 9e année se disputèrent des parties de hockey sur plancher, ballon-panier et ping-pong. Les vainqueurs furent proclamés et récompensés par Soeur Pauline Saurette, principale. Elle présenta le premier trophée, et pour les autres fit appel à M. Léon Courcelles, commissaire de la Division de la Rivière-Rouge, M. Hector Bahuaud, président de l'A.P.M., et les enseignants Donald Toupin et Léo Robert.

Dans la compétition de la Division, les filles de l'école de Ste-Agathe se méritèrent la première place au hockey sur plancher, et les garçons la 2e place. Pour les années 6 à 9, l'équipe de Lynn Chartier fut la gagnante. Celle de Roger Gratton le fut pour les garçons. Au ping-pong provincial, à St. James, pour les élèves de 13 ans et moins, Nicole Dumesnil fut championne, Jacqueline Dumesnil, deuxième, et Eveline Dumesnil, troisième. Freddie Landry fut troisième pour les garçons. Au ping-pong intramural — filles: Lorraine Sabourin; garçons: Roger Saurette. Au ping-pong double — filles: Jacqueline et Nicole Dumesnil; garçons: Roland Chartier et Scott Parker.

Toutes les personnes présentes ont bien joui de leur soirée.

N.-D.-de-Lourdes

Bingo

Les gagnants lors de la soirée de bingo du 10 mai furent: $50.00, Mme S. Campbell, de Miami; $15.00, MM. Joseph Messner, de St-Léon, Joseph Rémillard et Mel Murdy, de Manitou, Mmes T. Schreiber, de Rathwell, M. St-Pierre, de Cardinal, C. Campbell et A. Whitfield, de Miami, W. Earle, de Treherne, Aurore Jarnouin, A. Labossière et J. Mao, de Lourdes, et M. Michel Boulet, de Somerset; $5.00, Mmes Joseph Rémillard, de Manitou, G. Punton, de Rathwell, J. Moorey, de Miami, A. Talbot et A. Labossière, de Lourdes, MM. Jack Moorey (2), de Miami, et Ralph Watkins, de Rathwell. Le prix d'entrée alla à Mme S. Campbell, de Miami.

Le prochain bingo aura lieu le 24 mai, à 8 h du soir. Le gros lot sera de $400.00 en 53 numéros.

Soirée sociale

Le vendredi 22 mai, à 9 h, il y aura, à la salle paroissiale, une soirée sociale en l'honneur des finissants de l'Institut collégial Notre-Dame. L'orchestre "The Dreamers" fera les frais de la musique. Bienvenue à tous.

Nouveau médecin

Cordiale bienvenue au docteur George Daglish, maintenant au service de l'hôpital Notre-Dame. Sa famille arrivera prochainement.

Marcheton du centenaire

Le 2 mai eut lieu le premier marcheton organisé par les élèves du cours général. La température était idéale pour les concurrents qui devaient marcher une distance de 15 milles; de St-Léon à l'école secondaire de Notre-Dame. Quarante participants n'ont pu atteindre le but assigné.

Voici la liste des finissants et l'heure qu'ils ont terminé cette marche, qui commença à 1 h de l'après-midi: Denis Wanlin, 1 h 44; Raymond Vuignier, 2 h 05; André Comte, 2 h 27; Monique Gauthier, 2 h 22; Aline Lesage, 2 h 45; Marylyne Plaitin.

Le plus jeune participant était Gudy Durand, âgé de 6 ans, et la plus âgée, Gilberte St-Pierre, tous deux de Cardinal.

Merci à tous ceux qui ont aidé d'une manière ou d'une autre et qui ont contribué au succès du marcheton. Merci surtout à tous les participants.

Somerset

Projet du centenaire

Un projet du centenaire, organisé par les Filles d'Isabelle de Somerset, sera présenté le 29 mai, à la salle communautaire de Somerset.

Des scènes historiques et des tableaux vivants dépeindront des événements et des personnages illustres des derniers cent ans du Manitoba, tels que La Vérendrye, J. Lagimodière, Mgr Provencher, Louis Riel, les religieuses pionnières de l'Ouest, la gigue de la Rivière-Rouge, le poste CKSB, Mlle Canada 1966, pour n'en nommer que quelques-uns.

Il y aura aussi réminiscences des pionniers du village; parade avec robes centenaires.

La chorale de l'Institut Collégial de Somerset interprétera quelques chants du Manitoba pour agrémenter cette soirée. Il y aura aussi tirage d'un "Seetusee boy", article fait au Manitoba, et de plus, un prix d'entrée ainsi que des prix-souvenirs qui seront donnés durant le spectacle.

Venez en grand nombre, gens de la Montagne et d'ailleurs, célébrer l'anniversaire du Manitoba et faire revivre la vie des ancêtres, le 29 mai 1970, à la salle communautaire de Somerset.

Les Filles d'Isabelle

Division Scolaire de La Montagne no 28

Rapport des revenus et dépenses pour l'année terminée le 31 décembre 1969

	Budget prévu	Revenu actuel	Surplus ou Déficit* du Budget
Revenus —			
1. Octrois combinés (globaux)	$226,625.00	$204,265.30	$22,359.70*
2. Octrois capitaux	45,200.00	52,410.59	7,210.59
3. Autres octrois	20,000.00	19,352.82	647.18*
4. Taxe — impôt spécial	262,268.00	262,268.00	....
Revenu total	554,093.00	538,296.71	15,796.29*
Déficit pour l'année	....	30,338.75	30,338.75
TOTAL	$554,093.00	$568,635.46	$14,542.46
Dépenses —			
1. Services d'instruction	$293,200.00	$288,843.81	$ 4,356.19
2. Equipement pour instruction:			
a) Académique	14,000.00	13,226.29	773.71
b) Technique et professionnel			
c) Bibliothèques	1,495.00	3,419.73	1,924.73*
d) Manuels	10,000.00	9,094.82	905.18
3. Fonctionnement et entretien des bâtiments scolaires	44,400.00	39,914.01	4,485.99
4. Administration	34,245.00	37,505.50	3,260.50*
5. Transport des élèves	68,000.00	69,218.75	1,218.75*
6. Autres dépenses	500.00	2,423.30	1,923.30*
7. Dépenses capitales prises des revenus:			
a) Principal des débentures	30,000.00	30,000.00	....
b) Intérêt sur débentures	25,253.00	25,252.50	.50
c) Réserve — en dépôt à la Trésorerie provinciale	....	....	....
d) Autobus scolaires	....	....	....
e) Bâtiments et emplacements	30,000.00	46,264.25	16,264.25*
f) Ameublement	3,000.00	3,472.50	472.50*
Dépenses totales —	$554,093.00	$568,635.46	$14,542.46*
TOTAL	$554,093.00	$568,635.46	$14,542.46*

Les chiffres ci-dessus ont été pris du rapport financier daté du 10 février 1970 et préparé par Forest, Guenette et Cie, comptables agréés. Plus de détails peuvent être obtenus du bureau de la Division, à Elie, Manitoba.

Chronique "touche à tout" de CFNS

Fête des mères

Soeur Géorgina, institutrice au jardin d'enfants des Saints-Martyrs-Canadiens, a, depuis cette année, deux classes, l'une le matin, l'autre l'après-midi, pour un total de 23 élèves. Il y a aussi 14 enfants d'inscrits pour l'année prochaine. Tout ce petit monde, accompagné des parents et grands-parents, s'était réuni au sous-sol de CFNS dimanche dernier, pour fêter les Mamans. C'était en même temps la fête de fin d'année pour le jardin. Choeurs, récitations, mimes, devinettes, ont enchanté l'auditoire. Plusieurs des enfants ne parlent qu'anglais chez eux, mais à les entendre, cela ne se reconnaissait pas. Bonne continuation à tous!

Après-midi français à la bibliothèque municipale

Le prochain après-midi récréatif a lieu le samedi 23 mai, à 3 h 30. Comme vous le savez, il est ouvert aux enfants parlant ou apprenant le français, mais cette fois, uniquement pour ceux des classes 1, 2, 3 et 4. C'est une heureuse initiative de "association des parents d'él s de l'école française de S..atoon. Nos enfants écouteront une histoire racontée cette fois-ci par Mme Marie-Claude Thordarson, d'origine française; chanteront avec Mme Haudegan, directrice de la chorale, "Les Voix du printemps", et empliront leurs yeux du conte Cendrillon en dessins animés et d'un autre film en français aussi, "Le petit voisin". Nous osons espérer une assistance aussi nombreuse que la dernière fois. Les jardins d'enfants seront invités lors d'un autre après-midi.

Quelques réflexions (mais pas des meilleures) sur la fête en l'honneur de M. et Mme Lepage

Beaucoup d'orateurs ont parlé, mais chacun quelques minutes seulement. Un amateur de statistiques a noté le nombre de minutes pour chacun.

Cadeaux: une horloge à mouvement perpétuel . . . pour le souvenir certainement. Mais une horloge marque le temps. De deux choses, l'une où M. Lepage avait l'habitude d'être en retard . . . ou à l'avance! Mais maintenant, il peut bien prendre son temps! Bar portatif et bonnes bouteilles — on peut encore faire plus de réflexions avec cela. Que veut-on suggérer . . . que les invités de M. Lepage sont de fins buveurs? Le bar portatif a été offert par le Comité de la radio française, section nord, et garni par CFNS.

Tout était de la partie, même le temps pour faire rester les gens dedans. Ils ont mieux profité ainsi de la chaude ambiance et de la bonne table. D'après notre gérant, le temps s'arrange toujours pour vous faire rester un peu plus à Gravelbourg . . . boue et neige vous y retiennent! Qui s'en plaindrait quand l'accueil y est si chaleureux!

Moquons-nous un peu de nous-mêmes

Faire feu de tout bois, c'est la chronique touche à tout quand elle n'a rien à dire.

L'équipe CFNS

Une vingtaine de bisons survivent tranquillement en Ontario

Une vingtaine de bisons luttent pour leur survivance, dans les bois, non loin de l'embouchure de la rivière des Français, à environ 50 milles au sud de Sudbury, en Ontario.

Ce petit troupeau a réussi à survivre depuis plus de 25 ans, sans recevoir beaucoup d'aide de la part de l'homme, et en se nourrissant d'aliments qui auraient été complètement étrangers à ses ancêtres des prairies canadiennes.

Ce troupeau est tout ce qui reste d'une cargaison d'environ 55 bisons qu'avait reçus l'Ontario, vers 1930, en échange contre des perches noires livrées à l'Alberta. Il semble cependant que l'Ontario ait fait un meilleur marché, car on n'entend plus parler de perche noire en Alberta.

"Ils se nourrissent de bleuets et d'herbes, déclare Peter LePage, qui possède un chalet dans les environs. Et ils ont l'air bien portants. Il y a un gros bison qui pèse plus de 2,500 livres, et j'ai vu un jeune bison naître par une température de 20 degrés sous zéro."

Un relevé transcanadien effectué par la Presse Canadienne démontre que d'autres espèces d'animaux canadiens luttent désespérément pour leur survie. Certaines espèces sont déjà éteintes, dans certaines provinces.

Parmi les races éteintes ou près de l'être, mentionnons la loutre marine, sur les côtes de la Colombie-Britannique, ainsi que l'ours Kermodi, sur la côte nord; le caribou, dans l'archipel de la Reine-Charlotte; le glouton, à travers tout le Canada; l'élan et le couguar, en Ontario; le loup, à Terre-Neuve, ainsi que certaines variétés de phoques dans le Nord québécois.

Le Canada, par beaucoup de côtés, a profité de ses propres erreurs. Le castor et le bison, qui étaient tout près de l'extinction, ont survécu grâce à une surveillance étroite.

Cependant, les menaces que posent actuellement la pollution et l'expansion industrielle font du tort à d'autres espèces d'animaux.

M. Geoff Warden, président de la Fédération de la faune de la Colombie-Britannique, a déclaré que les loutres marines ont disparu dans cette province aux environs de 1900.

Il a dit que 35 loutres, provenant de l'île Amchitka, dans les Aléoutiennes, ont été amenées l'été dernier à Nootka Sound, sur la côte de l'île de Vancouver, mais il est encore impossible pour le moment de déterminer si elles s'y sont définitivement établies.

En Alberta, M. W. D. Wishart, biologiste au ministère des Terres et Forêts de cette province, a déclaré que jusqu'à tout récemment, il y avait en Alberta 22,000 antilopes et que les chasseurs furent autorisés à en tuer 4,000. L'hiver rigoureux qui a suivi a fait baisser la population des antilopes à 10,000.

M. Henri Ouellet, de l'université McGill, déclare que le lion de montagne, ou couguar, qui autrefois vivait dans l'est du Québec, n'a pas été aperçu depuis plusieurs années et est maintenant considéré comme disparu.

D'une façon générale, tous les animaux dépendent d'un équilibre délicat de la chaîne écologique. Si un anneau de cette chaîne est affaibli ou enlevé, les résultats peuvent être désastreux.

Plus d'un Canadien sur cinq fait partie d'une caisse populaire

Par Bud Jorgensen, de la Presse Canadienne

La moyenne des Canadiens qui font partie d'une caisse populaire est d'un peu plus de un sur cinq. L'actif total de ces établissements a augmenté du triple au cours de la dernière décade.

Origine

Depuis leurs origines, dans les paroisses rurales du Québec, les caisses populaires ont prospéré partout au Canada et possèdent maintenant plus d'actif que n'en possèdent les compagnies de prêts hypothécaires dans le pays.

Les caisses populaires étaient à l'origine des coopératives d'épargne et de prêt. Le lien commun pouvait alors être géographique et délimité par la paroisse ou la localité, où il pouvait être une organisation, comme une compagnie ou une église.

Evolution

Un relevé transcanadien effectué par la Presse Canadienne démontre que les caisses populaires sont en train de devenir des institutions fermement établies dans des régions traditionnellement financées par les banques ou autres institutions financières. Le nombre total des caisses populaires est d'environ 4,500 dont 1,650 dans l'Ontario et le Québec. Les membres qui en font partie dans tout le pays, se chiffrent par environ 4,741,000.

2,500,000 membres

La première caisse populaire au Canada a été fondée à Lévis, Qué., en 1900, par M. Alphonse Desjardins. Les membres qui font partie de caisses populaires, au Québec, sont actuellement au nombre de 2,587,000.

Les caisses populaires en Ontario comptent 940,000 membres et celles de la Colombie-Britannique, 350,000.

Actif de près de $4 milliards

Les chiffres fournis par le Bureau fédéral de la Statistique démontrent que les caisses populaires locales ont un actif total de $3,963,115,000, en date du 30 septembre 1969. Ce total dépasse de $742,000 celui de l'actif des compagnies de prêts hypothécaires.

Provinces maritimes

Le mouvement des caisses populaires a rejoint les provinces maritimes au début des années '30 et était, à l'origine, surtout concentré dans les petits villages de pêche.

L'Ouest

Le mouvement a gagné l'Ouest du Canada à la fin des années '30, et il a débuté en Ontario vers 1940. En Ontario, le lien le plus commun est habituellement celui que crée l'occupation, tandis que dans les provinces des Prairies et en Colombie-Britannique, les caisses populaires sont presque toujours des organisations communautaires.

Une plus grande souplesse

En Alberta, la Fédération des Caisses populaires prévoit des changements dans la loi provinciale, afin de rendre les procédures plus souples et par le fait même répondre plus adéquatement aux besoins des membres.

La législation qui régit les caisses populaires, au Manitoba, doit être revisée complètement. Parmi les propositions soumises, on songe à abolir la limite d'intérêt de six pour cent sur l'épargne ou le capital conjoint.

Des changements sont aussi prévus au Québec. L'un de ces changements permettrait de libéraliser le pouvoir.

Prêts

Le rapport du Bureau fédéral de la Statistique démontrait que les prêts personnels atteignaient le chiffre de $1,508,701,000 à la fin du premier trimestre de 1969, alors que le chiffre total des prêts sur hypothèques était de $1,163,479,000. Les caisses populaires, dans toutes les provinces à l'exception du Québec, du Nouveau-Brunswick et de Terre-Neuve, peuvent émettre des chèques.

Ce qui suit est un bref résumé de la situation des caisses dans chacune des provinces.

Colombie-Britannique: 240 caisses populaires groupant 350,000 membres.

Alberta: 256 caisses populaires, 148,000 membres.

Saskatchewan: 276 caisses populaires, 311,000 membres.

Manitoba: 240 caisses populaires, 180,000 membres.

Ontario: 1,650 caisses populaires, 940,000 membres.

Québec: 1,633 caisses populaires, 2,587,000 membres.

Nouveau-Brunswick: 160 caisses populaires, 109,000 membres.

Nouvelle-Ecosse: 150 caisses populaires, 100,000 membres.

Ile-du-Prince-Edouard: 22 caisses populaires, 10,000 membres.

Terre-Neuve: 29 caisses populaires, 6,000 membres.

(Extrait d'ENSEMBLE, 30-9-70)

Entente des principaux pays exportateurs de blé

OTTAWA — Les principaux exportateurs de blé du monde ont accepté, le 5 mai, de continuer à travailler ensemble pour tenter d'équilibrer la production et la demande.

Des représentants du Canada, des Etats-Unis, de l'Autralie, de l'Argentine et de la Communauté économique européenne, ont souligné que leurs gouvernements devraient éviter de participer à des programmes destinés à subventionner des projects agricoles qui auraient comme résultat de stimuler une production non économique du blé.

Dans une déclaration faite à l'issue d'une réunion de deux jours, qui avait été convoquée par le Canada, les représentants du gouvernement ont également exhorté les pays importateurs de blé à faire leur part en appliquant une certaine discipline dans leur propre production.

Les participants à la réunion se sont également dits d'avis "que les gouvernements devront réviser constamment leur politiques de production, afin que les mesures appropriées soient prises au bon moment, si on veut rendre le marché international du blé plus prospère".

Afin d'assurer cette surveillance dans les politiques de production, les délégués ont décidé de se réunir à nouveau dans environ six mois.

Présentation d'un spectacle par le groupe "Les Sauterelles"

REGINA — L'A.C.F.R. tient à inviter tout le monde de Regina et des alentours à se rendre au Centre social de la paroisse St-Jean-Baptiste, le dimanche 24 mai, à 8 h du soir, où ils pourront assister à un spectacle qui sera présenté par "Les Sauterelles", un groupe choisi parmi les marchands, les professeurs et les jeunes gens de Gravelbourg.

Le spectacle consistera des chants, des danses "psychedelic" et deux pièces théâtrales: "La veuve" et "Nuit de fêtes"; toutes deux écrites par Félix Leclerc. Le tout est une soirée à ne pas manquer.

Chronique de CFRG

L'important? C'est la rose!

Le dimanche 10 mai, une journée qui fera "date" désormais dans les annales de CFRG-CFGR, puisque ce jour-là, environ 200 personnes s'étaient donné rendez-vous à Gravelbourg, en ce dimanche pluvieux et froid, pour rendre hommage à l'un des pionniers de la Radio française en Saskatchewan, M. Dumont Lepage, administrateur-délégué de Radio-Gravelbourg, à l'occasion de sa retraite.

Peu avant 3 h de l'après-midi, le public et les invités avaient pris place en l'auditorium du couvent Jésus-Marie pour assister à une représentation théâtrale en première partie du programme. Il s'agissait d'une oeuvre de Félix Leclerc, intitulée "Les sept péchés dans le hall" et interprétée par un groupe d'amateurs "Les Bénévoles", groupe formé par des membres du personnel de CFRG et de professeurs du Collège Mathieu.

La somme de travail que ces acteurs bénévoles s'étaient donné trouva sa juste récompense par les applaudissements nourris à la tombée du rideau. Les commentaires par la suite nous en dirent long sur la satisfaction que le public avait éprouvée au cours de cette représentation.

Vers 5 h de l'après-midi, les invités se retrouvèrent dans le grand salon du couvent, dans ce cadre familier où se donnait une réception, l'apéritif avant le banquet, et ce fut l'occasion pour beaucoup de renouer connaissance avec des gens que l'on aimerait rencontrer plus souvent. Cet "apéritif" donna lieu à des retrouvailles, et les conversations allèrent bon train.

Le banquet à 6 h 30, à la salle paroissiale, devait mettre le point final à cette belle journée. Une journée sans soleil? Cela importe peu pour des gens habitués aux caprices du climat de la Saskatchewan. D'ailleurs quand on se trouve à un banquet où la chère est excellente, le vin bon, et bons les discours, le temps qu'il fait dehors est sans importance.

A la table d'honneur avaient pris place: M. et Mme Dumont Lepage; Mgr Aimé Decosse, évêque de Gravelbourg; Mgr Maurice Baudoux, archevêque de St-Boniface; M. Roland Pinsonneault, directeur de Radio-Canada, et Mme Pinsonneault; M. Allyre Sirois, de Saskatoon, juge à la Cour du Banc de la Reine; M. Léo Rémillard, directeur des services du réseau français des provinces de l'Ouest (prochainement); M. Joseph-E. Chabot, président de Radio-Gravelbourg Ltée, et Mme Chabot; M. Roland Couture, administrateur-délégué de CKSB à St-Boniface, et Mme Couture; M. Jacques Landry, administrateur-délégué de CFNS à Saskatoon, et Mme Landry; M. Benoit Pariseau, administrateur-délégué de CF-RG, et Mme Pariseau; M. Roger Lalonde, président général de l'ACFC, et Mme Lalonde; M. Emery Allard, maire de Gravelbourg, et Mme Allard; M. Raymond Marcotte, du Secrétariat d'Etat, représentant du Conseil de la Vie Française et maître de cérémonies.

A l'heure des discours et des cadeaux, chacun des orateurs s'attacha à mettre soit en valeur les qualités et les mérites, soit des souvenirs communs en y associant Mme Dumont Lepage, en des termes simples, directs qui allèrent droit au coeur du héros de la fête.

Ce fut une belle journée, une journée de cordialité entre gens unis par un idéal commun: la défense et l'épanouissement des éléments immuables et irremplaçables de la langue et de la culture française, de tout ce qui constitue la vie française en Saskatchewan.

Cette belle journée fut aussi une leçon en ce sens que, dans des circonstances semblables, cela nous permet de redécouvrir les qualités d'un homme. L'important? c'est la rose, dit une chanson de Gilbert Bécaud, et cette rose, ce sont les qualités d'un homme, alors que ses défauts passent à l'arrière-plan. Ce n'est pas ce qu'il aurait dû faire ou ne pas faire qui importe. L'important, c'est ce qu'il a fait, et ce que M. Dumont Lepage a fait, il l'a bien fait.

M. M.

Remerciements

Je désire remercier les organisateurs de la manifestation du 10 mai à l'occasion de ma retraite de la direction du poste CFRG, ainsi que tous ceux qui y ont participé de près et de loin.

Cette manifestation d'amitié et de reconnaissance envers mon épouse et moi-même nous a extrêmement touchés. Merci du fond du coeur.

☆ ☆ ☆

Palmarès Discoparade 70

(du 15 au 22 mai 1970)

1 — Laisse-moi t'aimer — Mike Brant
2 — Ma Romance — Paul Labbey
3 — Une Rencontre — Christine Chartrand
4 — Ce que tu veux je l'ai — Céline Lomez
5 — Maman ne m'a pas dit — Patsy Gallant
6 — Camarade — Jean Ferrat
7 — Olivier Olivia — Isabelle Aubret et Jean-Claude Drouot
8 — Je t'ai dit "Au Revoir" — Vicky
9 — On est heureux ensemble — Michèle Richard
10 — Les belles dames — Adamo
11 — On oublie tout — Jeanne et Madeleine
12 — Les enfants de l'avenir — Isabelle Pierre

L'Alliance Française de Regina accorde huit bourses pour 1970

L'Alliance Française de Regina se fait un plaisir d'annoncer que ses bourses pour l'année 1970 ont été octroyées aux personnes suivantes: Mme Elaine M. Martina, de Laflèche, M. Gilmore Melvin Krislock, de Riverhurst, M. Joseph F. Sweeney, de Yellow Grass, Mme Gabrielle A. Salyn, de Canora, M. Gordon P. Bobokoski, de Lumsden, Mme Pearl I. Rudolph, de Gull Lake, Mme Mabel I. Hanley, de Wilcox, et Mme Priscilla Haniak, de Hudson Bay.

Ces bourses sont données pour suivre des cours d'été à Gravelbourg. Le montant de chacune de ces bourses est de cent dollars.

En raison du nombre réduit de bourses que l'Alliance Française de Regina a pu offrir cette année, et en raison du grand nombre de demandes de bourses, l'Alliance n'a pu malheureusement accorder de bourse à la grande majorité des candidats. A ces candidats nous offrons notre sympathie; aux autres, nos félicitations.

M. Charles Fresco,
président de l'Alliance Française de Regina.

Plus de 10% des Américains sont membres des Unions de Crédit

L'appartenance aux Unions de crédit des Etats-Unis dépasse maintenant 10% de la population pour la première fois, ce qui indique un taux de croissance plus grand que le taux de natalité du pays, selon l'Annuaire 1969 des Unions de crédit internationales. L'Annuaire est préparé annuellement par CUNA International, bureau principal et organisation de service du mouvement mondial des unions de crédit, qui a son siège au Wisconsin.

Avec une dernière augmentation de 1,000,000 d'adhérents, plus de 20,200,000 membres américains contrôlent maintenant par la voie démocratique, à raison d'un vote par membre, les unions de crédit qu'ils possèdent.

Le plus fort pourcentage de croissance, soit près de 14%, s'est manifesté dans les prêts en vigueur. En effet, une augmentation de $1,300,000 a porté les prêts à un nouveau sommet de plus de $11,200,000. Même si l'augmentation de l'épargne n'a pas pu garder le pas avec la hausse de l'actif et celle des prêts en vigueur, il reste que plus d'un milliard de dollars d'épargne a été accumulé portant le total sous ce rapport à au-delà de $12,200,000,000, ce qui représente une augmentation de presque 9.8%.

(Extrait d'ENSEMBLE, 30-4-70)

NOUVELLES INTERNATIONALES



Commentaire allemand 25 ans après

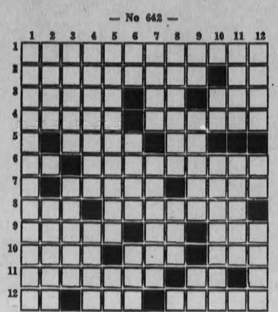
Le 7 mai à Reims, le 8 mai à Berlin, la Wehrmacht capitulait sans conditions entre les mains des armées alliées et soviétiques. Trois jours avant le 25e anniversaire de la fin des hostilités, la "Frankfurter Allgemeine Zeitung" (Francfort) rappelle les événements.

Lorsque viendra le 8 mai, le 25e anniversaire de la fin de la seconde guerre mondiale en Europe, plus d'un se souviendra des cloches de minuit dans cette nuit de printemps, une nuit qui, pour la première fois, était redevenue calme. Il se souviendra aussi des prières d'action de grâces s'élevant du pays détruit, pour lequel la défaite était la dernière chance de retrouver la paix et la liberté.

A cette époque, désirer l'approche de l'effondrement de son propre pays, ce n'était pas seulement faire preuve d'un patriotisme naturel, resté à l'état pur et qui ne pouvait pas se laisser entraîner à fournir jour après jour à la domination hitlérienne des hécatombes de victimes. Cela correspondait aussi à une intelligence exacte de la situation historique. Après l'échec de la conjuration du 20 juillet 1944, il ne pouvait plus subsister de libertés individuelles et civiles qu'au-delà des fourches Caudines. Mais ce n'est pas la signature au bas des actes de capitulation qui constituait une humiliation. Les véritables humiliations, ce sont les Allemands eux-mêmes qui se les étaient causées bien avant en commettant leur folie dans les isoloirs, au moment où ils auraient pu se montrer plus raisonnables et où ils étaient encore en mesure de voter sans contrainte.

Le 8 mai ne peut pas être un jour de fête. Mais il y a 25 ans, c'était — au moins en Allemagne de l'Ouest — le premier jour d'une nouvelle liberté et d'un nouveau droit que l'on pouvait même distinguer sous le voile de la dictature militaire des Alliés. Il est tout à fait indiqué d'en parler et d'y réfléchir devant l'assemblée plénière du Bundestag. Mieux encore si c'est aussi l'occasion d'affiner l'esprit et le courage pour tous les actes de mise en danger des libertés civiles à notre époque et dans nos propres frontières.

— No 642 —



HORIZONTALEMENT

1—Qui se fait par provision
2—Qui font tourner. — Négation.
3—Etablissement industriel. — Mesure chinoise. — Unité de mesure.
4—Faire époque. — Roi de Thèbes.
5—Fils d'Isaac. — Sans vêtements.
6—En quel endroit. — Grade le plus élevé dans les armées de la Grèce ancienne (pl).
7—Femme de roi. — Partie noire du jour.
8—Pronom. — Unité CGS de champ magnétique.
9—Métal blanc. — D'avoir. — Note (pl).
10—Restitue. — Années (renversé). — Colère.
11—Ce qui importe à l'utilité de quelqu'un. — Conj.
12—Joint. — Posséda. — Assassinent.

VERTICALEMENT

1—Langage analogue à ceux de M. Prudhomme.
2—Donna une teinte rosée à. — Enlèvent.
3—Inflammation de l'oreille. — Qui annonce de la gaieté.
4—Genre d'insectes lépidoptères. — Manière de voir.
5—Action de répéter. — Petit ruisseau.
6—Pronom. — Sorte de vase. — Manche.
7—Genre de myriapode. — Donnent de l'air.
8—Est. — Suinta.
9—Notre Seigneur. — Enlèvent la vie. — Possédé.
10—Paresseux. — Refuge.
11—Pare (renversé). — Canard sauvage.
12—Sert à attacher. — Saint. — Apprécie.

SOLUTION DU PROBLEME No 641

■ **Horizontalement:** 1. Tambourinage; 2. Aléa — Siroter; 3 Cette — Sétons; 4. Hâtive — Sente; 5. Eté — Ile — Réis; 6. Oostcamp — Sa; 7. Mi — Et — Aie; 8. Erosion — Tuai; 9. Têt — Oncle — Ce; 10. Ennui — Tien; 11. Erre — Prêles; 12. Seattle — Rés.

■ **Verticalement:** 1. Tachéomètres; 2. Aléatoire — Ré; 3. Mettes — Otera; 4. Bati — Tes — Net; 5. Eviction; 6. Us — Ela — ONU; 7. Ris — Emancipe; 8. Ires — Pi; 9. Noter — Etêter; 10. Atones — Ile; 11. Gentianacées; 12. Erses — Siens.

La Chine et la Corée du Nord

par Jean-Pierre Brûlé

Pour la première fois depuis 1958 et pour la première fois aussi depuis la "révolution culturelle" (exception faite de vingt-heures passées à Hanoï lors du décès de Ho Chi-Minh), le premier ministre chinois, Chou En-Laï, s'est rendu, du 5 au 7 avril, en visite officielle en Corée du Nord.

Dans le contexte asiatique actuel, ce déplacement prend figure de rapprochement spectaculaire. C'est qu'en effet, les relations sino-nord coréennes s'étaient singulièrement détériorées depuis 1964.

Khrouchtchev n'ayant guère apprécié la condamnation par les Nord-Coréens en 1963, du "révisionnisme soviétique" décida de suspendre immédiatement l'aide économique que le Kremlin accordait à la Corée du Nord. Toutefois, les relations reprirent en 1965, accompagnées de la signature d'un pacte de défense mutuelle Moscou-Pyongyang et d'un accord d'aide économique et militaire. Mais, le IVe Congrès du P.C. nord-coréen ayant exprimé sa solidarité avec le Kremlin, il s'ensuivit, cette fois, une détérioration des relations avec Pékin.

La tension monta à un point tel qu'en septembre 1967, l'ambassadeur nord-coréen à Pékin quitta la Chine. Les relations sino-nord coréennes restèrent ainsi en l'état jusqu'à l'automne 1968. L'intervention militaire soviétique en Tchécoslovaquie que condamna le régime de Pyongyang, marqua le début du dégel qu'allait accentuer le développement des relations économiques Moscou-Tokyo, fort peu apprécié d'ailleurs par la Corée du Nord qui estime le Kremlin trop enclin à la coopération avec les "impérialistes" japonais.

Et c'est ainsi que, pour les cérémonies du vingtième anniversaire de la victoire du communisme en Chine, la Corée du Nord dépêcha à Pékin, le 1er octobre 1969, le président du presidium (chef de l'Etat) Choi Yong Kun, qui apparut d'ailleurs à diverses reprises au côté de Mao sur la célèbre tribune de Tien An Hen.

Trois semaines environ plus tard, l'anniversaire de l'entrée des "volontaires" chinois — 25 octobre 1950 — dans la guerre de Corée, fut célébré avec faste dans les deux capitales. Puis, après plus de deux années d'absence, l'ambassadeur Hyoun Tjoung Gouk regagnait son poste à Pékin où il était amicalement reçu par Chou En-Laï, le 17 février 1970.

Invité par le premier ministre nord-coréen, le maréchal Kim Il Sung, et reçu avec des égards dignes de remarque, Chou En-Laï qui est demeuré deux jours à Pyongyang n'a pas manqué, au cours des discours, toasts et allocutions qu'il prononça et que rapporte intégralement l'agence pékinoise de presse "Hainhua", de souligner que la Corée du Nord, comme la Chine, étaient ensemble directement menacées par les mêmes fusées nucléaires américaines des bases d'Okinawa.

On notera toutefois que Chou En-Laï a évité de dénoncer ouvertement le Kremlin, les attaques contre Moscou ont pris un tour indirect sous couvert de la coopération soviéto-japonaise en différents domaines. En revanche, c'est une violente attaque contre les Etats-Unis et le Japon que l'on trouve dans le très long communiqué final commun du 7 avril affirmant que la Chine et la Corée du Nord feront tout pour expulser les Etats-Unis d'Asie.

Pour Pékin comme pour Pyongyang, un front diplomatique commun est donc souhaitable. Il apparait même d'autant plus possible que, sur la plupart des problèmes asiatiques (qu'il s'agisse de l'aide au Nord-Vietnam, de l'appui au Pathet-Lao, ou du soutien au prince Sihanouk du Cambodge) les deux capitales ont des vues communes et qui l'emportent de loin sur les divergences: Pyongyang célèbre la mémoire de "Che" Guevera que Pékin apprécie fort peu. De même, la Corée du Nord garde de bonnes relations avec le gouvernement de Lee Kuan Yew, à Singapour, alors que la Chine le qualifie de "fantoche". Mais il ne s'agit là que de détails...

Aussi, au maréchal Kim Il Sung évoquant les relations "de chair et de sang" qui unissent son pays à la Chine, Chou En-Laï a répondu que si la Chine et la Corée du Nord sont unies "comme les lèvres et les dents", elles combattront aussi. toujours ensemble, "épaule contre épaule".

Voilà qui vient rappeler que depuis l'armistice de Pan Mun Jom, le 27 juillet 1953, la paix n'est toujours pas en vue et qu'à tout moment, la guerre peut reprendre. Aussi, restent sur pied de guerre, de chaque côté de la zone démilitarisée, des forces considérables: quelque 600,000 soldats sud-coréens et, parmi eux, 60,000 Américains; en face, des effectifs estimés à peu près à 350,000 hommes. Les incidents sont d'ailleurs de plus en plus fréquents entre les deux camps.

Ainsi, le 6 avril, à la 300e réunion de la commission d'armistice, le général nord-coréen Lee Chun Sun a accusé son homologue, le général James Skeldon, d'avoir, depuis dix-sept ans, laissé ses troupes violer 77,000 fois l'accord d'armistice! Puis, après avoir dénoncé l'introduction de tanks et d'armements lourds dans la zone démilitarisée, il affirma qu'au cours de la première semaine d'avril, les positions nord-coréennes avaient subi plus de 1,000 attaques...

En manière de réponse, le général Skeldon a déclaré qu'il envisageait sérieusement de mettre un terme à ce dialogue de sourds qui dure depuis dix-sept ans. Il est bien évident que si cette menace était suivie d'effet, la guerre reprendrait aussi vite et les Américains se retrouveraient avec un quatrième Vietnam sur le dos.

Comme un affrontement général, compte tenu de la disparité des forces parait exclu pour l'immédiat — sauf renforts venus des Chinois — entre les deux Corées, ce que justement le gouvernement de la Corée du Sud redoute le plus est une guerre harcelante à laquelle d'ailleurs s'entrainent intensivement dans le Nord, quelque 20,000 hommes destinés à aller débarquer en commandos dans le Sud et y organiser la guérilla contre les Américains et les Sud-Coréens parmi lesquels, notamment dans les villes ou parmi les paysans déshérités, ils trouveraient tout de suite des alliés.

Or donc, avec la visite de Chou En-Laï, en Corée du Nord, l'alliance militaire Pékin-Pyongyang et l'amitié sino-nord coréenne retrouvée, vont, pour les mois qui viennent, constituer un élément important du jeu diplomatique entre les trois Grands dans cette région du monde explosive entre toutes.

(Copyright by B.I.P.)

Réflexions sur l'heureux retour d'Apollo 13

Lorsqu'elle entreprit son odyssée vers la lune le 11 avril dernier, la capsule Apollo 13 devait surtout servir à accroître les connaissances de l'homme sur la lune. Le stage que Lovell, Haise et Swigert allaient effectuer sur le sol lunaire devait leur permettre de recueillir des renseignements inédits sur la structure interne de la lune. On comptait ainsi franchir un pas important dans la pénétration des secrets de l'univers et de son histoire.

Vu dans la seule perspective de cet objectif limité, le vol spatial qui a connu hier un dénouement heureux sur le Pacifique aura été un échec pénible. Il s'avère cependant que cet échec aura été la source d'un triomphe plus grand encore. Ce qui menaçait mardi de devenir la plus grande tragédie de l'espace, s'est terminé hier sur une note de soulagement, puis de triomphe. C'est sans doute parce qu'au cours de cette épreuve dramatique que le monde a suivie avec anxiété depuis lundi, l'homme a montré une fois de plus qu'il était capable, de même que les instruments créés de sa main, de dépassements toujours plus grands.

• • •

Les premiers échos qui parvinrent de Washington au lendemain de l'explosion survenue à bord du module de service d'Apollo 13 étaient sévères et pessimistes. Commentateurs, technocrates, voire hommes politiques étaient prêts, à cause de cet accident, à remettre en cause tout le programme spatial américain. On commençait à répéter dans certains milieux qu'il eût été plus utile de substituer à ces expériences hasardeuses des programmes audacieux de lutte contre la pauvreté sur la terre.

Ces réactions témoignaient d'un pessimisme qui minimise à l'excès la richesse de la dimension exploratrice chez l'homme. Elles trahissaient surtout un manque de confiance dans le génie humain, qui vient de connaître un éclatant démenti.

Les trois voyageurs de l'espace n'ont pas été capables de toucher le sol lunaire. Ils ont cependant fait mieux. Ils ont prouvé que, même soumis aux difficultés les plus sérieuses, même coupés de tout secours immédiat, l'homme et sa machine sont capables d'une résistance et d'une ingéniosité illimitées.

Il faudra connaître avec précision la nature et les causes de l'accident survenu lundi. Il faudra trouver le moyen de prévenir semblables accidents avant de reprendre les vols lunaires. Mais on sait déjà qu'un fragile vaisseau spatial comme Apollo 13 est capable d'une performance qui dépasse toutes les attentes "réalistes". C'est là un accomplissement plus important que celui qui eût marqué un vol parfait et sans histoire. La maîtrise de l'homme sur l'univers s'acquiert à coup d'épreuves surmontées avec succès, non pas à coup de périls évités. En ce sens, l'odyssée d'Apollo 13 ouvre de nouvelles frontières à la science et à la technique. Elle sera, dans son échec même, le principe de nouveaux dépassements qui n'eussent pas été possibles autrement.

• • •

Mais il y a plus, dans l'exploit d'Apollo 13, que les nouveaux horizons découlant des "innombrables possibilités" techniques révélées par le vaisseau spatial et son équipage. Il y a l'aspect proprement humain du drame vécu au cours des cinq derniers jours. Or, cet aspect domine tout l'événement.

Il faut d'abord admirer sans réserve la maîtrise d'eux-mêmes, le calme, le sang-froid, la force, la discipline, le mélange inédit de courage, de lucidité, et de chaleur humaine, dont ont fait preuve, pendant les cinq jours, Lovell et ses compagnons. Le comportement des astronautes témoigne de la qualité de leur entraînement. Il illustre le point très avancé de perfection où peut être amenée la nature volontiers paresseuse et indisciplinée de l'homme. Il montre surtout que, par-delà même ses réussites techniques les plus avancées, l'homme, abandonné à lui-même, est capable, en s'appuyant sur ses réserves morales et intellectuelles illimitées, d'exploits que lui-même eût tenus pour improbables.

Le succès d'Apollo est aussi, à bien des titres, la victoire de la solidarité et de l'esprit d'équipe. Entre les trois membres de l'équipage eux-mêmes, entre l'équipe d'Apollo et les centaines de techniciens attachés à la NASA, il a paru régner, pendant toute la semaine, un esprit de confiance réciproque et de collaboration très poussée. La confiance que ces hommes se portent les uns les autres, la conscience que chacun semble avoir du rôle irremplaçable des autres, n'ont jamais paru faire défaut au cours de l'épreuve des derniers jours. Les grandes réalisations de l'ère moderne ne sont plus le fait d'individus isolés. Elles sont de plus en plus le résultat d'entreprises collectives où chacun doit accepter de dépendre des autres, tout en portant lui-même une part irremplaçable du fardeau collectif et en se gardant prêt à faire face à des exigences inédites de dépassement et de courage.

• • •

Le retour d'Apollo 13 est enfin une victoire pour l'humanité tout entière. Aussi longtemps que les Américains réussissaient sans trop de difficulté leurs exploits spatiaux, ils pouvaient en quelque sorte s'approprier jalousement la majeure partie de la gloire qui en découlait. Les autres peuples applaudissaient. Ils n'étaient pas du voyage.

Cette fois, un sentiment différent a couru à travers le monde. Soudain, ce n'était plus trois citoyens américains, mais trois êtres humains qui luttaient pour arracher leur vie à l'espace. On sentit tout à coup qu'il n'y avait plus ni frontières nationales, ni animosité entre puissances, ni barrières confessionnelles, raciales ou linguistiques, mais seulement un immense courant de solidarité et de prière, un vaste mouvement spontané d'entraide. Jamais l'homme n'était apparu aussi faible. Jamais peut-être il n'était apparu aussi solidaire.

Par le péril qu'elle a fait courir à trois êtres humains perdus dans l'espace, la semaine du 12 avril aura été l'une des plus angoissantes de l'histoire humaine. Par les manifestations de courage et de solidarité auxquelles elle a donné lieu, elle restera aussi comme l'une des plus exaltantes. La minute qui a vu, vendredi midi, la cabine de Lovell et de ses compagnons, suspendue à ces trois parachutes, se dégager du ciel pour plonger dans la mer, aura été l'une des plus vivement attendues, et aussi l'une des plus grandes, de toute l'histoire.

Claude Ryan
(Le Devoir, 18-3-70)

Le monde francophone

Le monde francophone regroupe les pays dont le français est la langue nationale ou une des langues officielles, ou encore la langue d'enseignement. Il rassemble 33 Etats (sans compter Monaco, Andorre, l'archipel des Seychelles et le val d'Aoste) et sa population dépasse 210 millions. Sur ce total, 75 millions sont véritablement francophones.

Algérie: 12 millions d'habitants. Le français est utilisé conjointement avec l'arabe, jusqu'à la réalisation effective de l'arabisation. **Belgique:** 9,500,000 habitants, dont 32,7% de francophones. **Burundi:** 3,300,000 habitants. Langue nationale, le kirundi. **Cambodge:** 6,250,000 habitants. **Cameroun:** 5 millions d'habitants. Langues officielles, le français et l'anglais.

Canada: 20 millions d'habitants, dont plus de 6 millions de Canadiens français. **Centrafrique:** 2 millions d'habitants. Langue nationale, le sangho. **Congo-Brazzaville:** 900,000 habitants. **Congo-Kinshasa:** 16 millions d'habitants. **Côte d'Ivoire:** 4,500,000 habitants. **Dahomey:** 2,500,000 habitants.

France: 50 millions d'habitants. **Gabon:** 1 million d'habitants. **Guinée:** 4 millions d'habitants. **Haïti:** 4,500,000 habitants. Langue parlée, le créole (patois à base de vieux français). **Haute-Volta:** 5 millions d'habitants. **Laos:** 2 millions d'habitants. Langues officielles, le français et le laotien.

Liban: 2,500,000 habitants. L'arabe est la langue officielle et nationale. Le français et l'anglais sont les deux langues complémentaires enseignées. Environ 60% de Libanais parlent français. **Luxembourg:** 350,000 habitants; 85% des Luxembourgeois parlent français. **Madagascar:** 6,800,000 habitants. Langues officielles, le malgache et le français. **Mali:** 4,500,000 habitants. **Maroc:** 13,500.000 habitants. La langue officielle est l'arabe. L'arabisation de l'enseignement ne devrait être achevée qu'en 1974.

Maurice: 800,000 habitants. Langue officielle, l'anglais. Mais 60% de la population parlent le créole (à base de français) et 10 à 20% s'expriment en français. **Mauritanie:** 1,100,000 habitants. Langues officielles, l'arabe et le français. **Niger:** 3,200,000 habitants. **Ruanda:** 3,200,000 habitants. Langue nationale, le kinyarwanda. Langues officielles, le kinyarwanda et le français. **Sénégal:** 3,500,000 habitants.

Suisse: 6 millions d'habitants, dont un million de Suisses romands. Le français est la seule langue officielle des cantons de Genève, Vaud et Neuchâtel, et une des langues officielles des cantons de Fribourg, Valais et Berne. **Tchad:** 3,500,000 habitants. **Togo:** 1,800,000 habitants. **Tunisie:** 4,500,000 habitants. Langues officielles: l'arabe et le français. **République Démocratique du Viet-Nam:** 16 millions d'habitants. Langue officielle, le vietnamien. Une partie des élites parle le français. **République du Viet-Nam:** 16 millions d'habitants. Langue officielle, le vietnamien. Une minorité de la population urbaine parle français.

(Extrait du **Journal de l'Année**, volume édité par Larousse.)

Portant lui aussi l'emblème floral du Manitoba, le lieutenant-gouverneur Richard S. Bowles présente le livre d'honneur à Jacqueline Royal, au centre, et à Nadine Hanuschak, toutes deux vêtues à la mode de 1870. L'arrière-grand-père de Mlle Royal, Joseph Royal, fut le premier président de l'Assemblée législative du Manitoba. De tous les membres de la jeune Assemblée manitobaine, il était le seul à posséder une certaine expérience de la procédure parlementaire. — Les anémones de prairie avaient été cueillies le matin même dans le district de Bird's Hill.

Expériences de vie "hors du temps"

Trois expériences de vie "hors du temps" ont été réalisées en 1969. Les trois expériences ont eu lieu au fond du gouffre Olivier dans le massif de l'Audibergue, près de Grasse (Alpes Maritimes).

Ce sont d'abord Philippe Englender et Jacques Chabert, deux spéléologues de l'équipe de Michel Siffre, qui ont achevé le 15 janvier dernier l'expérience commencée le 22 août 1968 qui les fit vivre à 70 mètres sous terre pendant 146 jours.

Trois semaines plus tard, le 6 février 1969, Mlle Hélène Brobecker, une jeune institutrice de 28 ans, descendait au fond du même gouffre et s'installait à la cote — 80 mètres, pour une durée d'un mois.

Le 6 mars, le jour même de sa remontée, Jacques Chabert et Philippe Englender, accompagnés cette fois d'un troisième spéléologue de leur équipe, Gérard Cappa, ont pris immédiatement la place d'Hélène Brobecker pour une expérience de 21 jours. Il s'agissait pour les "spéléonautes" de recréer les conditions d'isolement d'un vol autour de la lune. Après une période d'adaptation de deux semaines, les trois hommes se sont enfermés pendant six jours dans leur abri souterrain construit aux dimensions des cabines "Apollo".

L'intérêt d'utiliser un rythme de vie de quarante huit heures dans certains milieux d'exception a ainsi pu être prouvé.

(BNF 28-2-70)

Chez les enfants pauvres d'âge préscolaire aux USA: débilité mentale

WASHINGTON — Les enfants d'âge préscolaire et les adolescents dont les familles vivent dans la pauvreté, aux Etats-Unis, sont éprouvés par la faim et la malnutrition au point que leur croissance en est retardée et qu'ils souffrent de débilité mentale, selon ce qu'affirme un savant à l'emploi du gouvernement américain.

Dans un rapport préparé pour le comité du Sénat sur la faim et les besoins de l'homme, le Dr Samuel F. Schaefer déclare:

"Le groupe le plus éprouvé par la malnutrition est celui des enfants d'âge préscolaire et des adolescents. C'est chez la jeunesse qu'on retrouve le plus grand nombre de cas."

Le Dr Schaefer est directeur du programme de nutrition du service gouvernemental de la santé physique et mentale.

Il ajoute: "Il ne fait plus de doute qu'il existe un rapport entre la malnutrition et les faibles revenus familiaux. Plus vous êtes pauvre, plus vous êtes sujet à la malnutrition."

L'enquête menée par le Dr Schaefer couvrait dix Etats, petits et grands, urbains et ruraux, dans le nord et le sud des Etats-Unis.

Il a donné comme exemple un sondage auprès de 13,373 personnes en Louisiane et au Texas, chez lesquelles on a relevé des symptômes de malnutrition tels que croissance retardée, anémie et déficience de vitamines A et C ainsi que de riboflavine.

L'enquête, a-t-il dit, a incité les autorités de ces Etats à améliorer leurs plans de bien-être social et d'alimentation.

Au Texas et en Louisiane, les enquêteurs ont examiné 7,351 Noirs, 3,775 Mexico-Américains et 2,247 Blancs. La moitié du groupe était âgé de moins de 20 ans. Un peu plus de la moitié des familles en cause avait un revenu annuel de moins de $3,000 par année.

"Les cas de malnutrition, conclut le rapport, sont deux fois plus élevés chez ceux qui ne gagnent que de $1,800 à $3,000 que chez ceux qui sont au sommet de l'échelle."

La Suède consacre $25 millions à la protection de l'environnement

STOCKHOLM — Pour l'année 1970-71 le gouvernement suédois a alloué la somme de $25 millions à la protection de l'environnement et la Commission nationale pour la protection du milieu humain dispose de ressources sustantielles pour la recherche.

Les décharges de matières polluantes dans l'air et dans les eaux sont soumises à un contrôle sévère, et le problème posé par la teneur en mercure des décharges d'usines peut être résolu d'une façon satisfaisante. L'industrie des pâtes et papier adopte progressivement des procédés chimiques qui réduisent la pollution des lacs et des cours d'eau. En 1974, la plupart des systèmes de purification communaux emploieront un procédé combiné chimique, biologique et mécanique assurant une purification à 95%.



Courrier de Louise

Q. — Qui comprendra les jeunes? Notre fils est éloigné, dans un pays étranger. Il n'écrit que deux fois par année et encore . . . Sa mère et moi, sans être inquiets, nous nous demandons souvent comment il se fait qu'il ne nous donne pas plus souvent de ses nouvelles. Nous serions tellement intéressés à savoir ce qu'il fait, ce qu'il voit, ce qui se passe là-bas. Lorsqu'il était ici, il était très aimable et délicat envers nous, et maintenant, plus rien. Une opinion, s'il vous plait. — **Parents peinés.**

R. — C'est bien regrettable, chers parents, mais malheureusement, vous n'êtes pas les seuls que les enfants éloignés ignorent. Certains jeunes, une fois partis de la maison, deviennent tellement pris par leur vie nouvelle qu'ils négligent ceux qu'ils aiment pourtant. Vous ne me dites pas depuis combien de temps votre fils est parti, ni son âge, mais j'espère qu'en vieillissant un peu, il reprendra par lettre les bonnes habitudes qu'il avait autrefois. En passant; aux enfants de tout âge qui me lisent, ne vous contentez pas d'entourer vos parents d'attentions aux jours de fêtes ou à Noël. Qu'ils sachent que vous pensez à eux souvent par des visites, des appels téléphoniques, des lettres, de petites gâteries, etc. On voit trop de gens qui se font des reproches autour d'un cercueil, alors qu'il est trop tard pour dire "je t'aime".

☆ ☆ ☆

Q. — Que pensez-vous des personnes qui habitent de grandes maisons-appartements et qui traînent leurs souliers boueux sur les tapis du foyer et des couloirs? Les concierges ont beau travailler à coeur de jour et tard dans la soirée, ils n'arrivent pas à maintenir une apparence convenable, et les locataires particuliers ont honte d'arriver chez eux avec des amis. Je trouve cela honteux. **Propre.**

R. — Je trouve ces personnes malpropres et mal élevées. Elles n'ont aucune fierté. Si elles en avaient, elles tiendraient à conserver la meilleure apparence possible à l'immeuble dans lequel elles demeurent. Croyez que je comprends et partage votre sympathie pour les pauvres concierges. J'en ai vu de belles moi aussi!

☆ ☆ ☆

Q. — Pourriez-vous me donner la liste des bons restaurants de Winnipeg? Nous sommes nouvellement arrivés ici et aimons parfois aller dîner en dehors. Merci. **Néo-Manitobains.**

R. — Je regrette, chers Néo-Manitobains, que les règlements du Courrier ne me permettent pas de faire de la réclame et ce serait en faire que de vous donner les noms des nombreux excellents restaurants de Winnipeg. Vous ne me dites pas non plus de quel montant d'argent vous disposeriez pour ces sorties. En général, on mange bien dans les salles à manger des grands hôtels et dans les grands restaurants, par contre, il y a des endroits assez modestes où les mets sont excellents et le service aussi. Vous pourriez sûrement vous informer auprès de vos compagnons de travail ou de vos voisins et, à la rigueur, cherchez à vous orienter dans les pages jaunes de l'annuaire du téléphone. Bon appétit.

☆ ☆ ☆

Q. — Mes parents ont pris leur retraite récemment et se sont installés à la ville. Après une vie passée à la campagne, ils sont complètement désorientés. Comment les aider à s'adapter? Ils connaissent très peu de gens et sont plutôt timides. J'apprécierais beaucoup des suggestions. — **Fifille.**

R. — Vos parents se sentent sans doute déracinés pour le moment, mais si vous pouvez les encourager à participer aux activités paroissiales, quitte à les accompagner, s'il le faut, au début. Renseignez-vous, car je sais que plusieurs paroisses ont des clubs spéciaux pour les personnes à leur retraite dont les membres se réunissent l'après-midi pour jouer aux cartes ou à d'autres jeux, ou tout simplement causer avec des personnes de leur âge, qui ont, ou ont eu des intérêts semblables. Ils s'y feront vite quelques amis et s'adapteront à leur vie nouvelle. Bonne chance.

A la recherche d'une première rose d'Inde entièrement blanche



La première rose d'Inde entièrement blanche pourrait bien rapporter $10,000 à l'heureux jardinier qui la fera pousser cette année.

Des horticulteurs possédant l'une des plus grandes compagnies de graines du monde se sont livrés à des expériences pendant plus de 16 ans dans le but de développer un souci d'un blanc de neige. Ils commencèrent par une variété jaune pâle et sont parvenus à obtenir une fleur presque blanche au coeur crème. Elle est si proche du blanc pur que les chercheurs sentent que le but sera bientôt atteint.

Pour hâter les résultats, la compagnie de graines s'est jointe à un fabricant de céréales pour faire appel à l'aide des jardiniers à travers tout le Canada. Des échantillons gratuits de graines de soucis presque blancs seront inclus dans des paquebots de céréales de "muffets", de blé gonflé, de riz gonflé et de maïs soufflé. Des instructions sur les paquets diront comment planter les graines et donneront les détails nécessaires pour gagner 10,000 dollars en produisant le premier souci d'un blanc immaculé.

Souvent appelés la fleur de l'amitié, les soucis sont originaires d'Amérique. Leur couleur habituelle s'étale du jaune pâle à l'orange et rouge foncé. Quand on aura perfectionné une variété de blancs, qui sait quelles autres couleurs pourront être produites?

L'épouse comblée est celle qui comble son mari

En apprenant à soutenir votre mari en toutes circonstances, madame, c'est non seulement à lui, mais à vous-même et à votre union que vous rendrez le plus éminent des services, lit-on dans un article de Sélection du Reader's Digest d'avril. Une femme qui sait appuyer son conjoint l'aide à être heureux lui-même et à la rendre heureuse.

Il est vrai qu'aucun mariage ne ressemble tout à fait à un autre et que la même solution ne peut s'appliquer à tous les cas, mais il existe tout de même pour les épouses à l'égard de leur mari, certains principes valables qu'on peut résumer comme suit:

Sachez le détendre quand il est nerveux. L'épouse devra apprendre à deviner quand son mari se trouve dans une situation qui menace sa confiance en lui-même et lui fournir l'occasion de s'expliquer. Mais elle évitera de donner de l'importance aux choses qui n'en ont pas et attendra que le moment critique soit passé pour parler de questions qui risqueraient de dégénérer en discussion.

Mettez-le en valeur. La perfection n'est pas de ce monde. Aussi les femmes qui humilient leur mari ou le tournent en ridicule parce qu'il commet des bévues ne font de tort qu'à elles-mêmes.

Ne croyez pas que tout va de soi. Les hommes comme les femmes deviennent si facilement égocentriques qu'ils ont tendance à oublier les qualités de leur conjoint. Cette remarque vaut surtout pour la femme d'intérieur qui a amplement le temps de broyer du noir pendant qu'elle passe l'aspirateur ou repasse son linge. Au foyer même, c'est sa contribution qui est la plus visible, mais il ne faut pas qu'elle oublie celle de son mari.

Critiquez les actes et non l'homme. Il arrive à tout le monde de perdre patience de temps en temps, mais il importe de diriger sa colère contre les actes plutôt que contre leur auteur. Le tact est une vertu nécessaire dans tous les rapports humains, principalement dans le mariage.

Sachez écouter. En général, les hommes éprouvent une certaine difficulté à parler d'eux-mêmes, à exprimer leurs opinions, leurs sentiments et à expliquer ce qui leur tient à coeur. Ils hésitent souvent à se livrer, de crainte de s'exposer en dévoilant leurs faiblesses. Une épouse doit, avant tout, savoir écouter d'une oreille indulgente et allier la franchise à la subtilité.

Mais, demande l'auteur de l'article de Sélection, la femme doit-elle toujours étouffer sa personnalité, refouler ses besoins et ses désirs pour venir en aide à son mari? Bien sûr que non. Elle est tout à fait en droit de revendiquer une place d'importance et de vouloir être satisfaite. Mais, justement, son mari sera beaucoup plus en mesure de l'aider s'il est lui-même équilibré.

Panier à Salade

Voici un secret d'une mère de famille, pour initier les enfants à l'épargne et leur faire comprendre à bonne heure qu'en cette partie du monde "l'argent fait de l'argent". Les enfants reçoivent une allocation chaque semaine, mais s'ils la laissent "en banque", c'est-à-dire s'ils ne la réclament pas pendant tout un mois, ils reçoivent une allocation supplémentaire. Cela fait 25 pour cent d'intérêt. Mais s'ils ne durent pas le mois, même s'ils ont fait un effort de deux ou trois semaines pour restreindre leurs désirs, l'intérêt ne s'applique pas. Les enfants peuvent se guider sur le calendrier de la cuisine, placé à leur portée.

✦ ❊ ✦

Les pommes de terre peuvent être servies fréquemment sans pour cela devenir monotones. Elles ont une saveur douce et s'associent très bien à d'autres aliments. Dans plusieurs régions, on les déguste au déjeuner, au diner et au souper.

✦ ❊ ✦

Pour retrouver facilement vos boucles d'oreilles, utilisez un bout de ruban ou même une vieille cravate. Cousez des petits anneaux, ceux qui servent aux rideaux. Puis fixez une paire de boucles à chaque anneau.

✦ ❊ ✦

— Bonjour, docteur, vous allez bien?

— Oui, oui, répond le docteur.

— C'est que vous avez l'air soucieux. Seriez-vous souffrant?

— Mais non, mon cher. Seulement, vous savez, nous autres, médecins, nous avons beaucoup d'ennemis ici bas.

— Je vous comprends, docteur, mais . . . Vous savez, vous en avez sûrement davantage encore dans l'autre monde . . .

✦ ❊ ✦

L'institut des produits avicoles du Canada conseille de ne jamais faire bouillir un oeuf, mais bien de le faire cuire dans de l'eau tout juste sous le point d'ébullition. Une chaleur trop intense risque de faire durcir le blanc d'oeuf. Ceci s'applique aux oeufs cuits dans la coquille et aux oeufs pochés.

✦ ❊ ✦

Faire plaisir ne réclame qu'une pensée, un effort, un geste charitable, un simple don de soi, car n'est-ce pas s'oublier pour le bonheur de son voisin et mettre au profit des autres son coeur et son vouloir généreux?

✦ ❊ ✦

Un enfant veut acheter un cadeau pour l'anniversaire de naissance de son papa: "Je voudrais un peigne tout petit pour mon papa qui n'a presque plus de cheveux . . ."

✦ ❊ ✦

Petits et grands raffolent du bon chocolat au lait bien chaud à l'heure du goûter. Cependant, quel dégât lorsqu'il déborde et inonde le feu de la cuisinière. Savez-vous comment éviter la catastrophe? Il vous suffit de beurrer le bord de la casserole et le tour est joué. Puis, ce truc ajoute un petit goût savoureux au chocolat, à condition de ne pas en appliquer une couche trop épaisse.

✦ ❊ ✦

En pleine montagne, en plein hiver, un type tombe dans une crevasse. On réussit à l'en tirer après quelques heures de durs efforts et avant qu'il ne gèle complètement.

Dès qu'il se sent mieux, il s'exclame:

— Merci messieurs, vous m'avez sauvé la vie . . . J'ai drôlement eu chaud!

Il faut de bons souliers pour marcher . . . 250,000 milles

OTTAWA — L'individu moyen parcourt à pied plus de 250,000 milles au cours de sa vie, déclare dans un communiqué le ministère des Affaires des consommateurs.

Un choix adéquat de chaussures, particulièrement au cours des années de croissance, assurera aux pieds une bonne santé, maintenant et plus tard, assure le ministère.

Il suggère des souliers de type "oxford" ou "saddle" pour les écoliers, à cause de la largeur de l'espace consacré aux orteils, et à cause des lacets qui permettent un ajustement individuel.

Il est important que l'enfant aime l'apparence de ses souliers mais les parents doivent se rappeler que beaucoup de chaussures habillées ne conviennent pas aux jeux des enfants.

Les parents doivent aussi se servir de leur jugement pour déterminer quel "espace de croissance" il faut laisser dans une chaussure d'enfant; habituellement un espace d'un demi-pouce à trois quarts de pouce au bout du soulier, est suffisant.

Les souliers devraient s'user de façon uniforme depuis la plante du pied jusqu'au bord extérieur du talon. Les signes d'usure à l'extrémité des orteils sont une indication que le soulier est trop court.

Les signes d'usure sur les bords extérieurs de la semelle indiquent que le soulier est trop étroit à la plante du pied, ce qui peut à la longue causer la pousse de cors et de durillons. Des signes excessifs d'usure sur le bord intérieur du talon indiquent que l'enfant n'a pas une démarche équilibrée.

Les souliers ne devraient pas être passés d'un enfant à l'autre, étant donné que chacun les moule selon la forme de son pied.

Bien que l'on conseille souvent aux mamans de faire porter aux bébés des bottines assez hautes, alléguant que cela aide à développer l'arche du pied, le communiqué aux consommateurs déclare que cela n'est pas nécessaire. Le pied et l'arche se développeront normalement dans des souliers plus bas, pourvu que le pied ait un espace suffisant.

Quant aux semelles, les produits synthétiques comme le plastique et le "néolite" s'usent beaucoup moins vite que le cuir.

Cancer: le dépistage précoce sauve des vies



Trois sur quatre décès dus au cancer du poumon sont liés aux cigarettes.

Pour l'adolescent, fumer clandestinement dans les toilettes de l'école semble un risque méritant d'être pris — en dépit de la liaison établie entre l'action de fumer des cigarettes et le cancer du poumon.

Bien sûr, il se pourrait que ce soit l'exemple de leurs aînés qui encouragea les plus jeunes à voler ces bouffées, ou même celui d'un groupe semblable, déjà expérimenté, malheureusement, dans les moyens d'allumer les cigarettes.

Plus vraisemblablement, cependant, c'est la publicité relative au tabac — du type qui associe l'action de fumer avec la maturité, ou avec les distinctions sociales, ou même avec la virilité et le charme, qualités qui sont toutes désirées par le jeune. Et puisque les jeunes sont potentiellement des clients pour toute une vie, la publicité les vise mortellement.

Tel est le cas généralement dans les pays développés et en développement. Pourtant, pour ne citer que les statistiques des Etats-Unis au cours des 15 dernières années, les chances de perdre la vie à la suite d'un cancer du poumon ont été accrues.

Les taux de mortalités passèrent de 18.4 pour une population de 100,000 à 89.1 en 1966 — un accroissement de 118 pour cent. D'une façon significative, plus de 75 pour cent de la forme de cancer du poumon la plus répandue — cancer épidermique — a été rattaché à l'action de fumer.

De plus, d'après "American Cancer Society", de tous les cancers, le cancer du poumon est celui qui contribue le plus à la mortalité masculine, avec 50,000 personnes du sexe masculin périssant chaque année par sa cause.

Mais que quelque 10,000 femmes meurent aussi par sa faute chaque année et que la maladie détruise, de plus en plus, des vies féminines, sont des faits que les jeunes demoiselles, montrées ici, feraient mieux d'analyser. Pour elles, en particulier, le risque de cancer du poumon peut être réduit facilement — simplement en ne fumant pas.

La préoccupation pour elles fut l'une des raisons pour laquelle les officiels de la santé de l'hémisphère occidental demandèrent, en octobre dernier, aux nations d'examiner minutieusement les "mesures qui ont été prises pour contrôler la publicité relative aux cigarettes, par restriction . . . ou par l'emploi de matériel de promotion comportant des avertissements appropriés".

C'est également pour la même raison que l'Organisation Mondiale de la Santé et, aux Etats-Unis, son bureau régional, le Bureau Sanitaire Pan Américain, lancèrent cette année un programme pour accroître la connaissance du public en ce qui concerne le cancer.

Le cancer n'est pas une simple maladie, mais plutôt une famille de maladies. Certaines formes sont difficiles à diagnostiquer et, par suite, à soigner. D'autres, cependant, plus facilement détectées, sont plus faciles à soigner et à guérir.

Avec la radiothérapie, par exemple, presque tous les cancers de la peau sont guérissables. Et le test "Pap" permet presque un taux de guérison de 100 pour cent pour le cancer de l'utérus, la cause no 1 de toutes les morts dues au cancer parmi les femmes américaines, il y a seulement 25 ans.

En fait, non seulement au moyen de médicaments et de la chirurgie, mais aussi par la radiologie, visites médicales et techniques de protection, plus de 50 pour cent de tous les patients atteints du cancer pourraient être guéris — pourvu, l'Organisation Mondiale de la Santé l'affirme, que la maladie soit détectée assez tôt.

C'est avant tout, sur le dépistage précoce que l'Organisation Mondiale de la Santé insiste cette année, — par l'intermédiaire d'un thème qui, avec espoir, proclame: "Pour sauver des vies, dépister le cancer à temps".

Le bégaiement des pieds

Certains accidents de la route pourraient bien être dus à une espèce de confusion momentanée chez des conducteurs anciens gauchers qui se sont "reconvertis" en droitiers, estime le professeur Etienne Boltanski, de Paris. Le professeur Boltanski envisage cette éventualité dans un article que publient les "Annales de Médecine des accidents et du trafic". Il pense en particulier que le fait de savoir se servir de ses deux mains n'est pas toujours un avantage et peut même provoquer certaines confusions, certains "bégaiements" des membres.

Patron imprimé



Demandez le patron 541.

Prix 75c

Envoyez votre commande à:
Marian Martin Dept.,
La Liberté et le Patriote,
60 Front St. West, Toronto, Ont.
(non à Winnipeg)

Ecrire lisiblement le numéro du patron, la grandeur, votre nom et votre adresse.
(Paiement en monnaie seulement. Les timbres ne sont pas acceptés.)

Feuilleton de "La Liberté et Le Patriote"

L'APPEL DE LA TERRE

par Jean de Kerlecq

Reproduit avec l'autorisation de la Société des Gens de Lettres

NUMERO 3

Maintenant sur la route où les hautes haies projetaient de larges pans d'ombres, le coeur épanoui, Jean Gautier redescendait en chantant.

II

Première douleur

L'été venait de finir.

Morne, au bout de la table, la tête dans ses mains, Jean Gautier ne parlait plus.

Marie, la larme à l'oeil, le regardait dans un silence grave, avec une sorte de muet désespoir. Elle emplissait son coeur et sa pensée de la chère image.

Jean, le soir même, allait partir. Son père devait le conduire à la gare d'Alménèches, afin qu'il rejoignit son régiment le lendemain, dès la première heure, à Alençon.

Le fils Gautier n'avait jamais quitté son village. Il ne croyait pas que ce fût possible. Jusqu'à la limite extrême, il avait cru à un miracle, à n'importe quoi qui l'arracherait à ce cauchemar: partir.

Et rien n'était venu.

C'était l'exil certain, et pour combien de temps! Il ne lui paraissait pas qu'il fût un terme à ce grand malheur. Il se demandait pourquoi on l'enlevait à la terre où sa place était marquée, pour l'envoyer, farouche et désoeuvré, dans le grand chenil des casernes.

Il ne comprenait pas. Il se révoltait. Pour un peu, il se fût caché dans une grange.

"— Je n'irai pas, non, je n'irai pas! . . ." avait-il cent fois répété.

Gautier père l'avait raisonné. Dubard, ancien soldat, avait affirmé que le régiment était nécessaire à la formation d'un homme; le curé de la paroisse avait ajouté quelques bonnes paroles; Marie, enfin, avait conseillé la résignation.

Que faire, tout seul de son avis, devant l'inéluctable?

Jean Gautier avait bouché sa valise.

N'importe il se faisait violence. Il aurait donné la moitié de sa terre, pour rester sur l'autre à trimer du matin au soir, comme le dernier des esclaves.

Le silence devenait pénible.

— Tu nous écriras, dit Marie.

— Oui.

— Souvent, n'est-ce pas?

Il ne mettait guère la main à la plume. Une lettre était un événement dans sa vie. Il promit pourtant:

— Toutes les semaines.

— Deux fois . . .

— Je tâcherai.

En dépit de sa grande affection pour Marie, il demeurait sérieux, le sourcil froncé.

— Allons! fit Gautier en levant son verre. A ta santé, garçon!

Mais, Jean Gautier trinqua mollement:

— Il y a des moments où l'on aimerait mieux être mort.

— En voilà des idées! reprocha Catherine . . . et Marie, tu n'y penses pas.

— C'est justement parce que j'y pense.

— Le temps passe si vite! dit la jeune fille.

— Oui . . . quand on est heureux.

Décidément, il apparaissait bien que le conscrit se refusait toute consolation. Dubard n'insista pas.

Le repas s'acheva néanmoins sur une note moins triste; le grand Houssemaille étant venu trinquer avec le camarade qui le précédait d'un an de service. Pour lui, partir, voir du pays, était un plaisir dont il se réjouissait par avance. Au moins, au régiment, on n'avait qu'à se laisser vivre; le rôti cuisait tout seul, le tailleur vous faisait un fin complet "à l'oeil"; au 14 juillet on tirait le canon, et pour peu qu'on gagnât du galon, on pouvait faire son petit effet, à sa prochaine permission, à la sortie de la messe. Et puis, quoi! c'était l'affaire de quelques mois! On n'était pas marié avec le flingot . . .

La bonne humeur d'Houssemaille avait détendu le masque un peu dur du fiancé de Marie Dubard et, maintenant, presque rassuré, il pensait:

— Il a raison.

Quand Houssemaille eut vidé par deux fois sa tasse, il s'en alla chez le voisin sous un nouveau prétexte. C'était un bon vivant, toujours prêt à rire, à chanter, à boire et à manger à tous les rateliers.

— En voilà un qui ne s'en fait pas! dit Constant, et, par ma foi, il a raison.

Quelques jours plus tôt, le bétail du Bois-Maheu s'était augmenté d'une jeune unité: un "génisson" vigoureux qui, déjà, tirait sur sa longe. Jean Gautier consentit à le voir. Bras dessus, bras dessous, les jeunes gens s'acheminèrent vers l'étable. D'ordinaire, le fils Gautier prenait grand intérêt à tout ce qui touchait la terre. Ce jour-là, tout à son amertume, il regardait au loin de sombres perspectives. Il passa pourtant, par habitude, sa main sur le dos de la bête.

— Un bel animal! dit-il.

Puis comme pressé maintenant de se soustraire à des préoccupations si étrangères à son état d'âme:

— Il faut que je rentre à la Baronnie. Maman est contrariée que je n'aie pas pris à la maison mon dernier repas; c'est bien le moins que je lui consacre les quelques heures qui me restent à passer au pays.

— Tu as raison, approuva Dubard. Il ne faut pas contrarier Adélaïde.

Il reconduisit Jean jusqu'au chemin. Catherine vint embrasser le gars encore une fois, puis, devinant le secret désir des jeunes gens:

(à suivre)

ON DEMANDE

Instituteur bilingue qualifié pour enseigner à l'école élémentaire du District scolaire consolidé de St-Claude no 788 pour l'année scolaire 1970-71. Salaire selon l'échelle établie. **S'il vous plait, donner qualification par écrit à: M. Roland Philippe, secrétaire, St-Claude, Man.**

7-198-9C.

Seulement 60 rues à Ottawa portent des noms français

OTTAWA — Il y a quelque 2,200 rues dans la capitale féférale. Seulement environ 60 d'entre elles portent des noms français.

L'administration municipale vient tout juste d'aviser les résidents de l'avenue Chénier, dans l'ouest de la ville, que la majorité des propriétaires habitant cette rue veulent que le nom soit changé à celui de Iroquois Road.

L'avenue Chénier honore le nom de l'entrepreneur francophone d'Ottawa qui a construit plusieurs des quarante demeures érigées dans ce quartier à prédominance anglophone, il y a près de vingt ans.

La rue n'est longue que de deux pâtés de maisons. Mais, comme symbole de bilinguisme dans la capitale — ou son absence — elle peut devenir aussi longue que la Transcanadienne.

Sur la colline parlementaire, la réaction devant ce projet a été sévère, à la veille des élections provinciales du Québec.

Un parlementaire a déclaré, lundi, qu'une chose aussi insignifiante encourage plus le séparatisme que René Lévesque et son Parti Québécois.

Un porte-parole du gouvernement a déclaré: "Les résidents de l'avenue Chénier semblent vouloir redonner la rue aux Indiens plutôt que de conserver le nom français".

Le dernier engagement d'importance du nom d'une rue dans la capitale fut fait en 1967, lorsqu'on a changé le nom de l'avenue de Gaulle à celui de "Centennial" Centenaire. C'est également au cours de la même année que l'ancien président français avait crié "Vive le Québec libre", du balcon de l'hôtel de ville de Montréal.

Geste anti-français

La politique du bilinguisme du premier ministre Trudeau n'a pas eu tellement de résultats auprès de l'administration municipale.

On retrouve des enseignes bilingues dans les parcs nationaux à Jasper et Banff, mais ils sont très rares dans la capitale du pays.

Ceux qui revendiquent le changement du nom de l'avenue Chénier à celui de Iroquois Road soutiennent que 85 pour cent des propriétaires de cette rue sont en faveur du changement, lequel doit être approuvé par l'administration municipale avant d'être réalisé.

Ils réclament ce changement parce que, selon eux, les facteurs et les livreurs pensent souvent que l'avenue Chénier est située à Hull ou dans la banlieue de Vanier, un secteur à grande majorité francophone.

Mais un des résidents de l'avenue Chénier qui est contre le changement a qualifié le geste d'anti-français.

Il a ajouté qu'aucune tentative pour changer le nom n'a été faite avant l'adoption de la loi sur le bilinguisme, par le Parlement, l'an dernier.

Dans un avis public, l'administration municipale a indiqué que seuls les propriétaires de l'avenue Chénier pourront faire connaitre officiellement leur opposition au projet, au cours des deux semaines suivantes.

Marché des bestiaux

Rapport pour la semaine terminée le 14 mai 1970 fourni par le bureau du Ministère fédéral de l'Agriculture, Service des Marchés, Union Stock Yards, St-Boniface.

Les arrivages: 4,050 bovins, 500 veaux, 8,000 porcs, 75 moutons et agneaux. (La semaine précédente: 4,200 bovins, 600 veaux, 8,700 porcs, 225 moutons et agneaux.)

Bouvillons	
Choix	$32.50—33.00
Bons	32.00—32.50
Moyens	29.50—31.50
Communs	25.00—29.50
Génisses	
Choix	$30.00—30.50
Bonnes	29.50—30.00
Moyennes	28.00—29.50
Communes	25.00—28.00
Vaches	
Bonnes	$23.50—24.50
Moyennes	22.00—23.00
Sujets destinés à la charcuterie et à la mise en conserve	15.00—21.50
Taureaux	
Bons et maigres	28.00—28.50
Communs et gras	20.00—27.50
Veaux	
Bons et choix	$45.00—50.00
Moyens	38.00—44.00
Communs	25.00—37.00

Porcs

Les procs de $31.15—32.65 ($31.95 à la fermeture. Les truies de $22.95—23.15.

Moutons et agneaux	
Agneaux 50 lb	$45.00—50.00
65 lb	35.00
110 lb	23.50

LE CARNET POSTAL

Plus de trois millions de livres de courrier-avion est transporté chaque année entre le Canada et l'étranger.

Eglises où "La Liberté et Le Patriote" est en vente:

- Sacré-Coeur Winnipeg, Man.
- Saints-Martyrs St-Boniface, Man.
- Précieux-Sang St-Boniface, Man.
- Saint-Charles St-Charles, Man.
- Saint-Norbert St-Norbert, Man.
- Saint-Emile St-Vital, Man.
- Saint-Eugène St-Vital, Man.
- Saint-Laurent Thompson, Man.
- Saint-Jean-Baptiste Regina, Sask.
- Saints-Martyrs, Saskatoon, Sask.
- Notre-Dame Alberni, C.-B.
- Chapelle Base d'aviation Winnipeg, Man.
- Chapelle Base d'aviation Gimli, Man.

BEL-AIR REALTY
2 - 288, rue Marion
St-Boniface
Propriétaire et courtier
Maurice Ayotte

A VENDRE

Première fois annoncée St-Boniface

Près de Des Meurons. $18,000. Maison: 22 ans. 4 chambres à coucher, 2 salles de bains. Salle de récréation. Garage. Une vraie aubaine. Appeler M. E. Gobert: 256-8764 ou 247-3790.

Rue Youville $10,900

Bungalow: 5 pièces. Salle à manger, 2 chambres à coucher. Tapis mur à mur. Doit être vendu. $2,500 comptant. Appeler M. E. Gobert: 256-8764 ou 247-3790.

St-Vital

Bungalow sur très grand lot. 2 grandes chambres à coucher. Tapis mur à mur. Doit être vendu. Grande cuisine, garage. Hypothèque $9,000 à 8¾%. P.I.T. $107. Prix: $13,000. Appeler A. Durand: 247-2189 ou 247-3790.

Norwood Rue Bristol

Joli bungalow: 2 grandes chambres à coucher, salon et salle à manger. Garage. Bien décoré. Prix: $11,600. $1,160 comptant. Possession: 1er juillet. Appeler A. Durand: 247-2189 ou 247-3790.

Rue La Vérendrye Prix: $7,900

Bungalow: 1 chambres à coucher, idéal pour couple retiré. Soubassement complet. Garage. Très propre. Grande cuisine et salon. Appeler A. Durand: 247-2189 ou 247-3790.

Parc Windsor Bungalow: 6 pièces

3 chambres à coucher, salon, salle à manger, 4e chambre au sous-sol. Burning Bush Bay. Près école Lacerte. Hypothèque 6%. Prix: $19,-900. Possession: 1er juillet. Comptant requis: $4,000. Apepler M. Ayotte: 253-9641 ou 247-3790.

Parc Windsor

Bungalow: 2 chambres à coucher, cuisine, salon. Salle de récréation. Garage. Grand lot, nombreux arbres. Doit être vendu. Prix: $18,900 ou offre. $3,000 comptant. $159 P.I.T.

St-Vital

Duplex: 6 ans. 2 bons revenus. Près des écoles. Seulement $18,900; $4,700 comptant. Ne manquez pas cette aubaine. Appeler E. Gobert: 253-8764 ou 247-3790.

Immeuble-appartement $15,000 comptant

Revenu annuel: $16,000. Dépenses: $500. 14 logis. Doit être vendu pour cause urgente. Appeler Mme Ferland: 253-4175 ou 247-3790.

Département de Gérance d'immeubles 247-3790 ou 253-4175

BEL-AIR REALTY
247-3790 ou 247-6387

7-192-8C.

COURS DU GRAIN FOURNI PAR
JAMES RICHARDSON & SONS LIMITED
1019, Edifice Grain Exchange, Winnipeg Tél.: 942-3451
Pour la semaine du 11 au 15 mai 1970
Prix déchargé à Thunder Bay
PRIX COMPTANTS A WINNIPEG

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
AVOINE —					
C.W. No 2	75.4	75.4	75.4	75.6	75.6
C.W. No 3	72.4	72.4	72.4	72.6	72.6
Fourrage No 1	70	70	70	70.2	70.2
Fourrage No 2	67	67	67	67.2	67.2
Fourrage No 3	64	64	64	64.2	64.2
ORGE —					
C.W. No 2 6 rangs	115	115.2	115.4	115.6	116
C.W. No 3 6 rangs	113	113.2	113.4	113.6	114
Fourrage No 1	104.2	104.2	104.4	104.6	105
Fourrage No 2	102.4	102.2	102.4	102.6	103
Fourrage No 3	99.2	99.2	99.4	99.6	100
SEIGLE —					
C.W. No 2	102.6	102⅞	102.6	101⅞	102⅜
C.W. No 3	97.6	97⅞	97.6	96⅞	97⅜
C.W. 2 rej.	98.6	98⅞	98.6	97⅞	98⅜
C.W. No 4	72.6	72⅞	72.6	71⅞	72⅜
Ergot	67.6	67⅞	67.6	66⅞	67⅜
Sur voie net	102.6	102⅞	102.6	101⅞	102⅜

OPTIONS — WINNIPEG

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
COLZA —					
Mai	278	283.4	286.2	286	299
Juillet	282	285.4	287.4	287.6	300.2
Novembre	243.2	245.2	245.4	244.4	246.4
Janvier	238	240	239.6	238⅝	239.6
AVOINE —					
Mai	74.4	74.4	74.4	74⅝	74.6
Juillet	75	75	75	75.2	75.2
Octobre	76	76	76	76⅛	76.2
Novembre	....	....	....	....	....
Décembre	75	75	75.4	76	76
ORGE —					
Mai	107.6	107.6	108	108⅛	108.4
Juillet	108	108⅛	108.4	108.6	109
Octobre	108.6	108.6	109	109.6	110
Novembre	....	....	....	....	....
Décembre	108.6	108⅜	108⅜	109⅝	109⅝
LIN —					
Mai	274	275	276⅛	277	280.4
Juillet	276⅝	277	276	276⅛	277.2
Octobre	275.4	276	275	274⅛	273.6
Novembre	267.6	268.2	267.6	268	268.4
Décembre	265.6	266.4	265⅝	264⅝	266.4
SEIGLE —					
Mai	102.6	102⅞	102.6	101⅞	102⅜
Juillet	105⅝	105.4	105.2	104⅝	105
Octobre	108.4	108.4	108	107.4	108.2
Novembre	....	....	....	....	....
Décembre	109.2	109.2	109.2	109.2	109.2

Vol. 58—No 8

FIDELITY TRUST CO.,
Division Immobilière
117, Academy Road
Winnipeg 9

A VENDRE

St-Boniface — $19,300. Près écoles françaises, grande maison familiale: 5 chambres à coucher, 2 salles de bain, salon, salle à manger, grande cuisine: 18' x 13'. Soubassement complet, garage. Pourrait servir de duplex avec entrées séparées.

St-Boniface — 5 logis. $39,900. Maison: 3 étages, 5 logis complètement meublés. Fenêtres "Rusco", stationnement pour 6 voitures. Revenu annuel: $4,700. Cette maison est en parfait état.

St-Boniface — $16,500. Vos enfants peuvent fréquenter l'école Louis-Riel ou Marion, si vous achetez cette maison. 3 chambres à coucher, 4e au sous-sol. 2 salles de bains. Beau lot et garage.

S'adresser à
Gérard Pelletier
Fidelity Trust Real Estate Dept.,
417, Academy Road
Téléphone: 452-7417 le jour ou 253-1882 le soir

6-186-8C.

PAUL'S REALTY LIMITED
120, boulevard Provencher
Angle Taché et Provencher
St-Boniface

ST-BONIFACE

Propriété de revenu: 4 logis privés; aussi ameublement compris pour 2 logis. Garage. Bâtisse en très bon état. Plus de 15% d'intérêt sur investissement. Comptant requis: $5,000. Balance portée par vendeur.

PARC WINDSOR

Bungalow: 5 pièces. 3 chambres à coucher. Laveuse de vaisselle incluse. Hypothèque 6¼%. Plein prix: $20,900.

NORWOOD

Duplex à mur mitoyen: 7 pièces, 4 chambres à coucher. Soubassement complètement séparé. Comptant requis raisonnable.

ST-BONIFACE

Immeuble-appartement: 6 logis. Site de choix. En bonne condition. Poêles, réfrigérateurs, lessiveuse et séchoir inclus. Comptant requis négociable.

Bureau: 247-9267
233-3025
Paul GAGNON: 256-6538

6-186-8C.

NAP. GAGNON REALTY
190, boul. Provencher
St-Boniface

A VENDRE

ST-BONIFACE

Rue Despins — $16,800. Bungalow très propre. 2 chambres à coucher au 1er et 2 au sous-sol. Salle de bains complète au rez-de-chaussée, plus toilette et évier au sous-sol.

Parc Windsor. Rue Harper. Très jolie maison: 3 chambres à coucher. Entrée, garage, auto-part. Sous-sol fini, toilette, évier et douche. Tentures et tapis mur à mur. Hypothèque: 6%.

211, Notre-Dame. Ancienne maison: 4 chambres à coucher. Soubassement complet, chauffage: eau chaude gaz. Lot: 38' x 120'. Taxe: $180.

493, Provencher. Maison: 2 chambres à coucher, salle de bains, tuiles de plastique. Chauffage: gaz. Garage neuf et patio. Revêtement d'aluminium. Paysagé. Taxe: $214.

153, Masson. Ancienne maison: brique. Chauffage: eau chaude gaz. 1 logis en haut, un au sous-sol, plus 6 pièces au rez-de-chaussée.

263, ch. Speers. $13,500. Maison: un peu ancienne, 3 chambres à coucher, salon, cuisine, salle de bains, 3 unités. Grand lot. Garage.

89, Stranmillis, St-Vital. Maison: 6 pièces. Haut loué. Fenêtres d'aluminium. Magnifique lot. Garage double. Plusieurs extras dans cette maison.

Un magnifique lot boisé, sur Dunraven.

5 acres de terrain sur route 59, un peu au sud du périmètre.

ST. JAMES

1990, rue William. Plein prix: $7,300. Maison: 3 pièces. Soubassement partiel. Grand lot. Chauffage: gaz. Accessoires de salle de bains presque neufs.

Avons grand besoin de maisons dans St-Boniface Centre, Norwood et St-Vital. Veuillez nous contacter pour un service rapide et efficace.

NAP. GAGNON
Bureau 247-7274
Résidence 233-3510

5-169-8C.

ARMAND AYOTTE REALTY ET ASSURANCE GENERALE LTEE
191, boulevard Dollard
St-Boniface

A VENDRE

St-Boniface — Jeanne d'Arc. Duplex moderne: 2 logis, 3 pièces, entrées privées. Chambre supplémentaire au sous-sol. $8,000. Balance termes.

St-Boniface — Centre. Des Meurons. Maison: 1½ étage, 6 pièces, 3 ou 4 chambres à coucher. Soubassement fini. Tapis mur à mur. Hypothèque ouverte environ $10,-000 à 7%.

St-Boniface — 5 minutes de l'hôpital. Bungalow: 5 pièces, 2 chambres à coucher, une supplémentaire au sous-sol. Planchers bois dur. Plein prix: $14,000. Propriétaire porterait hypothèque.

Norwood — Près église Précieux-Sang. Bungalow: 5 pièces, 2 chambres à coucher. Pièce supplémentaire au sous-sol. Garage et maisonnette liés. Lot: 57'. Prix: $18,500 à termes.

St-Boniface — Centre. Duplex moderne: 2 ou 3 chambres à coucher, pièce supplémentaire au sous-sol. 2 fournaises: gaz. $5,900 comptant. Balance: termes.

APPELER
A. Ayotte 233-5845
Larry Legros 253-9312

7-194-8C.

RAND REALTY
362, rue Main
Winnipeg

A VENDRE

Plage Albert — Chalet d'été moderne. Eau courante. $6,500.

Appeler PAUL GODIN
le jour: 453-8520
le soir: 474-2487

7-190-8C.

A VENDRE

Lorette — Vente de succession. Possession immédiate. 4 acres, propriété de rivière, maison moderne: 4 chambres à coucher. Chemin gravelé avec service d'autobus. Prix: $9,500 ou termes à négocier.

APPELER
G.-R. Poirier Realty
Ste 11, 561, av. Warsaw,
Winnipeg 13
Téléphone: 474-2177

8-202-T.F.

ALEXANDER AGENCIES LTD.
556, chemin Pembina
Winnipeg 9

A VENDRE

St-Norbert — Maison niveaux variés. Excellente condition. Grand lot. Hypothèque portée par propriétaire.

St-Norbert — 2 lots vacants. $3,500 chacun.

6-180-7C.

Avons clients avec bons montants d'argent, désirant immeuble-appartements de 6 à 8 logis à St-Boniface ou St-Vital.

Appeler PIERRE PINEAU
284-5390 ou 269-1591

6-180-8C.

Ed. Lachance Agencies
172, rue Goulet, St-Boniface

A VENDRE

ST-BONIFACE
Rue Blair. Maison: 2 chambres à coucher, salon, cuisine, garage.

ILE-DES-CHENES
Maison très propre: 4 chambres à coucher, 2 au 1er et 2 au 2e.

Appeler bureau: 247-9092;
Assurance générale 247-4466

6-181-8C.

A LOUER — Logis: 5 pièces, 2 chambres à coucher. Cuisinière et réfrigérateur inclus. Accepterait un enfant. Composer: 247-6688. 8-201-T.F.

A LOUER — St-Boniface. Logis meublé: 4 pièces. Entrée et salles de bains privées. Libre: 1er juin. Composer: 247-7555. 8-200-9C.

A LOUER — St-Boniface. Chambre meublée pour étudiant ou homme qui travaille. Près service d'autobus. Libre. Composer: 233-5268 après 6 h. 8-199-10C.

A LOUER — Petit logis: 2 ou 3 pièces. Entrée et bain privés. Pour adultes propres, tranquilles, qui travaillent. Préférablement couple marié. Libre: 1er juin ou 1er juillet. Porte cuisine, s.v.p., 153, rue Masson. 6-184-T.F.

A LOUER — Rue Dumoulin. Logis: privé: 4 pièces. Nouvellement décoré. Poêle et réfrigérateur inclus. Pour couple tranquille ou à la retraite. Composer: 943-9024. 7-195-T.F.

A VENDRE — Poêle et réfrigérateur électriques en bonne condition. Composer: 247-5983. 7-191-8C.

A VENDRE
Boul. Provencher. Bungalow: 8 pièces. Salle de récréation. Garage double. Lot: 46' x 114'. Propriétaire dans l'est. Ecrire à Boite 203, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2, Man. 8-203-8P.

A VENDRE — Maison: 3 chambres à coucher. Garage attenant. Soubassement complet. Située dans village de Ste-Anne. Composer: 422-5777. 8-204-9C.

DESIRE TRAVAIL de réparation ou d'installation de nouvelles goutières (dalles). Prix très raisonnables. S'adresser en français à 233-7227. 2-131-T.F.

EXPERIENCE en réparations générales, bois et ciment, coupe et taille des arbres. Appeler: 233-6605. 8-179-9P.

ENTREPRENEUR EN CONSTRUCTION demande les services d'un ouvrier expérimenté dans tous genres de construction de maisons et de bâtiments de fermes et qui pourrait agir comme contremaître. Pour village canadien-français. Environ 45 milles de Winnipeg. Pour renseignements, s.v.p. composer: 424-5204. 7-197-8C.

A VENDRE — St-Norbert. Propriétaire transféré. Nouveau bungalow, stuc. 5 pièces, 3 chambres à coucher, grande cuisine. Condition impeccable. Lot: 60' x 130', patio et clôturé. Entrée de côté. Hypithèque: $11,000 à 6½%. Prix réduit: $20,900. S'adresser à Fargo Realty, 774-4521 ou Gilles Gauthier, 256-6843. Echanges considérés. 4-155-T.F.

A VENDRE — Bon terrain, 320 acres, pour grain et pâturage; maison rénovée. Eau courante. 2 bonnes granges; porcherie rapportant beaucoup d'argent; 4 milles d'un grand village français. Prix approximatif: $35,000. Ecrire à: C.P. 274, St-Claude, Manitoba. 4-151-9P.

A VENDRE — 3 "Chesterfields"; un grand lit double complet; 1 ensemble de chambre à coucher; 1 tapis; 1 support pour citerne à l'huile (200 gallons). Composer: 233-1844 6-185-T.F.

A VENDRE — Ste-Agathe. Maison: 3 chambres à coucher. Nouvelle salle de bains, eau courante. Chauffage: huile. Garage. Lot: 100' x 75'. Possession immédiate, termes intéressants, si désiré. Appeler Paul's Realty Ltd. 247-9267. 1-105-T.F.

A VENDRE — St-Pierre, 4 acres de terrain en face de l'hôpital, ainsi qu'un lot: 44' x 125', rue Côté, avec maison et hangar. S'adresser à: Edouard Massicotte, 210, rue Berry, St-Boniface. Téléphone: 247-7384. 2-132-T.F.

Une proportion inquiétante de la population est endettée

OTTAWA — Une étude du Conseil canadien du Bien-être sur l'endettement des consommateurs, qui vient d'être publiée, indique qu'une proportion inquiétante des gens est fortement endettée. Ces conclusions sont tirées d'une enquête menée à Hamilton sur un échantillonnage de 235 familles à faible revenu.

Le rapport fait observer qu'un quart des familles ont des dettes se chiffrant à plus de 25 p. 100 de leur revenu brut annuel. Après avoir payé nourriture, vêtements, loyer et dettes, il ne reste plus à ces familles que $48 par mois.

L'étude note également que les familles endettées ne se recrutent pas exclusivement dans une catégorie particulière. L'échantillon de Hamilton comprend en effet des familles dont le revenu s'échelonne de $1,000 à $9,000 par an, mais ce sont naturellement les familles à très faible revenu qui sont le plus fortement touchées par les conséquences d'un endettement trop considérable.

Plus d'une famille sur cinq de l'échantillonnage vit au-dessous du niveau de la pauvreté, tel que déterminé par le Conseil économique du Canada. Leurs dépenses sont sensiblement plus élevées que ne l'autorise le revenu dont elles disposent pour recourir au crédit.

Le rapport propose d'ailleurs que soit étudiée la possibilité de consentir des prêts à faible taux d'intérêt, garantis par le gouvernement, aux familles à faible revenu.

D'après l'étude, les familles très endettées ont à payer en moyenne $109 par mois, somme qui représente presque 25 p. 100 de leur revenu moyen mensuel. Elles tendent à être des locataires plutôt que des propriétaires. Leurs dépenses en matière d'habitation sont plus élevées que celles des familles sans dettes. En outre, deux tiers d'entre elles sont en retard dans leurs paiements et seules quelques-unes de ces familles connaissent l'existence de services de consultation.

Les consultations du Conseil sont contenues dans un rapport de 175 pages, divisé en deux parties.

La première partie est une étude sur les aspects juridiques du règlement du crédit à la consommation de M. Jacob S. Ziegel, professeur de droit à l'université York. La deuxième partie est représentée par l'étude de Hamilton.

Dans la première partie on trouve également les résultats d'une enquête effectuée auprès des agences dont le but est de fournir des conseils en matière de crédit. Des entrevues ont eu lieu à Montréal, Québec, Vancouver, Saskatoon, Edmonton, Winnipeg, Toronto, Hamilton, Saint-Jean et Halifax. Des questionnaires ont été adressés à 65 agences dans 29 villes de 50,000 habitants ou plus. C'est ainsi qu'on a pu déterminer que la moitié de ces agences n'étaient même pas en mesure de pouvoir fournir des renseignements détaillés sur la position financière des personnes venues les consulter.

L'étude note qu'il existe peu d'agences au Canada se consacrant exclusivement à la consultation en matière de crédit et que la plupart de celles qui existent sont de formation récente, comme l'Association coopérative d'Economie familiale au Québec, dans laquelle on voit une heureuse initiative.

En outre, pour un grand nombre d'agences sociales, les services de consultation en matière de crédit représentent une activité marginale faisant partie du règlement des problèmes familiaux généraux.

Ces problèmes d'endettement font ressortir les carences de l'éducation du consommateur en matière d'utilisation du crédit et de budgétisation familiale.

Cette éducation, pour être efficace devrait, estime-t-on, commencer à l'école, mais elle exigerait aussi une attitude très différente de la part de ceux qui font de la publicité en faveur du crédit et ainsi l'encourage, dit le professeur Ziegel. "Si, dit-il, on ne restreint pas par des mesures appropriées la publicité relative au crédit, tous les efforts d'éducation du consommateur seront vains."

A ce sujet, le professeur Ziegel fait observer qu'une législation générale et convenablement intégrée pour régulariser le crédit à la consommation est essentielle, mais que tout aussi indispensable serait la création d'agences gouvernementales qui veilleraient à l'application de la loi. Il estime que dans un premier temps il faudrait prodiguer les conseils nécessaires à la population afin d'épargner des difficultés aux personnes qui seraient tentées par le crédit. Il estime également qu'il faut prévoir des rouages nécessaires au niveau provincial afin de venir en aide aux gens écrasés de dettes et pour qui les conseils ne suffisent pas.

Les 2, 4, 5-T interdits aux abords des habitations

OTTAWA — Le gouvernement fédéral a interdit la vente des herbicides contenant le produit désigné sous l'appellation 2, 4, 5-T utilisés aux abords des habitations, sur les pelouses et dans les centres de loisir.

C'est ce qu'a annoncé, jeudi aux Communes, le ministre de l'agriculture, M. H. Olson, selon le programme fédéral de la lutte contre la pollution.

L'interdiction de l'emploi de ce produit chimique est entrée en vigueur jeudi.

D'autre part, ce produit pourra encore être utilisé pour la destruction des herbes et des broussailles le long des voies publiques, sur les parcours libres et autres endroits analogues parce qu'il ne représente pas de danger important, selon la déclaration du ministre.

L'interdiction s'applique également d'autre part pour le désherbage des céréales où on appliquait fréquemment ce produit sur des étendues restreintes de ces cultures afin de lutter contre certaines mauvaises herbes.

La SSJB du Québec: faire du Québec un pays français

MONT-LAURIER — Lors de leur congrès annuel qui s'est déroulé à Mont-Laurier, les délégués de la Société Saint-Jean-Baptiste du Québec ont voté en bloc en faveur d'un projet de politique globale sur la langue, politique qui vise le retrait du bill 63 et qui a pour objet principal de faire du Québec un pays français.

Le dossier soumis aux délégués comportait des statistiques récentes sur la situation du français tant au Québec qu'au Canada. Ce dossier contenait également des données historiques sur le fait français, données qui démontraient avec éloquence le régime impossible fait au français dans ce pays (le Canada) dont le caractère et les institutions sont fondamentalement britanniques.

D'autre part, le conférencier invité, M. Emile Bessette, professeur de français à l'Université de Montréal, à la lumière des rapports de la Commission sur le bilinguisme et le biculturalisme, a tenté de faire la preuve de l'intention toujours aussi déterminée des Anglo-Saxons à angliciser la population francophone du Québec.

"Dans un pays bilingue, a notamment déclaré M. Bessette, il n'y a pas de coexistence possible puisque la culture de la minorité doit subir l'agression constante de la culture de la majorité. La langue de la minorité se détériore graduellement de sorte qu'elle ne peut plus être considérée comme langue nationale et il ne reste qu'un pas pour l'assimilation."

"Or, a-t-il poursuivi, en votant le bill 63, le gouvernement légalisait le bilinguisme au Québec, mettant sur un pied d'égalité l'anglais et le français, décourageant par le fait même ceux qui ambitionnaient avec fierté faire leur vie en français au Québec. Les événements de novembre 1969 ont d'ailleurs révélé l'ampleur du drame suscité par ce projet de loi."

C'est à la suite de cet exposé que le vote sur la résolution exposée au début de cet article s'est déroulé.



Il a encore réussi! L'as des vendeurs d'idées du Canada, le maire Jean Drapeau a obtenu les Jeux olympiques d'été 1976 pour la Métropole canadienne. De retour au Canada, vendredi dernier, le maire Drapeau a annoncé que Montréal mettra au point une formule réaliste qui lui permettra d'organiser et d'administrer ces jeux sans déficit. Ils coûteront près de $200,000,000.

(Photo TTS)

Journées d'étude sur l'éducation en fin de semaine

Près de 80 éducateurs, parents, enseignants et commissaires d'écoles participeront à deux journées d'étude à St-Boniface, samedi et dimanche prochain. Préparées sous les auspices du directorat de l'Education de la S.F.M., ces journées viseront à établir un dossier d'information et de recommandations concrètes en ce qui concerne l'avenir de l'éducation au Manitoba français.

Des experts en éducation bilingue du Manitoba, d'Ontario et du Nouveau-Brunswick assisteront les participants dans leur travail.

La recherche portera sur les points suivants: les relations famille-école; le perfectionnement professionnel des enseignants; les programmes scolaires; l'école maternelle; l'école pédagogique; l'école franco-manitobaine.

Tous les participants sont des personnes qui, au cours de séminaires de promotion sociale, ont manifesté le désir d'accorder de leur temps à examiner de façon particulière les plans d'avenir pour l'éducation au Manitoba français.

Assemblée annuelle du Cercle Molière

Le Cercle Molière tiendra son assemblée annuelle le jeudi 28 mai, à 8 h du soir, en la salle du Cercle Molière, au sous-sol du Centre Culturel de St-Boniface (345, avenue de la Cathédrale). Cette réunion est ouverte à tous ceux qu'intéressent d'une façon ou d'une autre les activités du Cercle Molière.

Luncheon printanier

Sous le haut patronage de M. Philippe Bourdon, consul de France, et Mme Bourdon, les Dames Auxiliaires et les Vétérans Français, branche 15 B.E.S.L., vous invitent cordialement, ainsi que vos amis, à un luncheon de 11 h a.m. à 2 h 30 p.m., le jeudi 21 mai, à l'auditorium des Pères Franciscains, 211, rue Edmonton, Winnipeg.

Les invités seront reçus par M. et Mme Bourdon, Mme E. T. Etsell, présidente des Dames Auxiliaires des Vétérans français, Mme C. B. Nourse, M. Bonnière, président de la branche.

Mme H. J. de la Fontaine, secrétaire des Dames Auxiliaires, est l'organisatrice générale, et Mme A. M. Bocquin s'occupera de la caisse.

La Centrale remplace le CCC...

(Suite de la première page)

de 1968 qui avait atteint $17 millions.

Afin d'aider la Centrale à mener à terme cette étude, qui a déjà été amorcée d'ailleurs, les Caisses ont consenti à lui verser un seizième de 1 pour cent de leur actif.

Les Caisses ont de plus demandé à la direction de la Centrale de présenter au gouvernement manitobain un projet de loi selon lequel: 1) il serait obligatoire pour toute caisse populaire d'appartenir à un organisme central; 2) le taux de cotisation à l'organisme central serait fixé chaque année par l'assemblée annuelle; 3) chaque caisse serait dans l'obligation de payer sa cotisation.

Une telle loi ouvrirait la voie à plus d'entente et de collaboration entre les Caisses Populaires et peut-être même à une fédération des caisses et à un regroupement de leurs effectifs.

Deux nouveaux membres ont été ajoutés au conseil de direction de la Centrale: le Dr André Lachance, élu pour trois ans, et M. Jacques Molicard, élu pour un an. Les autres directeurs sont MM. Raynald Labossière, J.-A. Leclerc, Aurèle Désaulniers, Gérald Dorge, Pierre Marcon, Denis Ménard et Gaston Bohémier.

Yellowknife a même un feu de circulation!

YELLOWKNIFE (Territoires du Nord-Ouest — Un air de jeunesse et un enthousiasme contagieux baignent la nouvelle capitale des Territoires du Nord-Ouest. Depuis qu'en 1967 la ville de Yellowknife a accédé au rang de capitale d'une région vaste comme toute la partie des Etats-Unis située à l'Est du Mississippi, elle a connu une croissance explosive.

Yellowknife était déjà un important centre minier. A l'exploitation des mines d'or était venu s'ajouter le rôle de base d'exploration pour le pétrole dans l'Arctique. La ville est maintenant devenue le centre administratif des Territoires du Nord-Ouest, dont la population, très dispersée, s'élève à 32,000 habitants.

De toutes les villes du Canada, la jeune capitale a attiré des jeunes gens à la recherche d'un terrain propice à la réalisation de leur idéal.

Cette nouvelle immigration a donné à la ville une allure cosmopolite et a porté sa population à 6,500 habitants. Située sur les bords du Grand Lac de l'Esclave, Yellowknife dispose de deux hôtels, d'un immeuble d'appartements de 13 étages, d'un service de transport par autobus; on y donne une série de concerts, et une station de télévision diffuse des films de matches de hockey qui ont eu lieu dans l'Est du Canada une semaine avant.

Yellowknife possède le seul et unique feu de circulation des Territoires du Nord-Ouest. Ce symbole de l'urbanisation est d'ailleurs confirmé dans son importance par un règlement qui prévoit une amende de $10 pour tout piéton qui traverserait la rue sans obéir à la lumière. Les piétons attendent donc par 50 degrés sous zéro que les feux leur soient favorables.

Les rigueurs de la température n'arrêtent en rien l'activité des habitants qui ont appris à s'accommoder du froid sec.

Les automobiles sont équipées d'éléments de chauffage électriques qui sont branchés aussitôt que la voiture est arrêtée. Ils gardent en état de fonctionnement le moteur, le carter d'huile, la batterie et l'intérieur de la voiture pour éviter le givrage intérieur des glaces.

La fondation de Yellowknife remonte aux deux ruées vers l'or. La ville était cependant un simple village minier à la suite de la seconde ruée, au début des années 40. Les mines d'or demeurent la principale activité de la région, et les mines The Giant et Cominco sont, après le gouvernement local, les principaux employeurs.

Une route relie la ville à Edmonton, 950 milles plus au sud. Terminée en 1960, elle constitue le plus grand avantage de Yelolwknife sur les autres communautés du Nord-Ouest. Outre le fait qu'elle permet aux habitants de circuler pour leur plaisir, la route permet le transport par camions lourds, et apporte une diminution du coût de la vie.

Le prix des denrées alimentaires se compare à celui qui a cours dans le sud, sauf pendant la saison du dégel et au début de l'hiver, avant les grands froids. Pendant environ six semaines par an, ni le pont de glace, ni le traversier ne permettent de passer d'une rive à l'autre de la rivière Mackenzie, qui sort du Grand Lac de l'Esclave. Yellowknife doit alors être ravitaillée par avion.

Concours de dessin et d'essai de la Galerie des Beaux-Arts de Winnipeg

La Galerie des Beaux-Arts est à la recherche d'un symbole ou sigle dit "logo" qui exprimerait ses aspirations et les contributions qu'elle offre à la culture. Ce "logo" servirait d'emblème officiel. Afin de le trouver elle propose aux élèves des écoles élémentaires, intermédiaires, secondaires et des collèges communautaires du Manitoba de participer à un concours de dessin et offrira deux prix aux participants dont le travail sera jugé le meilleur.

Elle lance aussi un concours parallèle de composition de 250 mots où les élèves exprimeront leurs opinions sur ce qu'est la Galerie et ce qu'elle contribue à la province en général. On offrira aussi deux prix aux gagnants de cette compétition et l'école que fréquentent les gagnants recevra une reproduction encadrée d'une oeuvre d'un artiste canadien.

Les dessins gagnants seront remis à l'artiste chargé de les reproduire et on les verra sur la papeterie, les invitations et les annonces quand la nouvelle Galerie ouvrira ses portes en 1971. Les dessins et essais devront être remis avant le 5 juin et deviendront la propriété de la Galerie des Beaux-Arts de Winnipeg. Les gagnants seront avertis par lettre vers le 26 juin. On doit s'adresser à: LOGO, Galerie des Beaux-Arts, Civic Auditorium, Winnipeg 1, Man., pour tous renseignements et envoi de son travail.

Un pays où les honnêtes gens n'ont pas autant d'énergie que les coquins est un pays perdu. (Roosevelt)

DÉPOSITAIRES

"La Liberté et le Patriote est en vente aux endroits suivants:

Cara Operation Ltd.
Airport Gift Shop
Winnipeg International Airport

Roch Groceries
248, avenue de la Cathédrale

La Cantine
Hôpital général St-Boniface

McCullough Drug
angle Marion et Taché

Park Florists
412, rue Taché

Pharmacie Paquin
157, avenue Provencher

Drake Pharmacy
Drake et Elizabeth

Metro Drugs
Marion et Braemar

Ideal Confectionery
406, Traverse, St-Boniface

Dominion News Ltd.
229, avenue Portage

Librairie Provencher
180, boul. Provencher

Café Alouette
427, rue Des Meurons

PRIX: 10c le numéro.

NOTE

Nous prions nos annonceurs de noter que le directeur et gérant de notre journal est M. Maurice Gauthier et non plus M. Brunelle Léveillé. On voudra bien adresser toute correspondance concernant les annonces, les abonnements et la direction générale de La Liberté et le Patriote à M. Maurice Gauthier.